



FORA'ESS

FORUM AFRICAÏN DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
AFRICAN SOCIAL AND SOLIDARITY ECONOMY FORUM
المنتدى الإفريقي للاقتصاد الاجتماعي والتضامني
2^e ÉDITION - DAKAR 2026



MINISTÈRE DE LA MICROFINANCE
ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



2^e ÉDITION

LES ACTES DU

FORA'ESS DAKAR 2026

« L'Économie sociale et solidaire : moteur de transition, d'inclusion
et de convergence en Afrique »

6-9 juillet 2026 | Grand Théâtre National — Dakar

www.foraess.com | contact@foraess.com | dc@microfinance-ess.gouv.sn

SOMMAIRE

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE	4
PARTIE 1 : COMPRENDRE LE FORA'ESS DAKAR 2026	10
1.1 Un rendez-vous continental pour faire de l'Économie Sociale et Solidaire un levier de transformation.....	11
1.2 Une deuxième édition inscrite dans une dynamique africaine et internationale.....	12
1.3 Une ambition : passer du dialogue à la transformation.....	12
1.4 Une programmation conçue comme un espace de dialogue et de production collective.....	13
1.5 Une mobilisation panafricaine et internationale.....	14
1.6 Une édition qui place les jeunes et les femmes au cœur de la dynamique.....	14
1.7 Un Forum orienté vers la production d'acquis et de perspectives.....	14
PARTIE 2 : FORA'ESS DAKAR 2026 EN CHIFFRES	16
PARTIE 3 : LEÇON INAUGURALE ET PRESENTATION DE L'OUVRAGE SUR LES DYNAMIQUE ESS EN AFRIQUE	19
PARTIE 4 : PRE FORUM JEUNESSE	22
4.1. Une mobilisation de la jeunesse autour des enjeux de transformation.....	23
4.2. Un espace de réflexion et de production collective.....	24
4.3. Des échanges orientés vers les conditions d'une plus grande capacité d'agir.....	24
4.4. Une séquence qui prépare la contribution des jeunes au Forum principal.....	25
PARTIE 5 : PRE FORUM FEMMES	27
Synthèse du déroulé – Pré-forum des Femmes de l'ESS.....	30
PARTIE 6 : FORUM PRINCIPAL	34
SOUS-THÈME I – ESS, TRANSITION ET INNOVATIONS SOCIALES.....	35
SOUS-THÈME II – ESS ET INCLUSION.....	42
SOUS-THÈME III – ESS ET CONVERGENCE.....	50
PARTIE 7 : LES PLENIERES : DES ESPACES DE DIALOGUE POLITIQUE ET STRATEGIQUE	55
A. PREMIERE PLÉNIÈRE DES MINISTRES.....	57
B. DEUXIÈME PLÉNIÈRE DES MINISTRES « Modalités d'opérationnalisation de la Stratégie ESS de l'Union africaine par les États ».....	62
C. PLÉNIÈRE – MÉCANISMES DE FINANCEMENT ET DE SOUTIEN AUX ACTEURS DE L'ESS.....	67
D. PLÉNIÈRE – ALLIANCES INTERNATIONALES ET FINANCEMENTS INNOVANTS : QUELS PARTENAIRES POUR UNE ESS TRANSFORMATRICE EN AFRIQUE ?.....	71
E. PLÉNIÈRE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET GOUVERNEMENTS LOCAUX – PLÉNIÈRE 2 « Quels écosystèmes territoriaux favorables au développement de l'ESS ? Retours d'expériences ».....	77
PARTIE 8 : MASTERCLASS : REGARDS ET ENSEIGNEMENTS	80
1. Masterclass – Stratégie nationale de développement de l'ESS (2027- 2031) et stratégie nationale d'encouragement à la RSE (2027- 2031).....	81
2. Masterclass – Les démarches et indicateurs d'analyse des entreprises d'ESS.....	82
3. Masterclass – Lancement des 18 ouvrages de Alioune Ndiaye.....	82
4. Masterclass – Quels financements pour les acteurs de l'ESS en Afrique ?.....	82
LECTURE TRANSVERSALE DES MASTERCLASS.....	83

PARTIE 9 : LES SESSIONS AUTOGEREES	85
Les 19 sessions autogérées du FORA'ESS Dakar 2026 :.....	86
Ce que ces sessions ont apporté au forum.....	87
PARTIE 10 : EXPOSITION ET MARCHÉ FORAIN	88
A. Exposition institutions et partenaires.....	89
B. Marché forain des acteurs ESS.....	91
PARTIE 11 : CARAVAN'ESS	92
PARTIE 12 : CONSEIL CONSULTATIF DES MINISTRES EN CHARGE ESS EN AFRIQUE	95
CONCLUSION GÉNÉRALE – DU DIALOGUE À LA STRUCTURATION D'UN ÉCOSYSTÈME AFRICAIN DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	99
RECOMMANDATIONS STRATÉGIQUES POUR L'APRÈS-FORA'ESS	104
CLOTURE	108
ANNEXES	112
1. Déclaration finale du 2ième Forum Africain de l'Économie Sociale et Solidaire (FORA'ESS, Dakar 2026).....	113
2. Déclaration de Dakar relative au Comité consultatif des Ministres en charge de l'Économie sociale et solidaire en Afrique.....	119
3. Déclaration africaine de la jeunesse sur l'économie sociale et solidaire.....	124
4. Déclaration des femmes – FORA'ESS Dakar 2026.....	126
5. Résolution FORA'ESS Dakar 2026.....	126
6. Liste des intervenants des ateliers.....	128
7. Les sessions autogérées.....	133
8. Liste des membres du comité local FORA'ESS Dakar 2026.....	135
LISTE DES MEMBRES DU COMITE SCIENTIFIQUE FORA'ESS DAKAR 2026.....	135



LES ACTES DU FORA'ESS DAKAR 2026

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE



FORA'ESS

FORUM AFRICAIN DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
AFRICAN SOCIAL AND SOLIDARITY ECONOMY FORUM
المنتدى الإفريقي للاقتصاد الاجتماعي والتضامني
2^e ÉDITION - DAKAR 2026



Monsieur Ahmadou Al Aminou Mohamed LO,

Premier ministre de la République du Sénégal

« Je suis particulièrement heureux de vous accueillir à Dakar pour la deuxième édition du Forum Africain de l'Économie Sociale et Solidaire, ayant pour thème « L'Économie sociale et solidaire : moteur de transition, d'inclusion et de convergence en Afrique.

Je ne saurais ne pas rendre hommage au Cameroun qui a rallumé à Yaoundé cette flamme africaine de l'ESS qui plus jamais ne devra s'éteindre. Je remercie l'Union européenne, l'Italie, l'Espagne, l'OIT et la Sonatel pour leur engagement.

Pendant quatre jours, Dakar est la capitale africaine de l'Économie sociale et solidaire. Plus de 1 500 participants représentant 30 pays prendront part aux travaux, autour des valeurs africaines de partage, de solidarité et d'inclusion.

Cette forme d'économie instituée déjà en 1236 dans la Charte du Mandé, et dont les principes se retrouvent dans la Charte de la Révolution Toroodo de 1776 de Thierno Souleymane Baal, est la seule économie de développement durable.

L'adoption de la Stratégie décennale de l'Union africaine sur l'ESS (2023-2032) ouvre une nouvelle étape : celle de l'opérationnalisation. Les jalons sont clairement recommandés par la Résolution 77/281 des Nations unies : cadres juridiques harmonisés, politiques publiques participatives, dispositifs de financement adaptés, systèmes statistiques distincts.

Yaoundé a posé avec acuité la nécessité d'un Observatoire africain de l'ESS, pour mesurer l'impact réel auprès de populations qui doivent être considérées comme des opérateurs économiques responsables de leur propre destin.

Pour y arriver, l'Afrique doit parler d'une seule voix. Notre continent ne doit plus seulement adapter des modèles venus d'ailleurs ; il doit proposer au monde un modèle africain de développement fondé sur la dignité, la solidarité, la justice sociale et la valorisation des ressources locales.

Le Sénégal a choisi d'inscrire l'ESS au cœur de l'Agenda national de Transformation Sénégal 2050. C'est dans cet esprit que Son Excellence Monsieur Bassirou Diomaye Diakharr Faye a décrété 2026 Année de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire.

La présence d'autant de ministres africains en charge de l'ESS est un signal fort : le FORA'ESS Dakar 2026 doit déboucher sur un engagement ferme à mettre en œuvre la Stratégie décennale de l'Union africaine et à faire de l'ESS un pilier de l'Agenda 2063.

Que FEMM'ESS inspire une nouvelle génération de femmes leaders. Que JEUN'ESS révèle l'immense potentiel de notre jeunesse. Que le FORA'ESS fasse émerger une Afrique qui transforme ses solidarités en puissance économique, ses territoires en pôles de prospérité et ses valeurs en moteur de développement durable.

Sur ces mots, je déclare officiellement ouverts les travaux du FORA'ESS Dakar 2026.

Vive l'Afrique solidaire ! Vive l'Union africaine ! Vive le Sénégal ! »



Monsieur Achille BASSILEKIN III

Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de
l'Économie Sociale et de l'Artisanat – Cameroun,
Président du Comité Adhoc FORA'ESS

« C'est pour moi un immense honneur de prendre la parole à l'ouverture de la deuxième édition du Forum Africain de l'Économie Sociale et Solidaire. Permettez-moi de transmettre à Son Excellence Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar Faye les salutations fraternelles de Son Excellence Monsieur Paul Biya, du Gouvernement et du peuple camerounais.

En ma qualité de Président du Comité ad hoc de suivi des résolutions de Yaoundé 2024, je voudrais exprimer notre gratitude aux autorités sénégalaises pour l'accueil réservé aux délégations venues de toute l'Afrique.

La première édition, organisée du 28 au 30 mai 2024, a rassemblé près de 1 500 participants venus de 32 pays. Pour la première fois, gouvernements, collectivités territoriales, réseaux coopératifs, institutions académiques, jeunes et femmes entrepreneurs se sont réunis autour d'une ambition commune : construire une vision africaine de l'Économie Sociale et Solidaire.

Yaoundé a consacré une conviction essentielle : l'Économie Sociale et Solidaire n'est ni une économie de substitution, ni une économie marginale. Elle constitue un levier de transformation structurelle capable de générer des emplois décents et de soutenir le développement des territoires.

Trois déclarations ont été adoptées — celle des Jeunes, celle des Maires, et la Déclaration finale — appelant à une institutionnalisation accrue de l'ESS dans les politiques publiques africaines. Les participants ont acté la création d'un Observatoire Africain de l'ESS, d'un Incubateur Panafricain, et la finalisation d'une Charte de gouvernance du FORA'ESS.

Dans les États, l'appropriation progresse. Le Sénégal a intégré l'ESS dans sa stratégie nationale de développement et décrété 2026 année de l'économie sociale. Le Cameroun a poursuivi ses travaux sur l'Observatoire national avec l'appui du BIT ; son

modèle de Réseaux Locaux d'Économie Sociale (RELES) a été dupliqué dans plus d'une vingtaine de pays africains. La Côte d'Ivoire s'est dotée d'une loi sur l'économie sociale. Le Maroc a manifesté sa disponibilité à abriter l'Observatoire africain. Le Togo, le Gabon et le Bénin ont des projets de loi en cours d'examen.

Trois leçons se dégagent : l'ESS s'impose comme un champ d'action publique reconnu ; la coopération continentale est un facteur essentiel de réussite ; et il faut désormais accélérer le passage de la réflexion à l'action.

Cette deuxième édition doit être celle de la consolidation et du changement d'échelle : opérationnaliser l'Observatoire et l'Incubateur, nouer de nouveaux partenariats, et inscrire l'ESS au cœur des stratégies nationales de développement.

Une conviction s'impose : le FORA'ESS n'est pas un événement ponctuel ; il est devenu un mouvement continental. Après Yaoundé, Dakar devient aujourd'hui le nouveau point de convergence de cette ambition africaine.

Monsieur le Ministre Alioune Dione, au nom du Gouvernement de la République du Cameroun et du Comité ad hoc de suivi, j'ai l'honneur de vous remettre officiellement le flambeau du FORA'ESS. Ce flambeau n'est pas un simple symbole. Il représente les espoirs de millions d'Africains qui aspirent à une économie plus humaine, plus inclusive et plus solidaire.

En le recevant, vous recevez la responsabilité de porter plus haut encore les idéaux du FORA'ESS et de contribuer à l'institutionnalisation durable de l'Économie Sociale et Solidaire sur notre continent.

Vive la coopération entre le Cameroun et le Sénégal !
Vive l'Économie Sociale et Solidaire ! Vive le FORA'ESS ! Vive l'Afrique solidaire et entreprenante ! »



Monsieur Malick DIOP

Président du FORA'ESS

« C'est avec une immense joie et une profonde gratitude que je prends la parole au nom des 30 délégations venues du continent africain, de la diaspora et d'ailleurs, membres du Forum Africain de l'Économie Sociale et Solidaire.

Permettez-moi de rendre un vibrant hommage à Son Excellence Bassirou Diomaye Diakhary Faye, Président de la République du Sénégal, pour son leadership et sa vision d'un développement inclusif dans une Afrique souveraine et prospère, riche de dynamiques économiques fortement ancrées dans la société et la culture africaines. Soyez, Monsieur le Premier Ministre, notre interprète auprès de Son Excellence.

L'Afrique se trouve aujourd'hui à un tournant décisif de son histoire. Malgré des décennies de croissance économique affichée, les inégalités persistent, le chômage des jeunes s'aggrave, les territoires ruraux se fragilisent et les mécanismes classiques du développement montrent leurs limites. Une question s'impose : comment construire une prospérité qui profite réellement au plus grand nombre, et non à une minorité ou aux seuls indicateurs macroéconomiques ?

C'est dans cette perspective que le FORA'ESS apparaît comme une initiative majeure, porteuse d'espoir et de transformation structurelle pour le continent. Il n'est pas simplement un événement de plus dans l'agenda institutionnel africain. Il constitue un espace stratégique de réflexion, de dialogue et de construction collective autour d'un modèle économique centré sur l'humain.

Il rassemble des chercheurs, des décideurs publics, des coopératives, des mutuelles, des entrepreneurs sociaux, des organisations de femmes et des mouvements de jeunesse, partageant une conviction commune : l'économie doit être au service de la société et non l'inverse.

Disons-le clairement :

L'Économie sociale et solidaire ne nie pas le marché, mais refuse sa domination absolue.

Elle ne rejette pas l'entreprise classique, mais refuse qu'elle soit l'unique acteur de création de richesse.

Elle n'est pas une importation : elle est l'économie de nos territoires et de nos terroirs.

Elle n'est pas une économie de substitution : elle est une économie de transformation.

Elle n'est pas l'économie des pauvres ; elle est l'économie des peuples qui choisissent de construire ensemble leur destin.

Pourtant, l'ESS demeure souvent exclue des mécanismes classiques de soutien à l'économie, de protection sociale et de production de données scientifiques.

Le principal défi n'est plus de démontrer l'utilité de l'ESS. Le défi est désormais de lui donner une place centrale dans les politiques et stratégies nationales de développement. Nos États africains gagneraient à l'intégrer pleinement dans leurs plans nationaux de développement, leurs programmes d'emploi, leurs stratégies agricoles et d'industrialisation, et leurs politiques de décentralisation.

C'est le projet d'une Afrique qui invente son propre modèle. Une Afrique qui refuse la fatalité, qui croit en ses propres ressources et qui entend bâtir un développement endogène, durable, souverain et profondément humain.

À notre Ministre, Dr Alioune Dione, qui a porté à bout de bras ce défi panafricain, et au Comité Local d'Organisation conduit par le Directeur de cabinet Mamadou Ndiaye, j'adresse un vibrant hommage.

Que Dakar 2026 s'inscrive résolument dans la promotion d'une Afrique unie dans sa pluralité, sa diversité, sa jeunesse et ses femmes. »



Son Excellence Monsieur Jean-Marc PISANI,

Ambassadeur, Chef de la Délégation de l'Union européenne au Sénégal

« C'est un grand honneur pour moi de prendre la parole à l'ouverture de ce Forum africain de l'Économie sociale et solidaire, sous le thème : « Faire de l'économie sociale et solidaire un moteur de transition, d'inclusion et de convergence en Afrique ».

Permettez-moi de saluer l'engagement remarquable du Sénégal en faveur de l'ESS. Sous votre leadership, le Sénégal fait figure d'avant-garde sur le continent africain. Par sa vision, son cadre institutionnel et la vitalité de ses acteurs, votre pays montre que l'Économie sociale et solidaire n'est pas seulement une réponse sociale : elle est aussi une réponse économique, une réponse territoriale, et une réponse d'avenir.

Permettez-moi d'articuler mon propos autour de quatre convictions.

L'ESS apporte une réponse concrète aux attentes de la jeunesse. Elle crée de la croissance, structure les territoires et propose des emplois ancrés dans les réalités locales — dans l'agriculture, la transformation, les services, l'artisanat, l'environnement, le numérique. L'ESS n'est donc pas une économie à la marge. Elle est une économie d'avenir.

L'ESS porte la solidarité, la coopération et la compétitivité. L'Europe s'est construite sur ces fondements. C'est parce qu'elle a su conjuguer la solidarité entre ses peuples, la coopération entre ses États et la compétitivité de son économie qu'elle a pu bâtir un espace de paix et de prospérité. L'Union européenne reconnaît pleinement, dans l'ESS, des valeurs qu'elle partage avec le Sénégal et l'Afrique.

Booster la compétitivité, investir dans les secteurs d'avenir et créer des emplois décents : c'est au cœur de la vision Sénégal 2050 comme de la stratégie Global Gateway de l'Union européenne. À travers Global Gateway, nous investissons dans l'énergie, la connectivité, le numérique, la formation et les infrastructures durables. À titre d'exemple, l'initiative

Investing in Young Businesses in Africa a déjà permis à près de 2 500 femmes entrepreneures africaines de bénéficier d'un appui technique et financier ; au total, elle fédère plus de 180 projets représentant jusqu'à 4,7 milliards d'euros d'engagements.

Au fond, nos destins sont liés. Quatorze kilomètres seulement séparent nos continents. Cette proximité géographique dit une vérité plus profonde encore : notre mobilité est liée, notre prospérité est liée, et notre avenir est lié.

Tout au long de mes quatre années au Sénégal, j'ai été profondément impressionné par la vitalité, l'esprit d'innovation et la créativité des jeunes, par la leadership de ses femmes entrepreneures et par la mobilisation des organisations de la société civile. De Saint-Louis à Kédougou, de Dakar à Matam, nous avons vu des initiatives émerger, grandir et répondre à des besoins réels. Ce dynamisme est une richesse nationale inestimable.

Notre responsabilité collective est d'aider cet entrepreneuriat à changer d'échelle : en facilitant l'accès au financement, à la formation, aux marchés et aux partenariats. L'Union européenne et ses États membres restent le premier investisseur et le premier partenaire commercial du Sénégal.

L'Union européenne reste persuadée que c'est ensemble, dans le respect, l'ambition et le partenariat, que nous pourrions construire cet avenir prospère tant souhaité.

Je vous remercie de votre aimable attention. »



Mme Yolanda DIAZ,

Ministre du travail et de l'ESS, vice-présidente du
gouvernement espagnol – Espagne

[VOIR EXTRAIT VIDEO](#)

[Texte de l'allocution de Mme Yolanda DIAZ à insérer — contenu en attente de réception]

Page réservée



01

PARTIE 1 : COMPRENDRE LE FORA'ESS DAKAR 2026



FORA'ESS

FORUM AFRICAÏN DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
AFRICAN SOCIAL AND SOLIDARITY ECONOMY FORUM
المنتدى الإفريقي للاقتصاد الاجتماعي والتضامني
2^e ÉDITION - DAKAR 2026

1.1 Un rendez-vous continental pour faire de l'Économie Sociale et Solidaire un levier de transformation

Le FORA'ESS Dakar 2026 s'inscrit dans une dynamique continentale visant à renforcer la place de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) dans les trajectoires de développement de l'Afrique. Organisée à Dakar, cette deuxième édition du Forum Africain de l'Économie Sociale et Solidaire a constitué un espace de dialogue, de réflexion et de construction collective réunissant une diversité d'acteurs engagés dans le développement de l'ESS sur le continent et au-delà.

À travers la mobilisation des États, des collectivités territoriales, des organisations de l'ESS, des réseaux, des organisations de la société civile, des institutions académiques, des partenaires techniques et financiers, du secteur privé ainsi que des organisations de jeunesse et de femmes, le FORA'ESS a cherché à créer les conditions d'un dialogue renouvelé autour des enjeux économiques, sociaux, environnementaux et territoriaux auxquels les sociétés africaines sont confrontées.

Cette deuxième édition intervient dans un contexte où l'ESS bénéficie d'une reconnais-

sance croissante dans les agendas internationaux et africains de développement. Elle constitue notamment un levier permettant de rapprocher les politiques publiques des initiatives portées dans les territoires et de renforcer les réponses collectives aux enjeux d'emploi, d'inclusion sociale, de réduction des inégalités, de transition écologique, de financement et de développement territorial.

Le FORA'ESS Dakar 2026 s'inscrit ainsi dans la continuité des engagements internationaux et continentaux en faveur d'un développement plus inclusif et durable, notamment ceux portés par **l'Agenda 2030 des Nations Unies et ses Objectifs de développement durable**, ainsi que par **l'Agenda 2063 de l'Union africaine** – « **L'Afrique que nous voulons** ».

Il prend également place dans une période marquée par la consolidation de la reconnaissance institutionnelle de l'ESS, notamment à travers la **Résolution A/RES/77/281 de l'Assemblée générale des Nations Unies**, adoptée en 2023, qui reconnaît la contribution de l'économie sociale et solidaire à la réalisation des Objectifs de développement durable.

Sur le continent africain, cette dynamique est également portée par la **Stratégie continentale de l'Union africaine pour l'Économie Sociale et Solidaire (2023-2033)**, qui inscrit l'ESS parmi les leviers de développement économique et social, de création d'emplois, d'inclusion, de cohésion sociale et de transformation des territoires.

Dans ce contexte, le FORA'ESS ne s'est pas limité à constituer un espace de partage d'ex-

périences. Il a cherché à faire émerger des convergences entre les différents acteurs et à favoriser le passage du dialogue à l'action, en mettant en évidence les conditions nécessaires au renforcement des écosystèmes de l'ESS sur le continent.

1.2 Une deuxième édition inscrite dans une dynamique africaine et internationale

Le FORA'ESS Dakar 2026 s'inscrit dans une dynamique construite progressivement à travers plusieurs espaces de dialogue et de plaidoyer consacrés à l'Économie Sociale et Solidaire.

Les précédentes rencontres ont contribué à structurer une réflexion collective sur le rôle de l'ESS dans les politiques publiques et sur la nécessité de renforcer les liens entre acteurs locaux, nationaux, continentaux et internationaux.

Dans cette continuité, les travaux engagés lors des précédents FORA'ESS et des Forums mondiaux de l'Économie Sociale ont contribué à faire progresser plusieurs enjeux : reconnaissance institutionnelle de l'ESS, développement des politiques publiques, rôle des collectivités territoriales, financement, coopération internationale, participation des jeunes et des femmes, innovation sociale et développement territorial.

Le FORA'ESS Dakar 2026 a ainsi constitué une nouvelle étape de cette dynamique. Il a permis de mettre en dialogue des expériences issues de différents territoires africains avec celles

d'acteurs internationaux et de faire émerger des préoccupations communes, mais également des réponses adaptées aux réalités propres aux territoires.

Cette édition s'inscrit également dans le prolongement des dynamiques portées par les grandes rencontres internationales de l'ESS, notamment celles du **GSEF**, ainsi que par les espaces panafricains consacrés à la jeunesse, aux femmes, à l'innovation sociale et au développement territorial.

1.3 Une ambition : passer du dialogue à la transformation

Au-delà de la rencontre entre acteurs, le FORA'ESS Dakar 2026 avait pour ambition de contribuer à une meilleure articulation entre **politiques publiques, initiatives territoriales et dynamiques citoyennes**.

L'enjeu était notamment de mieux comprendre comment l'ESS peut contribuer à répondre aux défis contemporains du continent : création d'emplois décents, autonomisation économique des jeunes et des femmes, réduction des inégalités, accès au financement, développement des territoires, transition écologique, innovation sociale, protection sociale et renforcement des capacités des acteurs.

Cette ambition repose sur une conviction centrale : le développement de l'ESS ne peut être dissocié des territoires dans lesquels elle se déploie. Les collectivités territoriales, les organisations communautaires, les coopératives, les mutuelles, les associations, les entreprises sociales et les réseaux constituent autant d'ac-

teurs indispensables à la construction d'écosystèmes économiques plus inclusifs et plus résilients.

Le Forum a ainsi cherché à favoriser une approche fondée sur la coopération entre les différentes catégories d'acteurs, en considérant l'ESS non seulement comme un secteur économique, mais comme une **modalité de transformation des territoires et des relations économiques et sociales**.

1.4 Une programmation conçue comme un espace de dialogue et de production collective

Le FORA'ESS Dakar 2026 s'est articulé autour de plusieurs formats complémentaires permettant de croiser les niveaux de réflexion et les expériences. La programmation a notamment reposé sur :

- les **séquences plénières**, consacrées aux grands enjeux et orientations de l'ESS ;
- les **Masterclass**, permettant d'approfondir certaines problématiques et expériences ;
- les **ateliers thématiques**, centrés sur des enjeux spécifiques et les expériences des acteurs ;
- les **sessions autogérées**, offrant aux réseaux, organisations et partenaires un espace pour présenter leurs initiatives, partager leurs pratiques et approfondir certaines problématiques ;
- le **Pré-forum Jeunesse**, consacré à la participation et au rôle des jeunes dans l'ESS ;

- le **Pré-forum Femmes**, consacré aux enjeux d'autonomisation, d'inclusion et de participation des femmes ;
- le **marché forain et les stands**, permettant de valoriser les initiatives, produits, services et innovations issus des écosystèmes de l'ESS.

Cette diversité de formats a permis de faire du Forum un espace combinant **réflexion stratégique, partage d'expériences, mise en réseau, valorisation des initiatives et construction de propositions**.

1.5 Une mobilisation panafricaine et internationale



L'une des principales caractéristiques du FORA'ESS Dakar 2026 réside dans l'ampleur de sa mobilisation. Le Forum a réuni des participants issus de plus de **25 pays africains** ainsi que des représentants provenant d'autres régions du monde, notamment d'Europe et d'Amérique. Cette diversité géographique a permis de confronter des expériences, des pratiques et des approches différentes autour d'enjeux communs. La participation d'acteurs issus des gouvernements, des collectivités territoriales, des réseaux de l'ESS, de la société civile, des universités, des organisations internationales, du secteur privé et des mouvements de jeunesse et de femmes a également contribué à renforcer la dimension multi-acteurs du Forum. Cette mobilisation constitue l'un des acquis importants de cette édition : elle témoigne de la capacité du FORA'ESS à fédérer autour de l'Économie Sociale et Solidaire des acteurs intervenant à différents niveaux et dans des contextes territoriaux variés.

cial, constitue une évolution importante dans la conception de cette édition.

Ces deux espaces ont été pensés comme de véritables temps de production et de contribution, et non comme de simples séquences préparatoires. Ils ont permis aux jeunes et aux femmes de travailler sur leurs propres priorités, de formuler des propositions et de contribuer aux orientations générales du Forum. Cette approche traduit une volonté de faire évoluer la place accordée aux jeunes et aux femmes dans les espaces consacrés à l'ESS : d'une participation essentiellement consultative vers une participation davantage orientée vers la **proposition, le plaidoyer et la co-construction**. Les productions issues de ces deux pré-forums constituent ainsi une composante importante des acquis du FORA'ESS Dakar 2026 et seront analysées plus largement dans les parties consacrées aux dynamiques produites et aux principaux livrables du Forum.

1.6 Une édition qui place les jeunes et les femmes au cœur de la dynamique

L'organisation du **Pré-forum Jeunesse** et du **Pré-forum Femmes**, en amont du Forum prin-

1.7 Un Forum orienté vers la production d'acquis et de perspectives

Le FORA'ESS Dakar 2026 ne se résume pas aux différentes séquences de dialogue qui se sont

déroulées pendant le Forum. Les échanges ont permis de faire émerger des **messages communs, des recommandations, des engagements, des propositions et différentes productions collectives** destinés à alimenter les dynamiques de développement de l'ESS. L'enjeu des Actes est précisément de dépasser la simple restitution chronologique des activités pour mettre en évidence ce que le Forum a réellement produit : **quelles dynamiques ont émergé, quelles convergences se sont dessinées, quelles propositions ont été formulées et quelles perspectives peuvent désormais être poursuivies ?**

C'est dans cette perspective que les travaux du Pré-forum Jeunesse, du Pré-forum Femmes et du Forum principal seront analysés dans la suite des présents Actes, avant de revenir sur les principaux acquis, les enseignements transversaux et les perspectives ouvertes par cette deuxième édition du FORA'ESS.



02

PARTIE 2 : FORA'ESS DAKAR 2026 EN CHIFFRES



FORA'ESS

FORUM AFRICAÏN DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
AFRICAN SOCIAL AND SOLIDARITY ECONOMY FORUM
المنتدى الإفريقي للإقتصاد الاجتماعي والتضامني
2^e ÉDITION - DAKAR 2026

DATES

7, 8 et 9 juillet 2026 (pré-forums le 6 juillet)**+ de 2 500**

Participants attendus

+ de 33

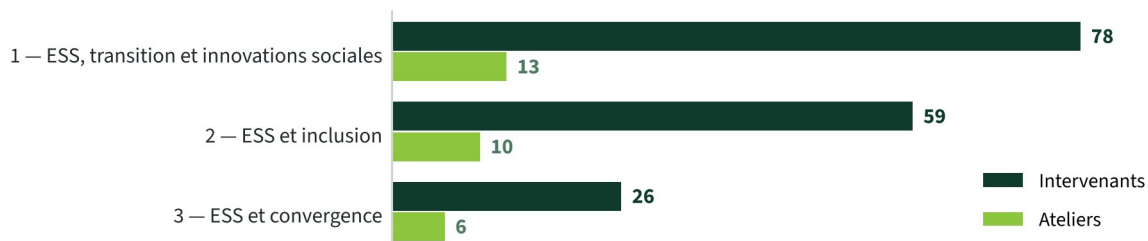
Pays représentés

+ de 200

Panélistes

Le programme

28 ateliers thématiques	06 plénières — ministres (2), collectivités territoriales et gouvernements locaux (2), partenaires et institutions de développement (2)	04 master class
19 sessions autogérées	2 pré-forums le 6 juillet : Jeunes et Femmes	02 Side events
01 réunion du Comité consultatif des Ministres en charge de l'ESS	01 foire d'exposition (marché forain africain) 2000 m ² aménagés en 200 stands	01 exposition institutionnelle avec 500 m ² aménagés en 20 stands

Le parcours thématique

Sous-thème	Ateliers	Intervenants
1 — ESS, transition et innovations sociales	13	78
2 — ESS et inclusion	10	59
3 — ESS et convergence	6	26
Total ateliers thématiques	29	163
Sessions autogérées	18	18

Les pays participants

33 pays au total, sur trois continents :

25 pays AFRIQUE	5 pays EUROPE	3 pays AMÉRIQUE
Cameroun, Maroc, Sénégal, Mauritanie, Côte d'Ivoire, Niger, République centrafricaine, Bénin, Guinée, Burundi, Tunisie, Burkina Faso, Togo, Cap-Vert, RD Congo, Sierra Leone, Guinée-Bissau, République du Congo, Gabon, Ouganda, Gambie, Kenya, Tchad, Soudan, Madagascar	France, Espagne, Belgique, Italie, Allemagne	Canada, Haïti, États-Unis

L'ouvrage collectif

35 contributeurs	28 articles répartis en 3 parties	14 pays représentés
----------------------------	---	-------------------------------

Préface du Président Bassirou Diomaye Diakharr Faye, note de présentation du Ministre Alioune Dione, postface du Ministre Bassilekin III



03

PARTIE 3 : LEÇON INAUGURALE ET PRESENTATION DE L'OUVRAGE SUR LES DYNAMIQUE ESS EN AFRIQUE



FORA'ESS

FORUM AFRICAIN DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
AFRICAN SOCIAL AND SOLIDARITY ECONOMY FORUM
المنتدى الإفريقي للاقتصاد الاجتماعي والتضامني
2^e ÉDITION - DAKAR 2026



Professeurs Sambou Ndiaye et Roger Mondoué Co-Présidents du comité scientifique FORA'ESS Dakar 2026,

La leçon inaugurale du Comité scientifique, Professeurs Sambou Ndiaye et Roger Mondoué Co-Présidents du comité scientifique FORA'ESS Dakar 2026, a posé le cadre intellectuel du forum, autour du thème « L'économie sociale et solidaire : moteur de transition, d'inclusion et de convergence en Afrique ».

Elle est parti d'un constat de contexte : une crise structurelle de la mondialisation néolibérale qui produit une polycrise, mais aussi une dynamique mondiale et panafricaine favorable à l'ESS — portée par l'OIT, l'ONU et l'Union africaine — avec des avancées institutionnelles réelles dans les États africains.

De là, la question centrale du forum : l'ESS est-elle un levier de transformation ou une économie de survie ? Le diagnostic pointe un décalage entre le potentiel de résilience et d'innovation de l'ESS et sa faible valorisation dans les politiques publiques, dans un système économique qui continue de généraliser l'exclusion et de détruire l'environnement. S'y ajoute la diversité des cadres juridiques et des ancrages ministériels d'un pays à l'autre.

Les trois axes du thème sont ensuite déclinés :

Transition — vers un autre système économique encadré dans le bien-être, respectueux de l'environnement et des droits des générations futures ; transitions agroécologique,

énergétique, digitale, citoyenne et sociale ; mais aussi transition vers une gouvernance plus démocratique articulant État, marché, société civile et territoires.

Inclusion — autonomisation des jeunes, des femmes et des groupes vulnérables via la finance solidaire et l'investissement à impact ; protection sociale extensive ; cohésion sociale ; justice sociale sous ses quatre formes (redistributive, cognitive, procédurale, de reconnaissance) ; équité socio-territoriale. Avec une formule forte : l'inclusion comme refus de la hiérarchie des savoirs et des langues.

Convergence — reconnaissance des modèles africains d'ESS, participation des acteurs à l'échelle des territoires, RSE, et convergences intra/inter-sectorielles, inter-catégories d'acteurs et multi-scalaires. L'ESS y est présentée comme moteur d'intégration sous-régionale et de solidarité africaine.

Quatre objectifs ont été assignés à cette deuxième édition : créer un espace d'échange et d'apprentissage entre acteurs de l'écosystème, valoriser les modèles innovants de terrain, démontrer la performance de l'ESS comme modèle générateur de valeur sociale, environnementale et économique, et formuler des recommandations aux États, collectivités, partenaires et secteur privé.

L'ouvrage collectif du Comité scientifique, publié chez L'Harmattan Sénégal, rassemble près de 280 pages et une trentaine d'experts — universitaires, politiques et société civile — venus de multiples pays africains. La méthode revendiquée est cartésienne : diviser la difficulté socio-économique du continent pour mieux l'affronter.

Le diagnostic. L'Afrique est prise dans un étau entre deux dynamiques. D'un côté l'héritage colonial : une économie formelle de traite, extractiviste et capitaliste, génératrice d'inégalités profondes. De l'autre le ghetto de l'informel : un embryon d'économie sociale enfermé dans la survie quotidienne, privé de leviers structurels, qui maintient les populations dans la précarité malgré leur résilience. L'ESS est présentée comme l'unique bouée de sauvetage pour sortir de ce dualisme — non pas héritée ni subie, mais née de dynamiques de résilience territoriales.

La structure de l'ouvrage suit trois temps : décrire les avancées et trajectoires concrètes des acteurs de l'ESS sur le continent ; analyser, en élaborant des outils théoriques rigoureux à partir des réalités du terrain africain ; projeter, en faisant de l'ESS un modèle économique de référence en matière d'économie politique, en Afrique et dans le monde.

L'ancrage. Diversité des trajectoires nationales et des modèles organisationnels, mais unité profonde dans les défis structurels — mêmes combats par-delà les contextes locaux. L'ESS est adossée à deux textes : la Résolution A/77/281 des Nations unies du 18 avril 2023 et l'Agenda 2063 de l'Union africaine avec sa stratégie décennale 2023-2032. Deux goulots

d'étranglement freinent son essor : des cadres juridiques encore incomplets et des lourdeurs politiques qui bloquent la mise en œuvre sur le terrain.

La thèse centrale. L'ESS n'est pas un simple secteur économique mais une réorganisation totale de la création de richesse. Une inversion des valeurs où le capital, le marché, les ressources et la technologie redeviennent des outils au service de l'émancipation humaine, et non des finalités. La solidarité y est agissante : elle mutualise les différences pour construire une force socio-économique collective.

Le propos culmine sur une formule : ici se joue le destin de l'Afrique — ouvrir une voie alternative au développement socioéconomique, un développement au centre duquel il y a l'Homme et non plus le capital.





04

PARTIE 4 : PRE FORUM JEUNESSE



FORA'ESS

FORUM AFRICAÏN DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
AFRICAN SOCIAL AND SOLIDARITY ECONOMY FORUM
المنتدى الإفريقي للإقتصاد الاجتماعي والتضامني
2^e ÉDITION - DAKAR 2026

Faire de la jeunesse un acteur de transformation de l'ESS – Consultez le rapport ici : [\[lien\]](#).

Le Pré-forum Jeunesse constitue l'une des séquences structurantes du FORA'ESS Dakar 2026. Organisé en amont du Forum principal, il a offert un espace spécifiquement consacré aux jeunes afin de leur permettre de se rencontrer, de confronter leurs expériences, de débattre des enjeux qui traversent leurs réalités et surtout de formuler collectivement des propositions pour renforcer leur rôle dans le développement de l'Économie Sociale et Solidaire en Afrique.

Au-delà d'une séquence préparatoire au Forum principal, le Pré-forum Jeunesse a été

conçu comme un **espace autonome de dialogue, de réflexion et de production collective**, permettant aux jeunes de porter leur propre lecture des transformations économiques, sociales et environnementales du continent.

Cette orientation répond à un enjeu majeur du développement de l'ESS en Afrique : celui de ne plus considérer les jeunes uniquement comme des bénéficiaires des politiques, programmes et dispositifs d'accompagnement, mais comme des **acteurs à part entière de la construction des réponses économiques et sociales de leurs territoires**.

Le Pré-forum s'est ainsi inscrit dans une logique de participation active, en associant différentes catégories de jeunes engagés dans l'ESS ou dans des domaines connexes : entrepreneuriat, innovation sociale, développement territorial, transition écologique, agriculture, numérique, coopération, recherche, engagement citoyen et initiatives communautaires.

4.1. Une mobilisation de la jeunesse autour des enjeux de transformation



La tenue du Pré-forum Jeunesse a permis de créer un cadre de rencontre entre des jeunes issus de différents territoires et de différents

espaces d'engagement. Cette diversité a constitué l'une des principales richesses de la séquence : elle a permis de confronter des ex-

périences, des pratiques et des réalités différentes, tout en faisant émerger des préoccupations communes.



Les échanges ont notamment permis de mettre en évidence les difficultés auxquelles les jeunes sont confrontés lorsqu'ils cherchent à développer des initiatives relevant de l'ESS : accès au financement, accompagnement entrepreneurial, accès aux marchés, développement des compétences, reconnaissance des initiatives, participation aux espaces de décision, accès aux outils numériques ou encore capacité à inscrire les projets dans la durée.

Mais les échanges ont également montré que ces difficultés ne résument pas la situation des jeunes africains.

Le Pré-forum a surtout permis de mettre en lumière **leur capacité d'initiative, leur créativité et leur volonté d'agir directement sur les transformations de leurs territoires**. À travers des initiatives entrepreneuriales, associatives, coopératives, citoyennes, environnementales ou numériques, les jeunes apparaissent comme des producteurs de solutions et comme des acteurs capables de contribuer concrètement au développement de modèles économiques plus inclusifs et durables.

4.2. Un espace de réflexion et de production collective

Le Pré-forum Jeunesse s'est structuré autour de différentes séquences de dialogue, notamment des **sessions plénières et des ateliers thématiques**, permettant d'articuler les réflexions collectives avec les réalités vécues par les jeunes.

Les plénières ont permis de poser les grandes problématiques relatives à la place de la jeunesse dans l'ESS et d'ouvrir les échanges sur les conditions nécessaires à un engagement plus important des jeunes dans les dynamiques économiques, sociales et territoriales.

Les ateliers ont, quant à eux, constitué des espaces de travail plus opérationnels. Ils ont permis aux participants d'approfondir certaines problématiques, de partager leurs expériences et de formuler des propositions.

Cette organisation a permis de passer progressivement :

du constat des difficultés → à l'identification des leviers d'action → puis à la formulation de propositions collectives. C'est précisément cette dimension de production collective qui donne au Pré-forum sa portée stratégique dans le cadre du FORA'ESS.

4.3. Des échanges orientés vers les conditions d'une plus grande capacité d'agir

Les discussions du Pré-forum ont fait ressortir une question transversale : **dans quelles**

conditions les jeunes peuvent-ils réellement devenir des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire et contribuer aux transformations de leurs territoires ?

Cette interrogation renvoie à plusieurs dimensions complémentaires : l'accès aux ressources financières et techniques, la formation et le développement des compétences, l'accès aux réseaux et aux marchés, la reconnaissance institutionnelle des initiatives portées par les jeunes, mais également leur participation effective aux mécanismes de décision et de définition des politiques publiques.

Le Pré-forum a ainsi permis de déplacer progressivement le regard porté sur la jeunesse : il ne s'agit plus uniquement de rechercher des dispositifs permettant « d'accompagner les jeunes », mais de créer les conditions leur permettant **d'entreprendre, d'innover, de co-opérer, de décider et de contribuer à la transformation des politiques publiques**. Cette évolution constitue un enseignement important du Pré-forum et rejoint l'ambition plus large du FORA'ESS de faire de l'ESS un véritable levier de transformation des économies et des territoires africains.

nesse de manière transversale dans les différents espaces de discussion.

Il ne s'agissait donc pas de créer un espace isolé consacré aux jeunes, mais de permettre à ceux-ci de **produire une parole collective susceptible d'être portée dans les espaces politiques, institutionnels et techniques du Forum**.

C'est dans cette perspective que les travaux du Pré-forum ont également contribué au processus d'élaboration de la **Déclaration africaine de la jeunesse pour l'Économie Sociale et Solidaire**, qui sera présentée dans une partie spécifique consacrée aux productions et acquis du FORA'ESS.

Les travaux et productions issus du Pré-forum Jeunesse font l'objet d'un **rapport dédié**, qui présente plus en détail les échanges, les priorités et les propositions formulées par les jeunes. **Consultez le rapport ici : [\[lien\]](#)**.

4.4. Une séquence qui prépare la contribution des jeunes au Forum principal

Le Pré-forum Jeunesse a également joué un rôle de passerelle vers le Forum principal. Les réflexions et propositions issues de cette journée ont vocation à nourrir les échanges du FORA'ESS et à inscrire la question de la jeu-





05

PARTIE 5 : PRE FORUM FEMMES



FORA'ESS

FORUM AFRICAIN DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
AFRICAN SOCIAL AND SOLIDARITY ECONOMY FORUM
المنتدى الإفريقي للإقتصاد الاجتماعي والتضامني
2^e ÉDITION - DAKAR 2026

Avec les femmes pour une économie sociale et solidaire forte, durable et transformatrice en Afrique. Consultez le rapport ici : [\[lien\]](#).

Le Pré-forum des Femmes de l'Économie sociale et solidaire s'est tenu le 6 juillet 2026 au Grand Théâtre de Dakar, en prélude au FORA'ESS Dakar 2026, sur le thème : « **Renforcement du pouvoir économique des femmes en Afrique** ». Il avait pour finalité de créer un espace de dialogue, de capitalisation, de co-construction et de plaidoyer permettant aux femmes actrices de l'ESS de porter une contribution structurée au Forum africain de l'Économie sociale et solidaire.



Le Pré-forum a réuni plus d'une centaine d'actrices, au-delà des 115 participantes attendues. La mobilisation a confirmé une forte diversité de profils : actrices économiques de base, organisations communautaires, GIE, coopératives, réseaux de femmes, structures de formation et d'incubation, institutions publiques, partenaires techniques et financiers, ainsi qu'une participation africaine plurinationale. Cette diversité a montré que l'ESS féminine n'est pas une abstraction institution-

nelle : elle existe déjà dans les territoires, les filières productives, les marchés, les groupements, les coopératives, les systèmes d'épargne communautaire et les initiatives de transformation locale.

La ligne de force politique qui s'est imposée tout au long de la journée peut être résumée ainsi : passer de la reconnaissance symbolique des femmes à l'effectivité économique de leur pouvoir. Les femmes de l'ESS ne sont pas de simples bénéficiaires de projets. Elles sont productrices, transformatrices, commerçantes, dirigeantes de coopératives, animatrices de mutuelles, organisatrices d'épargne communautaire, entrepreneures sociales et créatrices de valeur dans les territoires. La note de position consolidée après les travaux de groupes et la plénière de clôture affirme que le renforcement du pouvoir économique des femmes n'est pas un slogan d'autonomisation, mais la reconnaissance d'un fait : les femmes de l'ESS constituent déjà une infrastructure économique, sociale et territoriale majeure.

Les interventions d'ouverture, les échanges institutionnels, les témoignages de terrain et les travaux de groupes ont convergé vers une même thèse : renforcer le pouvoir économique des femmes, c'est transformer leur contribution réelle en pouvoir effectif. Ce pouvoir se traduit par la capacité de décider, produire, investir, accéder aux ressources, mutualiser les moyens, vendre sur les marchés, être représentées dans les instances de décision et rendre les engagements vérifiables

Priorité finale	Portée
Reconnaissance institutionnelle et représentation effective	garantir que les femmes de l'ESS soient présentes dans les espaces où se prennent les décisions relatives aux politiques, aux ressources et aux mécanismes de suivi.
Financement structurant, progressif et adapté	passer du microcrédit de survie à des mécanismes de financement capables d'accompagner le cycle réel des activités féminines, depuis la production jusqu'au passage à l'échelle.
Accès sécurisé aux ressources productives, aux infrastructures et à la mutualisation économique	sécuriser le foncier, l'eau, l'énergie, les équipements, les infrastructures mutualisées, les intrants, les emballages et les centrales d'achat communautaires.
Marchés locaux, commande publique, stratégie commerciale et chaînes de valeur	dépasser une conception abstraite de l'accès au marché en accompagnant la conquête du marché local, la diversification des produits, la préparation commerciale, la labellisation, la certification et la soumission aux marchés publics et privés.
Formation continue, formalisation utile, professionnalisation et assistance technique	remplacer les formations ponctuelles par des parcours complets intégrant gestion, formalisation, comptabilité simplifiée, leadership, digitalisation, agréments, codesbarres, qualité, emballage et traçabilité.
Alliance africaine, ancrage territorial et redevabilité des engagements	faire du Pré-forum le point de départ d'une dynamique durable, portée par une alliance africaine, un ancrage dans les collectivités et un mécanisme de suivi.

Le Pré-forum propose d'inscrire huit engagements prioritaires dans la Déclaration de Dakar :

- Reconnaître officiellement les femmes comme actrices économiques centrales de l'ESS.
- Garantir leur représentation dans les espaces de décision, de concertation, de financement et de suivi.
- Mettre en place des mécanismes de financement adaptés aux cycles productifs des femmes.
- Sécuriser l'accès aux ressources productives, aux infrastructures et à la logistique.
- Ouvrir effectivement l'accès aux marchés locaux, publics, privés, territoriaux et institutionnels.

- Déployer des parcours continus d'accompagnement, de formalisation et d'assistance technique.
- Soutenir les innovations utiles et la mutualisation économique.
- Créer un mécanisme de suivi des engagements, avec comité, tableau de bord, indicateurs, revue périodique, capitalisation annuelle et ancrage territorial.

Le mécanisme de suivi proposé repose sur une logique simple : ne pas créer une structure de plus, mais rendre visibles les engagements et vérifier ce qui change réellement dans le pouvoir économique des femmes. Il se décline en huit chantiers : gouvernance, financement, ressources productives, marchés, assistance technique et formalisation, digitalisation et innovation, ancrage territorial, capitalisation et alliance africaine.

Sans les femmes, il n'y aura pas d'économie sociale et solidaire forte, durable et transformatrice en Afrique.

Le message final est clair : le Pré-forum ne demande pas que les femmes soient davantage

aidées à survivre. Il demande que l'on investisse dans celles qui font déjà tenir une part essentielle de l'économie réelle. Il appelle le FORA'ESS Dakar 2026 à inscrire le renforcement du pouvoir économique des femmes dans ses conclusions, ses engagements, son mécanisme de suivi et la Déclaration de Dakar.

Synthèse du déroulé – Pré-forum des Femmes de l'ESS



1. Cadre et architecture de la journée

Lors de cette journée, plus d'une centaine d'actrices y ont pris part, au-delà des 115 participantes attendues.

La journée n'a pas été pensée comme une suite de discours. Le format était participatif et orienté résultats. Le but : produire une note de position directement exploitable par le Forum principal.

Le dispositif s'est articulé en trois phases successives :

1. Capitalisation et mise en contexte. Montrer ce que les femmes de l'ESS font déjà, à partir de cas concrets.
2. Dialogues stratégiques. Relier ces réalités aux politiques publiques, au financement, à la formation et à la coopération africaine.

3. Co-construction des recommandations. Traduire les échanges en propositions opérationnelles, à travers des travaux de groupes puis une consolidation en plénière.

Concrètement, la journée a enchaîné huit moments : accueil et enregistrement, cérémonie d'ouverture, projection audiovisuelle, interventions institutionnelles, panel d'expériences, travaux de groupes, restitution, puis plénière de clôture. L'architecture prévue a été tenue, avec quelques ajustements liés au temps et à l'organisation.

2. Déroulé des séquences plénières

2.1. OUVERTURE ET CADRAGE POLITIQUE

Les interventions d'ouverture ont fixé le ton. Le FORA'ESS doit déboucher sur des propositions concrètes, pas sur un événement de plus sans suite. Autre affirmation forte : l'ESS n'est ni une

économie secondaire ni une économie de survie. C'est une économie d'avenir, ancrée dans les territoires, les communautés et les familles.

Le message central : les femmes ne doivent plus être vues comme de simples bénéficiaires. Elles sont productrices, transformatrices, organisatrices de solidarité locale et porteuses de solutions. Cette idée a nourri tout le reste de la journée.

2.2. PROJECTION VIDÉO ET CAPITALISATION DES EXPÉRIENCES

Des capsules vidéo ont donné un visage concret à l'ESS féminine : groupements de femmes, systèmes d'épargne et de crédit, coopératives inter-territoriales, transformation locale, micro-jardinage, initiatives communautaires.

Le constat est net. Les solutions existent déjà. Le problème tient à leur dispersion, leur faible capitalisation, leur manque de reconnaissance et leur difficulté à changer d'échelle.

2.3. INTERVENTIONS INSTITUTIONNELLES ET MINISTÉRIELLES

Cette séquence a inscrit le sujet dans une perspective africaine. L'autonomisation économique des femmes y a été présentée comme un impératif de développement et de stabilité, et non comme une simple question sociale.

Une idée a marqué les échanges : le pouvoir économique d'une femme ne se mesure pas à son seul revenu. Il se lit dans sa capacité à décider, investir, entreprendre, innover, créer des emplois et peser sur les choix de sa communauté.

L'intervention ministérielle sénégalaise a apporté un cadrage opérationnel autour de

quatre verbes : structurer, former, financer, valoriser. Elle a relié la réflexion à des leviers d'action publique précis : coopératives productives solidaires, formation technique, éducation financière, numérique, lignes préférentielles, fonds de mutualisation et mécanismes de garantie.

2.4. PANEL « EXPÉRIENCES DE TERRAIN ET ENTREPRENEURIAT SOCIAL »

Le panel a mis en avant des modèles concrets. Les témoignages ont porté sur l'inclusion des femmes vulnérables ou en situation de handicap, la formation professionnelle, l'incubation sociale, la formalisation, le cautionnement solidaire, l'épargne communautaire, les coopératives féminines, l'innovation énergétique et le leadership.

Trois leçons en ressortent :

- Former ne suffit pas. Il faut accompagner les femmes jusqu'à la formalisation, au financement, au marché et à la gouvernance.
- Le financement doit être sécurisé autrement. Cautionnement solidaire et mécanismes de mutualisation sont des garanties adaptées.
- L'innovation doit être utile. Elle doit réduire les coûts, améliorer la qualité et accroître l'autonomie économique.

3. Travaux de groupes thématiques

La troisième phase a reposé sur cinq ateliers thématiques. Chaque groupe a suivi la même grille : problèmes prioritaires, recommandations, acteurs responsables, conditions de réussite et message fort pour la note finale.

Atelier	Problèmes prioritaires	Recommandations clés	Message porté
1. Accès au financement et à l'investissement	Financement insuffisant ou inadapté ; taux et garanties peu compatibles avec la réalité des femmes ; faible accès à l'information financière	Fonds dédiés ; garanties souples et cautionnement solidaire ; éducation financière et suivi comptable ; implication des collectivités	Financer les femmes de l'ESS, c'est investir dans leur capacité productive, pas soutenir la survie.
2. Gouvernance et leadership féminin	Faible représentation dans les espaces de décision ; leadership peu reconnu ; dépendance et dispersion des coopératives	Plateforme de leadership des femmes en coopérative, espace de formation et de plaidoyer ; partenariats publics et privés	Promouvoir le leadership pour l'épanouissement des femmes dans les coopératives.
3. Formation, normes et labellisation	Manque de lieux de formation ; formations ponctuelles sans suivi ; accès difficile aux normes, foires et labels	Formations continues et pratiques ; suivi post-formation ; accès aux foires ; soutien aux produits locaux	Former doit conduire à produire mieux, vendre mieux et accéder aux marchés.
4. Accès aux marchés	Débouchés faibles ; saturation des mêmes produits ; coûts élevés des intrants et emballages ; difficultés d'agréments et de codes-barres	Conquérir d'abord le marché local ; organiser par filière ; centrales d'achat communautaires ; assistance technique commerciale	Ouvrir les marchés suppose une stratégie commerciale complète, du local aux circuits publics et privés.
5. Innovation, digitalisation et évolution économique	Faible diversification ; digitalisation insuffisante ; visibilité limitée ; peu d'accès aux appels d'offres	Numérique utile à la production et à la vente ; diversification ; plateformes commerciales ; IA quand les conditions sont réunies	L'innovation doit réduire les coûts, améliorer la qualité et ouvrir de nouveaux marchés.

Les groupes n'ont pas remis en cause l'orientation de la note. Ils l'ont rendue plus opérationnelle, sur quatre points : la stratégie commerciale à partir du marché local, l'assistance technique (agréments, certification, emballage), la mutualisation économique et l'ancrage dans les collectivités.

4. Restitution, clôture et enseignements

Chaque groupe a présenté ses conclusions en plénière. Les apports ont ensuite été intégrés à la note de position, validée lors de la plénière de clôture. Cette note est le principal résultat politique de la journée. Son fil conducteur :

passer de la reconnaissance symbolique à l'effectivité économique.

Elle se décline en six priorités : reconnaissance et représentation effective ; financement structurant et adapté ; accès sécurisé aux ressources productives ; accès aux marchés ; formation continue et assistance technique ; alliance africaine et redevabilité. Elle propose aussi huit engagements à inscrire dans la Déclaration de Dakar, assortis d'un mécanisme de suivi (comité, tableau de bord, revue annuelle).

Trois enseignements transversaux se dégagent du déroulé :

- Un fil cohérent du début à la fin. De l'ouverture aux ateliers, toutes les séquences ont convergé vers la même idée : transformer la contribution réelle des femmes en pouvoir effectif.
- Un dialogue multi-acteurs réel. Actrices de terrain, réseaux, structures d'accompagnement, institutions et délégations africaines (Congo, Côte d'Ivoire, Came-

roun, Bénin, Mauritanie, RDC, Gabon, Kenya) ont échangé dans un même espace.

- Un écosystème vivant mais peu cartographié. La journée a révélé une ESS féminine dense et active, mais encore insuffisamment documentée. D'où la recommandation de transformer la liste de présence en première base de suivi post-forum

Consultez le rapport ici : [\[lien\]](#).



AFRICAIN
MIE SOCIALE
RE



06

PARTIE 6 : FORUM PRINCIPAL



FORA'ESS

FORUM AFRICAIN DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
AFRICAN SOCIAL AND SOLIDARITY ECONOMY FORUM
المنتدى الإفريقي للإقتصاد الاجتماعي والتضامني
2^e ÉDITION - DAKAR 2026

Les ateliers du FORA'ESS ont constitué des espaces privilégiés d'échanges d'expériences, de confrontation des pratiques et de réflexion collective autour des différentes dimensions de l'économie sociale et solidaire en Afrique. Ils ont permis de mettre en dialogue des acteurs issus de contextes nationaux, institutionnels et territoriaux différents, tout en faisant ressortir des préoccupations communes relatives au financement, à l'inclusion, à l'autonomisation, à la gouvernance, au développement territorial et à la reconnaissance de l'ESS.

Au-delà des contributions propres à chaque atelier, leur lecture croisée permet de faire apparaître des **dynamiques transversales** qui structurent les échanges du Forum. Les expériences présentées ne relèvent pas uniquement de modèles isolés : elles témoignent de pratiques, de mécanismes et de réponses qui peuvent être rapprochés, confrontés et, dans certains cas, reproduits ou adaptés à d'autres territoires africains.

La présente analyse propose une **lecture synthétique et transversale des échanges**, organisée autour des trois sous-thèmes du Forum : **ESS et inclusion, ESS et convergence, puis ESS et transition**. Pour chaque sous-thématique, la restitution met en évidence les principales dynamiques issues des échanges, les convergences entre les expériences présentées, ainsi que les enjeux et perspectives qui se dégagent.

SOUS-THÈME I – ESS, TRANSITION ET INNOVATIONS SOCIALES



Le premier sous-thème du FORA'ESS 2026, consacré à « **l'ESS, transition et innovations sociales** », a constitué un espace de réflexion particulièrement large sur les transformations économiques, écologiques, sociales et technologiques à l'œuvre sur les territoires africains. Les onze ateliers qui le composent ont abordé des entrées complémentaires : transition énergétique et économie verte, performance et mesure d'impact, initiatives citoyennes et résilience, engagement civique, agroécologie et circuits courts, digitalisation et intelligence artificielle, sécurité alimentaire, recherche et innovation, ainsi que les formes de solidarité informelles et endogènes.

L'intérêt de cette programmation réside précisément dans cette diversité. Elle montre que la transition ne peut être réduite à une transformation technologique ou environnementale. Elle touche également les **modes de production, les pratiques citoyennes, les formes d'organisation collective, les systèmes alimentaires, les modèles économiques, les usages du numérique et les mécanismes de solidarité**. Les échanges ont ainsi permis de considérer l'ESS comme un espace capable d'articuler ces différentes dimensions et de rapprocher innovation, utilité sociale et développement territorial.

Les ateliers ayant alimenté la réflexion

- *Atelier 1 : Transition énergétique et ruralité : enjeux, défis et perspectives*
- *Atelier 2 : Transition énergétique, entrepreneuriat et économie verte*
- *Atelier 3 : Transition citoyenne et sociale : performance et mesures d'impact*

- *Atelier 4 : Transition citoyenne et sociale : des projets locaux aux impacts globaux*
- *Atelier 5 : Transition citoyenne et sociale : initiatives locales et résilience*
- *Atelier 6 : Transition citoyenne et sociale : cadre de vie et engagement civique*
- *Atelier 7 : Agroécologie et circuits courts : pratiques alternatives et politiques*
- *Atelier 8 : Mobilité, digitalisation et intelligence artificielle au service de l'ESS*
- *Atelier 9 : Agroécologie et circuits courts : transition écologique et sécurité alimentaire*
- *Atelier 10 : Innovation et recherche académique en ESS*
- *Atelier 11 : ESS et solidarités informelles et endogènes en Afrique.*

1. Une transition pensée comme une transformation globale des territoires

La première idée forte qui ressort de l'ensemble des ateliers est que **la transition ne peut être pensée de manière sectorielle**. Les échanges sur l'énergie, l'agriculture, l'environnement, l'emploi, le numérique ou encore la citoyenneté convergent vers une même conception : la transition doit transformer simultanément les conditions de production, les modes de vie, les relations sociales et les capacités d'action des territoires.

Dans les zones rurales, cette approche apparaît notamment à travers la question de l'accès à l'énergie. Les échanges ont montré que la transition énergétique est indissociable des enjeux de **résilience territoriale, de souveraineté économique, d'entrepreneuriat local et de mobilisation des capacités des jeunes**,

des femmes et des personnes handicapées.

L'expérience présentée autour des foyers améliorés illustre cette articulation : la réduction de la consommation de bois est envisagée à la fois comme un enjeu environnemental et comme une opportunité d'entrepreneuriat écologique.

Cette même logique se retrouve dans les ateliers consacrés à l'agroécologie. La transition écologique est mise en relation avec la **sécurité alimentaire, la préservation de la biodiversité, la résilience climatique et la valorisation des productions locales**. Les travaux sur les systèmes alimentaires montrent également que les réponses doivent être adaptées aux réalités rurales et urbaines, qui peuvent être différentes mais complémentaires.

2. L'ancrage territorial comme condition de la transition

Un deuxième enseignement transversal est la place centrale accordée aux **territoires**. Les expériences présentées montrent que les transitions prennent d'abord forme à travers des initiatives locales : agriculture familiale, micro-jardinage, projets communautaires, entrepreneuriat écologique, initiatives de recyclage, actions citoyennes ou encore dispositifs de solidarité.

Cette approche repose sur une idée importante : **les territoires ne sont pas seulement les espaces où les politiques de transition sont appliquées ; ils sont aussi les lieux où elles sont conçues, expérimentées et appropriées.**

Les échanges ont notamment insisté sur la nécessité de renforcer les capacités locales et

de mieux associer les populations aux transformations qui les concernent. Dans l'atelier consacré aux systèmes alimentaires locaux, les recommandations soulignent ainsi l'importance de prendre en compte les acteurs dans l'élaboration des politiques publiques, de renforcer leur interaction et de développer des projets communautaires durables.

Cette territorialisation permet également de mieux articuler les différentes dimensions de l'ESS : production, emploi, environnement, alimentation, solidarité, innovation et participation citoyenne.

L'enjeu n'est donc pas seulement de diffuser des solutions dans les territoires, mais de permettre aux territoires de devenir eux-mêmes des espaces d'innovation et de transformation.

3. De l'initiative locale à la résilience collective

Les ateliers consacrés aux initiatives citoyennes et à la résilience ont montré que l'ESS peut constituer un **mécanisme de réponse collective aux vulnérabilités**. Les initiatives présentées autour de l'environnement, de la jeunesse, de l'entrepreneuriat social, de la santé communautaire ou encore de l'engagement civique montrent que les populations ne sont pas uniquement bénéficiaires des politiques publiques. Elles peuvent également être **productrices de solutions**.

Cette dimension est particulièrement visible dans les initiatives locales accompagnées pour renforcer la résilience des territoires, mais également dans les expériences liées à l'engagement environnemental des jeunes, au recyclage et à la médiation culturelle. Le programme lui-même regroupait ces expériences sous l'angle de la transition citoyenne, du cadre de vie et de l'engagement civique. L'innovation sociale apparaît ainsi moins comme une innovation technologique que comme une **capacité collective à répondre autrement aux besoins sociaux**.

4. L'agroécologie et les systèmes alimentaires comme espaces majeurs de transition

Les ateliers consacrés à l'agroécologie ont donné une place importante à la question de la **transformation des systèmes alimentaires africains**. Les discussions ont mis en évidence plusieurs enjeux liés :

- résilience des agricultures face au changement climatique ;
- valorisation des productions locales ;
- circuits courts ;
- préservation de la biodiversité ;
- gestion durable de l'eau ;
- implication des femmes ;
- organisation collective des producteurs.

L'agroécologie apparaît donc comme un domaine particulièrement pertinent pour l'ESS parce qu'elle permet de rapprocher **production économique, protection de l'environnement et utilité sociale**. Les expériences présentées montrent également que les modèles agricoles ne peuvent être dissociés des

questions d'organisation et de gouvernance. Les travaux sur les systèmes alimentaires locaux recommandent notamment de renforcer l'interaction entre acteurs et la participation citoyenne, tout en valorisant davantage les travaux de recherche.

5. Le numérique comme nouvel espace d'innovation pour l'ESS

Les échanges ont également fait apparaître une transformation importante : **la transition numérique devient progressivement une composante de la transformation des modèles de l'ESS**. Il en ressort que le numérique peut notamment permettre :

- de connecter les organisations de l'ESS aux marchés ;
- de développer de nouveaux services ;
- d'améliorer l'accompagnement des producteurs ;
- de faciliter la mise en réseau des acteurs ;
- d'expérimenter de nouvelles formes d'innovation sociale.

Mais les échanges invitent aussi à ne pas considérer la digitalisation comme une solution automatique. Elle suppose des **capacités, des infrastructures, des compétences et un accompagnement adapté**. L'enjeu est donc moins de « numériser l'ESS » que de faire du numérique un **outil au service de ses finalités sociales et territoriales**.

6. L'innovation sociale a besoin de connaissances, de recherche et de mesure d'impact

Un autre enseignement transversal concerne la nécessité de mieux relier **expérimentation, recherche et évaluation**.

L'atelier 3 a placé la question de la performance et de la mesure d'impact au cœur des discussions, tandis que **l'atelier 10** a explicitement abordé la recherche académique, la formation, la digitalisation, l'innovation et les cadres réglementaires.

Cette convergence révèle un enjeu majeur pour le développement de l'ESS en Afrique : les initiatives sont nombreuses, mais leur **documentation, leur évaluation et leur capitalisation doivent être renforcées**.

L'innovation sociale ne peut véritablement changer d'échelle que si les expériences sont documentées, évaluées et transformées en connaissances partageables.

Cela implique notamment de renforcer les liens entre :

**chercheurs ↔ acteurs de terrain ↔
collectivités ↔ pouvoirs publics ↔
organisations de l'ESS.**

La recherche ne doit donc pas intervenir uniquement après l'action. Elle peut devenir une composante de l'expérimentation elle-même.

7. Les solidarités endogènes : une ressource africaine pour la transition

L'un des apports particulièrement intéressants du sous-thème réside dans la place accordée aux **formes de solidarité informelles et endogènes**. Les tontines, les mécanismes communautaires, les solidarités locales et les formes traditionnelles d'entraide constituent déjà des pratiques économiques et sociales fondées sur la confiance, la mutualisation et la réciprocité. Le programme leur consacrait un atelier spécifique, consacré aux solidarités informelles et endogènes en Afrique. Ces pra-

tiques invitent à repenser l'innovation sociale à partir des réalités africaines. L'innovation ne consiste donc pas nécessairement à importer de nouveaux modèles. Elle peut aussi consister à **reconnaître, structurer, améliorer et mettre à l'échelle des mécanismes qui existent déjà dans les communautés**. C'est une idée stratégique forte pour l'ESS africaine : **les territoires disposent déjà d'un capital social et solidaire sur lequel les politiques de transition peuvent s'appuyer**.

8. Les principales tensions apparues

Au-delà des convergences, les ateliers ont fait apparaître plusieurs questions qui restent ouvertes.

- **Transition écologique et contraintes économiques :** Les acteurs souhaitent accélérer les transitions, mais certaines solutions restent coûteuses ou difficiles d'accès. La question du coût des équipements, par exemple, apparaît directement dans les échanges sur les foyers améliorés. Les recommandations évoquent ainsi la nécessité de subventions publiques et de financements verts adaptés.
- **Innovation et capacités réelles des acteurs :** Le développement de solutions innovantes suppose des compétences, de la formation et des ressources. L'innovation ne peut donc être dissociée du renforcement des capacités.
- **Localisation des solutions et changement d'échelle :** Les initiatives sont souvent fortement ancrées dans leur territoire. La question demeure de savoir

comment les reproduire ailleurs sans perdre leur pertinence contextuelle.

- **Informalité et structuration** : Les mécanismes endogènes constituent une richesse, mais leur reconnaissance et leur articulation avec les dispositifs institutionnels restent un enjeu.
- **Innovation et preuve d'impact** : Enfin, l'importance croissante accordée à la mesure d'impact pose une question essentielle : **comment mesurer la performance d'organisations dont la valeur ne se limite pas à leur rentabilité économique ?**

9. Orientations transversales issues des ateliers

Au regard des échanges, plusieurs orientations se dégagent pour renforcer la contribution de l'ESS aux transitions africaines :

→ **Renforcer les capacités des acteurs locaux**, notamment des jeunes, des femmes et des groupes vulnérables, afin qu'ils puissent devenir pleinement acteurs des transitions.

→ **Développer des mécanismes de financement adaptés**, notamment pour la transition énergétique, l'agroécologie et les initiatives écologiques, en mobilisant davantage les financements verts et solidaires.

→ **Territorialiser davantage les politiques de transition**, en associant les collectivités, les communautés et les organisations de l'ESS à leur conception et à leur mise en œuvre.

→ **Soutenir les circuits courts et les systèmes alimentaires territorialisés**, afin de rapprocher producteurs, consommateurs et territoires.

→ **Reconnaître et valoriser les mécanismes de solidarité endogènes**, tout en créant les conditions de leur structuration et de leur mise à l'échelle.

→ **Faire du numérique un outil d'inclusion et de développement**, notamment pour l'accès aux marchés, l'information, la formation et l'accompagnement.

→ **Renforcer les liens entre recherche, innovation et action**, en développant des dispositifs de recherche-action, de documentation et de capitalisation.

→ **Améliorer les dispositifs de mesure de l'impact**, en développant des indicateurs permettant de prendre en compte les dimensions économiques, sociales, environnementales et territoriales de la performance.

→ **Créer davantage de passerelles entre acteurs**, notamment entre ESS, collectivités, secteur privé, universités et pouvoirs publics.

Conclusion du sous-thème

*Au terme des échanges, le sous-thème I fait ainsi apparaître l'ESS comme un levier de transition capable d'articuler innovation, solidarité et transformation territoriale. La transition africaine ne pourra cependant produire des effets durables que si elle s'appuie **sur les capacités locales, reconnaît les savoirs et mécanismes endogènes**, renforce les alliances entre*

acteurs et transforme les initiatives locales en dynamiques durables et reproductibles.

La principale question est désormais de créer les conditions permettant de consolider ces

*initiatives, de mieux les documenter et les évaluer, de faciliter leur financement et d'accompagner leur changement d'échelle, sans perdre **leur ancrage territorial ni leur finalité sociale.***

SOUS-THÈME II – ESS ET INCLUSION



Le deuxième sous-thème du FORA'ESS 2026, consacré à « **l'ESS et inclusion** », a placé au cœur des échanges les conditions économiques, sociales et institutionnelles permettant de réduire les exclusions et de renforcer le pouvoir d'agir des populations. Les ateliers ont particulièrement insisté sur **l'autonomisation économique des femmes, l'insertion et l'entrepreneuriat des jeunes, l'accès au financement, la réduction des inégalités, la protection des personnes vulnérables et la structuration des initiatives collectives**.

Les échanges ont progressivement fait apparaître une approche plus large, dans laquelle l'inclusion suppose de pouvoir accéder aux ressources, développer ses compétences, créer et consolider une activité, accéder aux marchés, participer aux décisions, bénéficier d'une protection sociale et inscrire son activité dans des cadres collectifs et institutionnels durables.

Les ateliers consacrés à la finance solidaire, à l'entrepreneuriat des jeunes, à l'autonomisation des femmes, à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités se rejoignent ainsi autour d'une même interrogation : **comment faire de l'ESS un véritable levier d'émancipation et non simplement un mécanisme de réponse aux situations de vulnérabilité ?**

Les ateliers ayant alimenté la réflexion :

- *Atelier 13 : Finance solidaire et investissement à impact social*
- *Atelier 14 : Entrepreneuriat des jeunes et incubateurs sociaux : mode d'emploi et durabilité*
- *Atelier 15 : Entrepreneuriat des jeunes et incubateurs sociaux : mode d'emploi et durabilité*
- *Atelier 16 : Entrepreneuriat des jeunes et incubateurs sociaux : création d'emplois et socialisation des relations humaines*

- *Atelier 17 : ESS et autonomisation des femmes : entrepreneuriat féminin et résilience des femmes*
- *Atelier 18 : ESS et autonomisation des femmes : entrepreneuriat féminin et résilience des femmes*
- *Atelier 19 : ESS et autonomisation des femmes*
- *Atelier 20 : Inclusion sociale et réduction des inégalités*
- *Atelier 21 : Finance solidaire et investissement à impact social*
- *Atelier 22 : ESS et autonomisation des femmes*

Cette programmation fait ressortir trois grands champs d'intervention : **le financement et l'inclusion économique, l'insertion et l'entrepreneuriat des jeunes, et l'autonomisation des femmes et des groupes vulnérables.**

1. De l'accès au financement à l'autonomie économique

L'un des enseignements les plus transversaux du sous-thème est que **l'accès au financement constitue une condition nécessaire, mais ne suffit pas à garantir l'inclusion économique.** Les ateliers consacrés à la finance solidaire et à l'investissement à impact ont mis en évidence la diversité des mécanismes permettant de financer les initiatives de l'ESS : microfinance, investissement à impact, épargne, mécanismes communautaires, finance endogène, Mobile Money ou encore dispositifs coopératifs.

L'atelier 13 associait notamment **microfinance, critères de performance de l'investissement à impact, leadership, innovation**

sociale, épargne et digitalisation de la finance solidaire. L'atelier 21 a prolongé cette réflexion à partir d'expériences de finance endogène et solidaire, mais également à travers la question de la dette et de la capitalisation solidaire.

La distinction est particulièrement importante pour les femmes et les jeunes, souvent orientés vers des dispositifs de microcrédit qui permettent de démarrer une activité sans nécessairement créer les conditions de sa consolidation.

L'inclusion financière doit donc évoluer vers une **inclusion économique durable**, permettant non seulement d'emprunter, mais aussi d'investir, d'accumuler, de produire, de commercialiser et de renforcer progressivement son autonomie économique.

2. De la vulnérabilité à la capacité d'agir : une nouvelle lecture de l'inclusion

Les ateliers ont également permis de déplacer progressivement le regard porté sur les populations vulnérables.

Les femmes, les jeunes, les personnes en situation de handicap ou les populations vivant dans des contextes fragiles ne sont pas uniquement présentés comme des **bénéficiaires de dispositifs sociaux.** Ils apparaissent comme des acteurs économiques et sociaux capables de produire des solutions, de créer des emplois et de participer au développement de leurs territoires.

Cette approche est particulièrement visible dans les ateliers consacrés à l'entrepreneuriat des jeunes. Les différentes expériences d'incu-

bation, de formation, d'insertion et d'entrepreneuriat collectif montrent que les jeunes peuvent devenir des **producteurs de solutions locales** lorsqu'ils disposent d'un environnement favorable.

L'atelier 16 va notamment jusqu'à associer entrepreneuriat des jeunes, création d'emplois et **socialisation des relations humaines**, tandis que les ateliers précédents mettent en avant les incubateurs comme espaces de structuration des initiatives et d'accompagnement vers la durabilité.

3. L'entrepreneuriat des jeunes nécessite un véritable écosystème d'accompagnement

Les échanges consacrés aux jeunes ont montré que la création d'une activité ne peut être considérée comme une finalité en soi. Les expériences présentées au Maroc, en Côte d'Ivoire, au Sénégal, en République centrafricaine, en Mauritanie et en République démocratique du Congo montrent différentes formes d'accompagnement : **incubation citoyenne, insertion professionnelle, entrepreneuriat collectif, formation des accompagnateurs, innovation sociale et écologique, gouvernance environnementale et création d'emplois**.

Il ne suffit pas de former un jeune ou de financer son projet. Il faut également pouvoir l'accompagner dans :

- la structuration de son activité ;
- la gestion ;
- l'accès au financement ;
- l'accès au marché ;
- la mise en réseau ;

- la gouvernance ;
- la consolidation de son modèle économique.

L'enjeu devient donc celui du passage de l'incubation de projets à la construction d'entreprises et d'initiatives durables.

4. L'entrepreneuriat collectif apparaît comme une réponse particulièrement adaptée aux réalités africaines

Un autre enseignement important ressort des ateliers consacrés aux jeunes : **l'entrepreneuriat collectif est présenté comme une alternative aux modèles individuels classiques**.

Les coopératives, GIE, réseaux et initiatives collectives montrent que la mutualisation permet aux jeunes de dépasser les limites liées à leurs ressources individuelles, en partageant les moyens et les risques, en renforçant leur capacité de négociation et en facilitant l'accès aux dispositifs. Elle favorise également la création d'emplois, la valorisation des ressources locales et le développement d'activités ancrées dans les territoires. Cette approche rejoint les valeurs de l'ESS, où la réussite économique se construit aussi comme une capacité à créer de la valeur collective. Les ateliers 14 à 16 ont ainsi contribué à faire de l'entrepreneuriat collectif et de l'incubation sociale deux leviers importants de l'inclusion économique des jeunes.

5. L'autonomisation des femmes suppose de dépasser la logique du microcrédit

La question des femmes constitue probablement l'un des fils conducteurs les plus forts du sous-thème.

Les ateliers 17 à 22 abordent l'autonomisation sous plusieurs angles : entrepreneuriat féminin, épargne, AVEC, économie circulaire, commerce, transformation, GIE, formalisation, financement, leadership et politiques publiques.

Les expériences montrent que les femmes développent déjà des mécanismes importants de solidarité et d'organisation collective. Les **AVEC, GIE, groupes d'épargne et autres formes de mutualisation** constituent des espaces d'apprentissage économique et de sécurisation collective.

Mais les discussions ont également mis en évidence une contradiction majeure : les femmes peuvent être massivement ciblées par les dispositifs de microfinance tout en restant confrontées à une accumulation insuffisante de capital et à une dette persistante.

L'atelier 21 a particulièrement mis en évidence cette tension autour de la « féminisation de la dette » et de la nécessité de repenser le financement du leadership féminin à travers la **capitalisation solidaire et l'investissement coopératif**.

L'enjeu est donc de passer :

→ du crédit → à l'investissement ;
→ de l'endettement → à la capitalisation ;
→ de la survie économique → à l'accumulation ;
→ du financement individuel → au financement collectif.

Cette évolution apparaît comme une condition essentielle pour que l'autonomisation économique produise des effets durables.

6. L'autonomisation économique des femmes transforme aussi les rapports sociaux

A travers les échanges l'expérience présentée à Goma a notamment mis en évidence les **tensions intrafamiliales pouvant apparaître lorsque les femmes renforcent leur autonomie économique**, tout en montrant le rôle de l'ESS et des AVEC dans la reconstruction du tissu social après un conflit armé. Cette expérience apporte une dimension importante à l'analyse : **l'autonomisation économique transforme les rapports de pouvoir au sein des ménages et des communautés**. L'accompagnement des femmes ne peut ainsi être limité à la formation ou au financement. Il doit également prendre en compte :

- les rapports sociaux entre femmes et hommes ;
- les responsabilités familiales ; les normes sociales ;
- la participation des femmes à la décision ;
- les éventuelles tensions liées à l'évolution de leur autonomie.

7. La formalisation constitue un passage stratégique vers l'autonomie économique

Un autre enseignement transversal concerne la **formalisation des activités économiques**.

Les échanges ont montré que de nombreuses initiatives portées par les femmes et les jeunes restent fragiles parce qu'elles évoluent dans des cadres peu structurés. La formalisation peut permettre :

- l'accès à certains financements et aux marchés ;
- l'amélioration de la gestion ;

- la sécurisation des relations économiques ;

L'expérience du FODEM présentée dans l'atelier 22 est particulièrement révélatrice puisqu'elle articule **formalisation, structuration, formation et financement** dans une même approche d'autonomisation.

Mais la formalisation ne doit pas être conçue comme une simple obligation administrative. Elle doit être accompagnée, progressive et adaptée aux capacités réelles des acteurs. Elle doit surtout permettre aux initiatives de **franchir un cap économique**, et non simplement de changer de statut juridique.

8. L'accès au marché devient un enjeu aussi important que l'accès au financement

Les ateliers ont également montré que l'inclusion économique reste incomplète lorsque les acteurs disposent de financements mais ne parviennent pas à vendre durablement leurs produits ou services. Cette question apparaît particulièrement dans les expériences d'autonomisation des femmes, notamment à travers la **Boutique Solidaire de Dindéfelo**, pensée comme un dispositif facilitant la commercialisation interrégionale et l'accès des femmes au marché. Les activités de transformation, de commerce inclusif, de production alimentaire ou d'économie circulaire montrent ainsi que l'enjeu est de construire des **chaînes de valeur inclusive**.

L'inclusion suppose donc de pouvoir accéder : **au financement, aux compétences, aux équipements, aux marchés et aux réseaux**. C'est cette combinaison qui permet de passer

d'une activité de subsistance à une véritable activité économique durable.

9. L'ESS, un levier de réduction des inégalités au-delà de la logique de survie

L'atelier 20 pose une question particulièrement structurante pour l'ensemble du sous-thème : **l'ESS constitue-t-elle un véritable modèle d'inclusion ou risque-t-elle parfois de devenir une économie de survie pour les populations exclues ?**

Les initiatives de l'ESS permettent effectivement à des femmes, des jeunes et des personnes marginalisées d'accéder à des revenus, à des réseaux et à des formes de solidarité. Mais lorsque les activités restent de petite taille, faiblement capitalisées et insuffisamment connectées aux marchés, elles peuvent contribuer à réduire temporairement la vulnérabilité sans nécessairement transformer les conditions structurelles d'exclusion.

10. L'inclusion doit être pensée dans sa pluralité

L'atelier 20, notamment, a introduit la question du **Disability Inclusive Programming**, montrant que l'inclusion doit être pensée dès la conception des programmes et non ajoutée ultérieurement comme une dimension complémentaire. Cette approche implique de mieux identifier les obstacles spécifiques rencontrés par chaque catégorie de population et d'adapter les mécanismes d'accompagnement.

11. Les mécanismes endogènes de solidarité constituent une ressource stratégique

Les ateliers sur la finance solidaire ont permis de mettre en lumière une dimension particulièrement importante pour l'Afrique : **les communautés disposent déjà de mécanismes de solidarité économique qu'il est possible de structurer et de renforcer**. L'exemple de la dahira Tidiane de l'UGB, articulant **cotisations fléchées, caisse sociale mutuelle et investissement immobilier communautaire**, illustre cette capacité à construire des mécanismes endogènes de financement et de protection. Les tontines, groupes d'épargne, AVEC et autres mécanismes collectifs apparaissent ainsi comme des formes de finance solidaire qui reposent sur : la confiance ; la proximité ; la réciprocité ; la mutualisation ; et la responsabilité collective. L'enjeu n'est donc pas nécessairement de remplacer ces mécanismes par des dispositifs institutionnels, mais de **reconnaître leur valeur, les sécuriser et les articuler progressivement avec les systèmes formels**.

12. Les politiques publiques doivent passer d'une logique de dispositifs à une logique d'écosystème

La lecture croisée des ateliers fait également apparaître les limites d'une approche fragmentée. Les femmes ont besoin de financement, mais également de formation, de formalisation et d'accès aux marchés. Les jeunes ont besoin d'incubation, mais également de débouchés, de réseaux, de financement et d'accompagnement dans la durée.

Cela signifie que les politiques publiques doivent davantage fonctionner selon une logique **d'écosystème intégré**.

L'enjeu est de mieux articuler : **formation ↔ accompagnement ↔ financement ↔ formalisation ↔ accès au marché ↔ protection sociale ↔ gouvernance**.

L'expérience du FODEM, les programmes d'insertion des jeunes, les incubateurs et les dispositifs d'autonomisation présentés dans les différents ateliers vont dans cette direction.

13. Les principales tensions apparues

Au-delà des convergences, les ateliers ont fait ressortir plusieurs tensions structurantes.

- **Inclusion ou survie économique ?** L'ESS peut permettre aux populations exclues de générer des revenus, mais la question demeure de savoir si ces activités permettent une véritable transformation économique ou si elles restent cantonnées à une logique de survie.
- **Crédit ou capitalisation ?** La multiplication des dispositifs de microcrédit ne garantit pas nécessairement l'autonomie économique. La question de la dette des femmes et de l'absence d'accumulation de capital invite à repenser les modèles de financement.
- **Formalisation ou accessibilité ?** La formalisation peut faciliter l'accès aux ressources, mais des exigences trop complexes peuvent également exclure les acteurs les plus fragiles.
- **Entrepreneuriat individuel ou collectif ?** Les ateliers ont montré l'intérêt de l'entrepreneuriat individuel, mais aussi la

pertinence des GIE, coopératives, AVEC et autres formes collectives. La question est donc moins de choisir un modèle que de déterminer **quelle forme d'organisation est la plus adaptée aux réalités économiques et sociales des territoires.**

- **Autonomisation économique et transformation sociale ?** Enfin, l'autonomisation des femmes peut renforcer leur pouvoir d'agir tout en déstabilisant certains rapports sociaux existants. L'inclusion économique doit donc être accompagnée d'une transformation des environnements sociaux.

14. Ce que le Sous-thème II révèle sur l'inclusion dans le modèle africain d'ESS

La lecture croisée des ateliers montre que **l'inclusion portée par l'ESS ne se résume pas à intégrer les populations exclues dans le système économique existant.** Elle consiste davantage à construire des mécanismes permettant aux populations de devenir **actrices de leur propre développement économique et social.**

Trois dimensions apparaissent particulièrement fortes :

- Une inclusion économique à travers l'accès au financement, à l'entrepreneuriat, à la formation, aux équipements et aux marchés.
- Une inclusion sociale à travers les mécanismes de solidarité, les organisations collectives, les réseaux communautaires et la prise en compte des populations vulnérables.

- Une inclusion institutionnelle à travers la formalisation, la reconnaissance des acteurs, l'accès aux dispositifs publics et la participation à la définition des politiques qui les concernent.

15. Orientations/Recommandations transversales issues des ateliers

Au regard de l'ensemble des échanges, plusieurs orientations se dégagent pour renforcer la contribution de l'ESS à l'inclusion :

→ **Passer d'une logique de microcrédit à une logique plus large de capitalisation et d'investissement solidaire,** notamment pour les femmes.

→ **Développer des mécanismes de financement adaptés aux cycles économiques réels des activités,** avec des taux et des échéances compatibles avec les capacités des bénéficiaires.

→ **Renforcer les incubateurs et dispositifs d'accompagnement des jeunes,** en privilégiant l'accompagnement dans la durée plutôt que la seule phase de lancement.

→ **Développer davantage l'entrepreneuriat collectif,** notamment à travers les coopératives, GIE, AVEC et autres formes de mutualisation.

→ **Faciliter la formalisation progressive des activités économiques,** en associant reconnaissance, accompagnement administratif, formation et financement.

→ **Améliorer l'accès aux marchés et aux chaînes de valeur,** afin que les initiatives féminines et celles des jeunes puissent dépasser les activités de subsistance.

→ **Renforcer les compétences en gestion, finance, gouvernance et entrepreneuriat**, particulièrement pour les femmes et les jeunes.

→ **Reconnaître et valoriser les mécanismes endogènes de solidarité et de financement**, en créant des passerelles avec les dispositifs formels.

→ **Intégrer systématiquement les personnes en situation de handicap et les autres groupes vulnérables** dans la conception des programmes d'inclusion.

→ **Renforcer la cohérence des politiques publiques**, afin d'articuler formation, accompagnement, financement, formalisation, accès au marché et protection sociale.

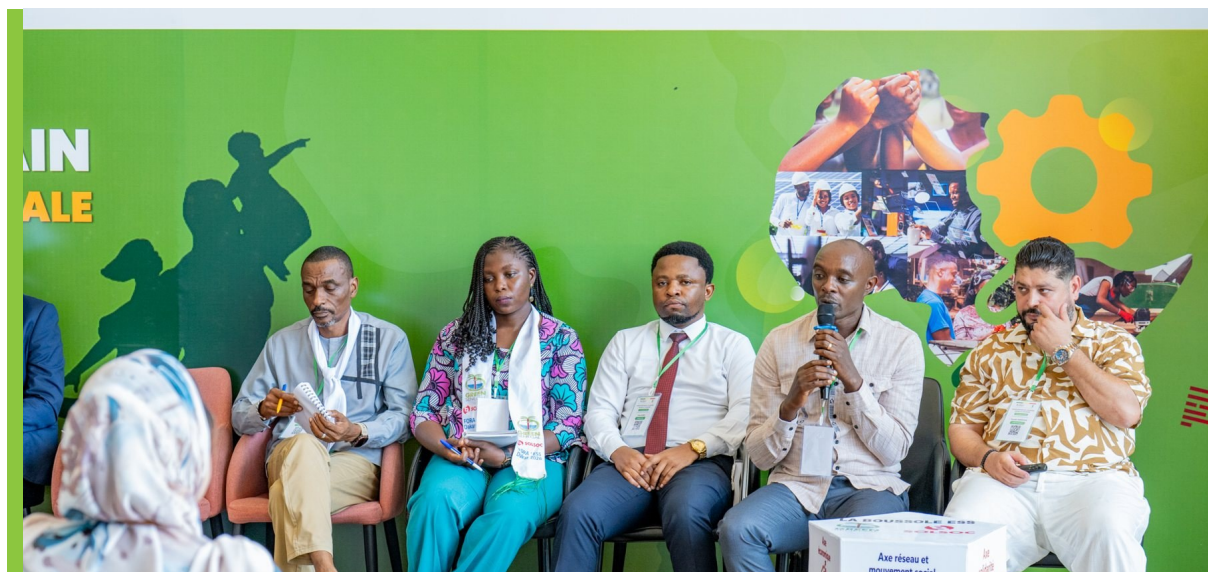
→ **Associer l'autonomisation économique à un travail sur les rapports sociaux**, notamment pour favoriser un environnement plus favorable au leadership et au pouvoir d'agir des femmes.

Conclusion du sous-thème

Le Sous-thème II montre que l'ESS peut être un véritable levier d'inclusion et d'émancipation économique et sociale. Les échanges soulignent que l'inclusion ne se limite pas à l'accès au financement ou à la création d'activités : elle suppose également le développement des compétences, l'organisation collective, l'accès aux marchés, la participation aux décisions et un environnement favorable.

*L'enjeu est ainsi de passer d'une logique de prise en charge à une logique de **pouvoir d'agir**, en donnant aux jeunes, aux femmes et aux populations exposées à l'exclusion les moyens de produire, entreprendre, s'organiser et construire une autonomie durable. Cela nécessite des écosystèmes combinant financement, accompagnement, compétences, formalisation, accès aux marchés et solidarité.*

SOUS-THÈME III – ESS ET CONVERGENCE



Le troisième sous-thème du FORA'ESS, consacré à « **l'ESS et la convergence** », a permis d'élargir la réflexion au-delà de la seule structuration des acteurs de l'Économie sociale et solidaire. Les échanges ont porté sur les conditions permettant à l'ESS de devenir un **véritable espace de convergence entre acteurs économiques, pouvoirs publics, collectivités territoriales, entreprises, organisations communautaires et citoyens**.

À travers les ateliers consacrés à la protection sociale, à la responsabilité sociétale des entreprises, aux modèles africains d'ESS, aux enjeux de reconnaissance et d'intersectorialité ainsi qu'à la participation citoyenne et aux dynamiques territoriales, les discussions ont fait apparaître une même préoccupation : **comment faire de l'ESS un mode de coopération capable de relier les différentes échelles et les différents acteurs du développement africain ?**

Ateliers concernés :

- *Atelier 24 : Mutualités et couverture sociale des acteurs*
- *Atelier 25 : ESS et Responsabilité Sociétale des Entreprises*
- *Atelier 26 : Modèles africains d'ESS et développement des chaînes de valeurs territoriales*
- *Atelier 27 : L'ESS en Afrique : les enjeux de la reconnaissance / ESS et intersectorialité*
- *Atelier 28 : Participation citoyenne et dynamiques territoriales*

1. Une convergence qui repose d'abord sur la reconnaissance de la diversité des acteurs et des modèles

Les différents ateliers ont montré que la convergence doit prendre appui sur la **diversité des formes d'organisation, des expériences historiques et des ressources présentes dans les territoires africains**.

Les échanges ont notamment mis en évidence la richesse des modèles endogènes, qu'il

s'agisse des expériences communautaires de **Ndem et de Mbacké Kadior**, des mécanismes de solidarité développés dans les territoires, des coopératives, des mutuelles ou encore des organisations intervenant dans la gestion des ressources naturelles et des biens communs. Cette diversité constitue une ressource pour l'ESS africaine. Elle montre que les dynamiques solidaires ne sont pas importées de manière uniforme, mais qu'elles peuvent s'enraciner dans des **pratiques sociales, culturelles, économiques et communautaires préexistantes**. Plusieurs échanges ont souligné le décalage entre une **économie populaire très présente dans les territoires** et sa reconnaissance encore insuffisante dans les cadres institutionnels. Les discussions de l'atelier 26 ont notamment ouvert la question d'une **normalisation institutionnelle progressive**, davantage adaptée aux réalités des acteurs.

2. De la coexistence des acteurs à la construction de véritables alliances

Les échanges sur la RSE ont ainsi montré que les entreprises peuvent apporter des ressources financières, techniques et commerciales, tandis que les organisations de l'ESS disposent souvent d'une connaissance fine des territoires, des besoins sociaux et des communautés.

La convergence ESS-RSE apparaît dès lors comme une possibilité de **co-construire des solutions**, notamment à travers :

- l'intégration des organisations de l'ESS dans les chaînes de valeur des entreprises ;

- le financement de projets à impact territorial ;
- la valorisation des compétences locales ;
- la création de débouchés pour les productions issues des territoires ;
- la participation des bénéficiaires à la conception des projets.

Cette logique de complémentarité se retrouve également dans les relations entre ESS et pouvoirs publics. Les ateliers ont insisté sur la nécessité de créer de **nouveaux modèles de convergence entre organisations de l'ESS, collectivités et État**, notamment pour répondre aux enjeux de protection sociale, de gestion des ressources, de développement économique et de résilience territoriale. D'où la logique du passage de la **juxtaposition des interventions** à une logique de **coopération organisée**.

3. Le territoire comme espace privilégié de convergence

Les ateliers ont particulièrement fait ressortir le rôle central du territoire dans la construction de la convergence. Qu'il s'agisse de l'accès à l'eau et à l'assainissement, de la transformation du typha, du développement des chaînes de valeur agricoles, des systèmes alimentaires territorialisés, de la protection sociale ou encore de l'accompagnement des jeunes et des femmes, les expériences présentées montrent que les réponses les plus pertinentes émergent souvent d'une **lecture fine des ressources et des besoins locaux**. Les expériences présentées dans le Delta du fleuve Sénégal, à Gorom-Lamsar, à Kaffrine ou encore dans les territoires transfrontaliers illustrent cette dynamique. L'ESS peut alors jouer un rôle d'**inter-**

médiation territoriale, en rapprochant des acteurs qui ne disposent pas toujours des mêmes capacités d'action ou des mêmes canaux institutionnels.

La confiance, la médiation sociale et la connaissance des réalités locales apparaissent à ce titre comme des ressources essentielles de la convergence.

4. La convergence comme réponse aux fractures sociales et territoriales

Les ateliers ont également montré que la convergence constitue une réponse à plusieurs formes de fragmentation qui traversent les territoires africains. Ces fractures sont notamment liées :

- aux inégalités d'accès à la protection sociale ;
- aux difficultés d'accès aux services essentiels ;
- aux écarts entre territoires urbains et ruraux ;
- aux vulnérabilités des zones transfrontalières ;
- à la marginalisation de certains groupes, notamment les femmes et les jeunes.

L'ESS apparaît alors comme un **outil de rapprochement et de réduction des vulnérabilités**.

L'atelier 24 a notamment posé la question de la protection sociale des travailleurs de l'économie informelle et montré l'intérêt des mécanismes mutualistes et coopératifs pour construire des systèmes plus inclusifs. Les discussions sur les dynamiques transfrontalières ont, quant à elles, montré que la stabilité des territoires ne peut pas reposer uniquement sur

des réponses sécuritaires. Elle nécessite également de travailler sur les **conditions économiques, sociales et communautaires de la paix**.

5. L'ESS comme espace de transformation de la gouvernance

Dans plusieurs ateliers, les acteurs ont insisté sur la nécessité de passer d'une gouvernance verticale à des formes de **gouvernance partagée**, dans lesquelles les citoyens, les organisations de l'ESS, les collectivités, les entreprises et les institutions publiques participent à la construction des décisions. Les observatoires, plateformes, réseaux et espaces d'incubation présentés dans les ateliers constituent à cet égard des **infrastructures de convergence**. Ils permettent de créer des espaces de dialogue, de produire et partager de l'information, de coordonner les acteurs et de faciliter la prise de décision. **6. Des chaînes de valeur plus inclusives comme traduction économique de la convergence.** Les expériences présentées autour de l'agriculture familiale, du bio-charbon issu du typha, des systèmes alimentaires territorialisés ou encore des modèles ESSOR/JESSOR montrent l'importance de construire des **chaînes de valeur territoriales inclusives**.

L'enjeu est de permettre aux producteurs et aux organisations locales de ne plus intervenir uniquement au premier niveau de la chaîne, mais de pouvoir bénéficier davantage de la valeur créée à travers : **production → transformation → commercialisation → distribution → consommation**.

L'articulation entre organisations de l'ESS, PME de transformation, entreprises de distri-

bution et acteurs publics apparaît donc comme un levier important de développement territorial. La convergence prend ici une dimension très concrète : **mettre en relation les capacités productives locales avec les marchés, les financements, les compétences et les infrastructures nécessaires à leur développement.**

7. Une convergence qui doit rester inclusive

Les échanges ont toutefois montré que la convergence ne peut être considérée comme acquise simplement parce que plusieurs acteurs sont réunis autour d'une même table. Les ateliers ont notamment insisté sur la participation des **jeunes et des femmes**, aussi bien dans les activités économiques que dans les mécanismes de gouvernance.

Les discussions ont également soulevé la question de la capacité réelle des populations à contribuer aux activités et aux décisions.

8. Enseignements majeurs du sous-thème

Au terme des différents ateliers, cinq enseignements transversaux peuvent être retenus :

→ La convergence constitue une condition de changement d'échelle de l'ESS.

La mise en réseau des initiatives et leur articulation avec les politiques publiques, les entreprises et les territoires sont nécessaires pour produire un impact plus large.

→ La reconnaissance institutionnelle doit partir des réalités existantes.

L'enjeu n'est pas seulement de formaliser les acteurs, mais de construire des cadres

capables de reconnaître et d'accompagner la diversité des modèles africains d'ESS.

→ La convergence doit produire de la valeur sociale et économique.

Elle doit se traduire par des emplois, des services accessibles, une meilleure protection sociale, des chaînes de valeur inclusives et une amélioration des conditions de vie.

→ La gouvernance partagée constitue le socle de la convergence.

Sans participation des communautés, des jeunes, des femmes et des acteurs locaux, les dispositifs de convergence risquent de rester institutionnels et de produire peu d'effets durables.

9. Orientations/Recommandations stratégiques transversales

Les échanges des cinq ateliers permettent finalement de dégager plusieurs orientations communes pour renforcer la convergence de l'ESS en Afrique :

→ **Construire des cadres permanents de dialogue et d'intermédiation** entre pouvoirs publics, collectivités, entreprises, organisations de l'ESS, communautés et institutions financières.

→ **Renforcer la reconnaissance institutionnelle de l'ESS et de l'économie populaire**, en privilégiant des trajectoires progressives et adaptées aux réalités des territoires.

→ **Développer des mécanismes de gouvernance partagée** permettant une participation effective des citoyens, des femmes et des jeunes aux décisions territoriales.

→ **Renforcer les chaînes de valeur territoriales**, en facilitant les liens entre producteurs, organisations de l'ESS, PME, entreprises et marchés.

→ **Développer des mécanismes de protection sociale adaptés aux travailleurs de l'économie informelle**, notamment à travers les mutuelles et les modèles coopératifs.

→ **Encourager les partenariats ESS-RSE** et l'intégration des organisations de l'ESS dans les chaînes d'approvisionnement et les stratégies territoriales des entreprises.

→ **Capitaliser et documenter les modèles africains d'ESS** afin de favoriser leur reproduction et leur adaptation dans d'autres territoires, notamment à travers la coopération Sud-Sud.

→ **Renforcer les capacités des jeunes et des femmes**, notamment dans le numérique, l'entrepreneuriat, la gouvernance et les métiers liés aux transitions écologiques.

→ **Faire des données et des observatoires des outils de décision territoriale**, afin que les politiques publiques et les dispositifs d'accompagnement soient davantage fondés sur les réalités locales.

→ **Préparer l'après-FORA'ESS**, en maintenant les dynamiques de coopération à travers des commissions de suivi, des webinaires, des réseaux et des cadres permanents d'échange.



07

PARTIE 7 : LES PLENIERES : DES ESPACES DE DIALOGUE POLITIQUE ET STRATEGIQUE



FORA'ESS
FORUM AFRICAIN DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
AFRICAN SOCIAL AND SOLIDARITY ECONOMY FORUM
المنتدى الإفريقي للاقتصاد الاجتماعي والتضامني
2^e ÉDITION - DAKAR 2026

Les plénières ont constitué des temps forts du FORA'ESS 2026, en réunissant responsables publics, institutions, collectivités territoriales, partenaires techniques et financiers et acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire. Elles ont permis de mettre en débat les grandes orientations de l'ESS, d'examiner les expériences nationales et africaines et d'identifier les conditions nécessaires à son développement et à

son changement d'échelle. À travers les différentes thématiques abordées, les échanges ont notamment porté sur l'institutionnalisation de l'ESS, son opérationnalisation dans les politiques publiques, les mécanismes de financement, les alliances et partenariats, ainsi que la construction d'écosystèmes territoriaux favorables à son développement.



A. PREMIERE PLÉNIÈRE DES MINISTRES

Plénière des Partenaires et institutions de Développement : Quels mécanismes de financement et de soutien aux acteurs de l'ESS suite à la résolution des Nations Unies (A/77/L.60 du 27 mars 2023) et l'adoption de la stratégie décennale africaine de l'ESS « Regards croisés sur les politiques publiques et dynamiques ESS ».

INTERVENANTS :

- Mme Ines Nefer Bertille Voumbo Yalo INGANI, Ministre de la promotion de la femme, de l'intégration de la femme au développement et de l'économie informelle – République du Congo
- Mme Ève BAZAIBA, Ministre d'État, Ministre des Affaires Sociales, de l'Action Humanitaire et de la Solidarité Nationale – République démocratique du Congo
- Mme Adelsia de Jesus Mendes ALMEIDA, Ministre d'État, Ministre de la famille, de l'inclusion et du Développement social – Cap vert
- M. Mohamed Maalainine Ould EYIH, Ministre de la formation professionnelle, de l'artisanat et des métiers – Mauritanie
- Mme Zenaba Gninga CHANING, Ministre de l'entrepreneuriat, du Commerce et des PME/PMI – Gabon
- Mme Yolande DIAZ, Ministre du travail et de l'ESS, vice-présidente du gouvernement espagnol – Espagne
- Mme Yessénia Suad de Brito Arif IBRAHIM, Ministre de la Femme et de la Solidarité Sociale de la République de Guinée-Bissau
- M. Lahcen SAADY, Secrétaire d'Etat en charge de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire – Maroc (vidéo)
- Monsieur Jean Paul ROBARD NGATE, Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Artisanat et du Secteur informel, République Centrafricaine (vidéo)

Modérateur : Pr. Sambou NDIAYE, co-président du comité scientifique FORA'ESS, Sénégal



Une volonté politique qui cherche encore sa traduction structurelle

Cette plénière ministérielle a constitué un temps fort de mise en perspective des politiques publiques consacrées à l'Économie Sociale et Solidaire. Les expériences présentées par le Congo, le Cap-Vert, la Mauritanie, l'Espagne et, à travers des contributions vidéo, le Maroc et la République centrafricaine, ont fait apparaître des trajectoires institutionnelles différentes, mais traversées par des préoccupations communes : **reconnaître l'ESS comme une composante à part entière de l'économie, structurer les acteurs, accompagner la transformation de l'économie informelle, améliorer l'accès au financement et étendre la protection sociale.**

Au-delà de la diversité des modèles présentés, une évolution semble se dessiner : **l'ESS n'est plus seulement envisagée comme un ensemble d'initiatives locales ou communautaires, mais progressivement comme un objet de politique publique et comme un levier de transformation des modèles économiques nationaux.** Cette évolution constitue un changement important de perspective. Elle pose cependant une question centrale : **comment passer de la reconnaissance politique de l'ESS à son intégration effective dans les mécanismes ordinaires de l'économie, de l'emploi, de la protection sociale et du développement territorial ?**

1. De la reconnaissance à l'institutionnalisation de l'ESS

Les différentes interventions montrent d'abord que la reconnaissance institutionnelle constitue une étape désormais engagée dans

plusieurs pays. Au Congo, cette volonté se traduit notamment par la mise en place d'une **Agence pour la transformation de l'économie informelle**, chargée d'organiser, former et accompagner progressivement les acteurs vers des formes plus structurées d'activité. Le Cap-Vert poursuit pour sa part la consolidation de son cadre juridique et administratif consacré à l'ESS, tandis que la Mauritanie développe un écosystème associant institutions publiques, structures d'accompagnement et acteurs de la microfinance.

L'expérience espagnole illustre une étape plus avancée de cette institutionnalisation, avec une **loi spécifique, une stratégie nationale, une implication interministérielle et des outils de mesure de la contribution de l'ESS à l'économie.** *Ces expériences mettent ainsi en évidence une première transformation : **l'enjeu est maintenant de construire un environnement institutionnel capable de leur permettre de changer d'échelle.**

2. L'économie informelle : de la formalisation à une transformation adaptée

L'un des principaux fils conducteurs de la plénière concerne la relation entre **ESS et économie informelle.**

Dans plusieurs pays africains, l'informel représente une part majeure de l'activité économique et constitue un espace essentiel de création d'emplois, notamment pour les femmes, les jeunes et les travailleurs indépendants.

L'expérience congolaise montre une tentative de construire une transition progressive à tra-

vers la carte professionnelle, la fiscalité simplifiée, la formation et la protection juridique. Cette approche traduit une volonté de **sécuriser les parcours économiques**.

La question posée est donc plus profonde : **comment construire une formalisation qui ne fragilise pas les acteurs qu'elle cherche à intégrer ?**

La plénière invite ainsi à considérer la transformation de l'informel comme un processus combinant :

- reconnaissance des métiers ;
- professionnalisation ;
- simplification administrative ;
- accès au financement ;
- protection sociale ;
- sécurisation juridique ;
- accompagnement entrepreneurial.

3. Le financement : passer de la logique de projets à des écosystèmes durables

Le financement apparaît comme l'un des principaux points de fragilité communs aux différents contextes.

Les organisations de l'ESS demeurent souvent dépendantes de financements temporaires, de projets ou de dispositifs publics ponctuels. Cette situation limite leur capacité à investir, à recruter, à innover et surtout à construire des modèles économiques durables.

Le Cap-Vert souligne notamment la dépendance des organisations aux financements de projets. La Mauritanie met en avant l'existence d'un réseau de structures de microfinance, mais reconnaît également les difficultés per-

sistantes d'accès au financement. En Espagne, la réduction des budgets publics pose également la question de la diversification des ressources.

Ce constat conduit à déplacer la réflexion : **le problème n'est pas seulement de trouver davantage de financements, mais de construire des mécanismes financiers compatibles avec les caractéristiques propres aux organisations de l'ESS**. Cela implique notamment de réfléchir à des financements combinant : fonds publics et privés ; financements remboursables adaptés ; fonds de garantie ; financement de l'investissement ; appui aux équipements ; et mécanismes permettant aux organisations de renforcer progressivement leur autonomie financière.

4. Professionnaliser sans perdre la finalité sociale

Un autre enseignement majeur de la plénière concerne la professionnalisation. La reconnaissance de l'ESS ne peut être durable si les organisations ne disposent pas des capacités nécessaires pour gérer leurs activités, mesurer leurs résultats, accéder aux marchés et dialoguer avec les institutions financières et publiques.

Les expériences présentées font ressortir plusieurs besoins : **gestion, entrepreneuriat, innovation, transformation numérique, évaluation sociale, commercialisation et gouvernance**. L'expérience mauritanienne, notamment à travers l'articulation entre artisanat, formation, financement et commercialisation, montre l'importance de cet accompagnement intégré. L'expérience espagnole va plus loin en mettant en avant la production de

données et l'évaluation de la contribution de l'ESS. Mais cette professionnalisation doit éviter un écueil : **aligner les organisations de l'ESS sur les seules normes de performance de l'économie conventionnelle.**

5. Femmes, jeunes et travailleurs de l'informel : les publics au cœur de la transformation

La plénière fait apparaître l'ESS comme un possible point de rencontre entre **politique d'emploi, politique d'inclusion, politique de jeunesse et politique d'égalité économique.**

Pour les femmes, cela suppose notamment de combiner accès au financement, formation, entrepreneuriat, leadership et protection sociale. Pour les jeunes, l'enjeu est celui de l'employabilité, mais également de la capacité à devenir **producteurs, entrepreneurs, dirigeants et acteurs de la transformation des territoires.**

6. La protection sociale comme condition de consolidation de l'ESS

La question de la protection sociale constitue un autre enjeu transversal. Les travailleurs de l'ESS, comme de nombreux travailleurs de l'économie informelle, restent souvent insuffisamment couverts par les mécanismes classiques de protection sociale.

L'extension progressive de cette protection apparaît donc comme un enjeu de **justice sociale mais aussi de performance économique** : sécuriser les travailleurs permet de renforcer la résilience des activités et de consolider leur contribution à l'économie nationale. La protection sociale ne doit ainsi pas être considérée comme un dispositif périphé-

rique de l'ESS. Elle constitue l'un des éléments de son **infrastructure sociale.**

7. Une convergence africaine qui se construit autour de politiques publiques intégrées

Malgré les différences de trajectoires, les expériences présentées font apparaître une convergence forte. Les pays ne partent pas du même niveau d'institutionnalisation, mais plusieurs priorités se retrouvent : **reconnaître → structurer → financer → professionnaliser → protéger → mesurer → changer d'échelle.** Cette séquence permet de comprendre que le développement de l'ESS ne peut pas reposer sur une politique isolée.

C'est précisément cette capacité à faire de l'ESS une **politique transversale** qui semble distinguer les expériences les plus structurées.

8. Les principaux défis à franchir

La plénière fait ressortir plusieurs défis encore à résoudre : une **reconnaissance inégale de l'ESS** dans les politiques économiques, une **dépendance persistante aux financements externes**, ainsi qu'un **déficit de données et d'outils de mesure de l'impact.** Les acteurs doivent également trouver un équilibre entre **compétitivité économique et préservation des finalités sociales, environnementales et collectives**, tout en renforçant la **protection sociale des travailleurs.**

10. Orientations/Recommandations stratégiques

À partir des différentes expériences présentées, plusieurs orientations peuvent être dégagées :

→ **Faire de l'ESS une composante transversale des politiques publiques nationales**, avec une coordination entre les différents ministères et institutions concernés.

→ **Construire des parcours progressifs de transformation de l'économie informelle**, combinant reconnaissance, simplification administrative, professionnalisation, financement et protection sociale.

→ **Développer des mécanismes de financement pérennes et diversifiés**, moins dépendants des financements par projets.

→ **Renforcer les capacités des organisations de l'ESS**, notamment en matière de gouvernance, gestion, innovation, numérique, commercialisation et évaluation sociale.

→ **Produire des données fiables sur le poids économique et social de l'ESS**, afin d'éclairer les décisions publiques et de mieux mesurer son impact.

→ **Intégrer pleinement les femmes et les jeunes dans les stratégies nationales de développement de l'ESS**, en les considérant comme des acteurs économiques et non uniquement comme des bénéficiaires.

→ **Étendre progressivement la protection sociale aux travailleurs de l'ESS et de l'économie informelle**, afin de sécuriser les parcours économiques.

→ **Moderniser les marchés de l'ESS et renforcer leur accès aux chaînes de valeur**, pour permettre aux organisations de dépasser la logique de survie et de consolider leur modèle économique.

B. DEUXIÈME PLÉNIÈRE DES MINISTRES « Modalités d'opérationnalisation de la Stratégie ESS de l'Union africaine par les États »

De la stratégie continentale à l'action nationale : construire les conditions d'une mise en œuvre effective de l'ESS

INTERVENANTS :

- Dr. Alioune DIONE, Ministre de la Microfinance et de l'Économie Sociale et Solidaire – Sénégal
- Mme Ingrid Ghislaine Olga EBOUKA-BABACKAS, Ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire – République du Congo
- Monsieur Samir ABDELHAFIDH, Ministère de l'Économie et de la Planification, République de Tunisie
- M. Achille BASSILEKIN III, Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat – Cameroun
- Mme Belmonde DOGO, Ministre de la Cohésion nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la pauvreté – Côte d'Ivoire
- Colonel Major Assa Badiallo TOURÉ, Ministère de la santé et du développement social – République du Mali
- Mme Assih MAZAMESSO, Ministre du Développement à la Base et de l'Économie Sociale et Solidaire – Togo

Modérateur : Pr Roger MONDOUE, co-président du comité scientifique FORA'ESS, Cameroun



Cette deuxième plénière des ministres a permis de déplacer le débat de la **reconnaissance politique de l'ESS vers les conditions**

concrètes de son opérationnalisation. Les expériences présentées par le Sénégal, le Congo, la Tunisie, le Cameroun, la Côte

d'Ivoire, le Mali et le Togo montrent que les États ont engagé des trajectoires différentes, mais convergent sur une même nécessité : traduire les orientations continentales en **cadres juridiques, institutions, mécanismes de financement, dispositifs territoriaux et outils de suivi adaptés aux réalités nationales**.

Les échanges révèlent ainsi que l'enjeu n'est pas d'appliquer uniformément une stratégie continentale, mais de construire une **appropriation nationale différenciée**, tout en maintenant des objectifs communs. L'opérationnalisation apparaît alors comme un processus articulant **cadre national, territorialisation, professionnalisation, financement, protection sociale, accès aux marchés et production de données**.

1. L'appropriation nationale de la Stratégie africaine comme condition de son opérationnalisation

Les différentes interventions montrent que la mise en œuvre de la Stratégie de l'Union africaine repose d'abord sur la capacité des États à l'inscrire dans leurs propres politiques publiques.

Le Sénégal illustre cette dynamique à travers l'adoption d'une loi d'orientation sur l'ESS, la mise en place d'un Conseil interministériel et l'élaboration d'une stratégie nationale. Le Cameroun a, de son côté, intégré l'ESS dans sa Stratégie Nationale de Développement 2020-2030, tandis que la Côte d'Ivoire inscrit progressivement l'ESS dans une stratégie nationale structurée.

Cette diversité montre que **l'opérationnalisation ne peut être dissociée des cadres nationaux de planification et de gouvernance**. La stratégie continentale constitue un cadre d'orientation, mais sa traduction effective dépend de son intégration dans les politiques nationales de développement, d'emploi, de lutte contre la pauvreté, de protection sociale et de développement territorial.

L'enjeu est donc de passer d'une logique de simple adhésion aux orientations africaines à une **véritable appropriation politique et institutionnelle**.

2. Le cadre juridique et institutionnel : passer de la reconnaissance à la capacité d'action

Un consensus fort ressort des interventions : **l'existence d'un cadre juridique spécifique constitue une première condition de structuration de l'ESS**, mais elle ne suffit pas à garantir son développement.

Les expériences du Sénégal, de la Tunisie et de la Côte d'Ivoire montrent l'importance de lois, décrets, dispositifs d'agrément et mécanismes institutionnels permettant de reconnaître les organisations de l'ESS et de clarifier leurs conditions d'intervention.

Toutefois, la véritable question est celle de la **capacité des institutions à transformer ces cadres en dispositifs accessibles et opérationnels**. La reconnaissance juridique doit ainsi être accompagnée de mécanismes d'accompagnement, de financement, de suivi et de facilitation de l'accès aux marchés.

3. La territorialisation comme modalité privilégiée de mise en œuvre

La territorialisation constitue l'un des enseignements majeurs de cette plénière. Le Sénégal met notamment en avant les incubateurs d'ESS dans les communes, les boutiques de l'ESS et l'ingénierie sociale territoriale, tandis que le Cameroun s'appuie sur un maillage de réseaux communaux, départementaux et régionaux. Cette approche traduit une évolution importante : **le territoire devient un espace d'opérationnalisation des politiques publiques**, permettant d'adapter les dispositifs aux ressources, aux besoins et aux dynamiques économiques locales.

4. Les Coopératives Productives Solidaires : structurer collectivement pour changer d'échelle

L'expérience sénégalaise des **Coopératives Productives Solidaires (CPS)** introduit une réflexion particulièrement intéressante sur les modalités de changement d'échelle. La mutualisation de la production, des équipements et des moyens permet de répondre à plusieurs contraintes auxquelles sont confrontés les petits acteurs : faible productivité, coûts élevés, accès limité aux marchés et difficultés de financement. Les CPS illustrent ainsi une logique de **structuration collective comme réponse aux limites du fonctionnement fragmenté des acteurs de l'économie populaire et solidaire**.

5. Le financement : passer de dispositifs dispersés à des mécanismes structurants

La question du financement demeure l'un des principaux obstacles à l'opérationnalisation de la stratégie. Les interventions montrent

cependant une volonté de dépasser les mécanismes classiques de financement ponctuel.

L'expérience sénégalaise évoque notamment la mobilisation de l'épargne collective, les partenariats avec les institutions de microfinance, les mécanismes publics de garantie et les partenariats avec les collectivités et les partenaires techniques et financiers.

6. Professionnaliser pour rendre les organisations durables et compétitives

Les différentes expériences nationales convergent également sur la nécessité de renforcer les capacités des organisations de l'ESS. La structuration juridique ou l'accès au financement ne peuvent produire pleinement leurs effets sans des organisations capables de gérer leurs activités, d'accéder aux marchés, de mobiliser des ressources et de développer des stratégies économiques durables. La professionnalisation doit ainsi couvrir plusieurs dimensions : **gestion, gouvernance, compétences techniques, entrepreneuriat, accès aux marchés et accompagnement**.

7. Faire de l'ESS un véritable secteur économique et non une simple politique sociale

L'un des déplacements importants opérés au cours de la plénière concerne la place de l'ESS dans les modèles économiques nationaux. La Côte d'Ivoire souligne explicitement la nécessité de considérer l'ESS comme un véritable secteur économique, et non comme une simple action sociale ou caritative.

Cette évolution est stratégique. Elle implique de reconnaître la capacité des coopératives, mutuelles, associations et entreprises sociales

à **créer de la richesse, générer des emplois, structurer des filières et contribuer au développement territorial.**

8. Les femmes, les jeunes et les communautés au cœur de l'opérationnalisation

Les interventions rappellent que l'ESS constitue un levier particulièrement important pour l'inclusion économique et sociale des populations souvent éloignées des dispositifs économiques classiques. femmes, jeunes, organisations communautaires et acteurs de l'économie informelle apparaissent comme des **acteurs centraux de la mise en œuvre**, et non uniquement comme des bénéficiaires. L'opérationnalisation de la stratégie africaine prend ainsi une dimension profondément inclusive : **il ne s'agit pas seulement de développer le secteur de l'ESS, mais de faire de son développement un instrument d'autonomisation économique et sociale.**

9. Mesurer, suivre et documenter pour piloter la transformation

La production de données apparaît comme une condition encore insuffisamment prise en compte dans le développement de l'ESS. Le Sénégal propose notamment un système national d'information, un observatoire de l'ESS, un dispositif d'agrément et un compte satellite destiné à mesurer la contribution de l'ESS à l'économie nationale. Ces outils permettent de répondre à un double enjeu : **mieux piloter les politiques publiques et mieux démontrer le poids réel de l'ESS dans l'économie.**

Produire des données fiables sur l'emploi, la création de richesse, la contribution territoriale ou encore l'impact social permettent de

renforcer la légitimité de l'ESS auprès des décideurs, des investisseurs et des partenaires.

10. La coopération africaine comme accélérateur d'apprentissage et d'opérationnalisation

Enfin, la plénière met en évidence l'intérêt d'une coopération renforcée entre les États africains.

Les expériences nationales montrent qu'il n'existe pas un modèle unique d'ESS : les institutions de rattachement, les cadres juridiques, les mécanismes de financement et les formes de territorialisation diffèrent selon les pays.

La mise en œuvre de la stratégie continentale peut ainsi s'appuyer sur une logique d'**apprentissage entre pairs**, de coopération Sud-Sud et de mutualisation des connaissances.

13. Orientations et recommandations stratégiques

À partir des échanges, plusieurs orientations peuvent être dégagées :

- **Accélérer la traduction nationale de la Stratégie africaine de l'ESS**, en l'intégrant aux stratégies nationales de développement et aux politiques sectorielles.
- **Renforcer les cadres juridiques et institutionnels**, tout en veillant à leur traduction en dispositifs simples, accessibles et opérationnels pour les organisations.
- **Faire du territoire un niveau central d'exécution des politiques d'ESS**, en renforçant les collectivités territoriales, les réseaux locaux, les incubateurs et l'ingénierie territoriale.
- **Développer des modèles de structuration collective**, notamment à travers les

coopératives, les réseaux et les mécanismes de mutualisation permettant aux petits acteurs d'accéder aux économies d'échelle.

- **Construire des écosystèmes de financement adaptés**, combinant microfinance, épargne collective, fonds dédiés, garanties publiques, financements privés et partenariats techniques et financiers.
- **Renforcer l'accompagnement et la professionnalisation**, en développant les compétences en gestion, gouvernance, entrepreneuriat, innovation, digitalisation et accès aux marchés.
- **Faciliter l'accès des organisations de l'ESS aux marchés publics et aux chaînes de valeur**, afin de renforcer leur autonomie économique et leur capacité de changement d'échelle.

- **Mettre en place des systèmes nationaux d'information et des observatoires de l'ESS**, afin de disposer de données fiables et comparables sur la contribution économique, sociale et territoriale du secteur.
- **Placer les femmes, les jeunes et les acteurs de l'économie populaire au cœur des dispositifs**, en adaptant les politiques aux réalités et contraintes spécifiques de ces publics.
- **Renforcer la coopération entre États africains**, notamment à travers le partage de pratiques, la coopération Sud-Sud, les échanges d'expertise et la mutualisation des outils.

C. PLÉNIÈRE – MÉCANISMES DE FINANCEMENT ET DE SOUTIEN AUX ACTEURS DE L'ESS

« *Quels mécanismes de financement et de soutien aux acteurs de l'ESS suite à la résolution des Nations Unies (A/77/L.60 du 27 mars 2023) et l'adoption de la stratégie décennale africaine de l'ESS ?* »

INTERVENANTS :

- Dr Sabelo MBOKAZI, chef du département Travail, Emploi et Migration, Commission de l'Union africaine.
- M. Conrad GBAGUIDI, Président du Conseil Économique et Social du BÉNIN
- M. Giovanni GRANDI, Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS)
- Mme Samira DAOUD, Directrice, Équipe technique d'appui / Bureau pays pour le SÉNÉGAL, la GAMBIE et la GUINÉE
- Dr Rose KARIMI, Directrice régionale Afrique KENYA
- Mme Aminata Faye SECK, Directrice Générale de la Banque Islamique du SÉNÉGAL (BIS)
- M. Federico BONAGLIA, directeur adjoint du Centre de développement OCDE

Modératrice : Dr. Saloua TAJRI, MAROC



1. Positionnement de la plénière

Cette plénière s'inscrit dans un contexte particulier : la reconnaissance croissante de l'Économie Sociale et Solidaire dans les agendas internationaux et africains appelle désormais à une **traduction opérationnelle de cette re-**

connaissance, notamment à travers des mécanismes de financement, d'accompagnement et de soutien adaptés aux réalités des acteurs de l'ESS.

Le choix de réunir autour d'une même table la **Commission de l'Union africaine, une insti-**

tution consultative nationale, un acteur de la coopération internationale, les Nations Unies, une institution financière islamique et l'OCDE témoigne d'une volonté de croiser les dimensions politique, institutionnelle, financière et internationale du développement de l'ESS.

L'enjeu central peut ainsi être formulé autour d'une question : **comment passer de la reconnaissance politique de l'ESS à la mise en place d'un environnement institutionnel et financier capable de soutenir durablement son changement d'échelle ?**

2. Les principaux axes de réflexion

A. Passer de la reconnaissance internationale à des mécanismes opérationnels

La référence explicite à la **résolution des Nations Unies A/77/L.60 du 27 mars 2023** et à la **stratégie décennale africaine de l'ESS** place cette plénière dans une perspective de changement d'échelle. La reconnaissance de l'ESS par les institutions internationales et africaines ne constitue en effet qu'une première étape. Elle doit pouvoir se traduire par :

- des politiques publiques cohérentes ;
- des dispositifs institutionnels dédiés ;
- des mécanismes de financement adaptés ;
- des programmes d'accompagnement ;
- une meilleure intégration de l'ESS dans les stratégies nationales et territoriales de développement.

B. Adapter les mécanismes financiers aux réalités de l'ESS

Les organisations de l'ESS ne présentent pas nécessairement les mêmes caractéristiques que les entreprises classiques : elles peuvent avoir des modèles économiques hybrides, des finalités sociales et territoriales fortes, une capacité limitée à mobiliser des garanties ou des fonds propres et des besoins d'accompagnement qui dépassent le seul accès au crédit. La présence de la **Banque Islamique du Sénégal** parmi les intervenants permet précisément d'inscrire la réflexion dans une perspective de diversification des instruments financiers et de mobilisation de nouveaux mécanismes de financement. L'enjeu n'est donc pas uniquement de **mettre davantage d'argent à disposition de l'ESS**, mais de réfléchir à des mécanismes capables de correspondre à ses spécificités économiques et sociales.

C. Renforcer l'articulation entre financement et accompagnement

Un autre enjeu majeur qui se dégage du positionnement de cette plénière est que le financement ne peut être envisagé isolément. Le financement doit être pensé avec **l'accompagnement, le renforcement des capacités, la professionnalisation, l'accès aux marchés et le suivi-évaluation**. L'enjeu est ainsi de construire un **écosystème de soutien à l'ESS**, au-delà du simple octroi de financements.

3. Une question centrale : comment financer le changement d'échelle ?

La plénière semble ainsi déplacer la réflexion d'une logique de financement ponctuel vers une logique de **transformation structurelle de l'environnement de l'ESS**. Trois niveaux apparaissent particulièrement importants :

Au niveau continental, il s'agit de faire de la stratégie africaine de l'ESS un cadre permettant de renforcer la cohérence des politiques et des dispositifs de soutien.

Au niveau national, l'enjeu consiste à intégrer davantage l'ESS dans les politiques économiques, sociales, d'emploi, d'inclusion et de développement.

Au niveau des acteurs, il s'agit de permettre aux organisations de l'ESS de disposer des capacités nécessaires pour accéder aux financements, les gérer efficacement et transformer ces ressources en activités économiques durables.

Cette articulation entre **cadre politique → mécanismes financiers → capacités des acteurs** constitue donc une clé de lecture particulièrement pertinente de cette plénière.

4. Une pluralité de partenaires pour une ESS à l'échelle africaine

La diversité des institutions représentées constitue en elle-même un enseignement important. La transformation de l'ESS ne peut être portée par un seul type d'acteur. Elle suppose une **alliance entre plusieurs catégories de partenaires** : les institutions africaines ; les pouvoirs publics nationaux ; les organisations internationales ; les partenaires techniques et financiers ; les institutions financières ; les

organismes de recherche et d'analyse des politiques publiques. Cette diversité correspond à la nature même des défis auxquels l'ESS est confrontée : financement, emploi, inclusion, développement territorial, innovation et structuration des écosystèmes.

6. Lecture analytique

Cette plénière apparaît finalement comme un **moment de passage entre la reconnaissance politique de l'ESS et sa consolidation comme véritable composante des politiques de développement**. La résolution des Nations Unies et la stratégie décennale africaine constituent des cadres de reconnaissance. Mais leur portée dépendra de la capacité des États et des partenaires à construire les conditions économiques permettant aux organisations de l'ESS de se développer. L'enjeu dépasse donc la seule question de la disponibilité des ressources financières. Il concerne la construction d'un **écosystème favorable**, associant financement, accompagnement, compétences, politiques publiques, institutions et accès aux opportunités économiques. Dans cette perspective, le changement d'échelle de l'ESS suppose moins de juxtaposer des dispositifs que de **mieux articuler les différents niveaux d'intervention** : international, continental, national, territorial et organisationnel.

7. Principales Orientations / Recommandations qui peuvent être retenues

La reconnaissance de l'ESS dans les agendas internationaux et africains ouvre une nouvelle étape : celle de sa traduction en mécanismes de financement, d'accompagnement et de politiques publiques capables de soutenir son changement d'échelle. La question n'est plus seulement de reconnaître l'ESS, mais de créer les conditions institutionnelles, financières et humaines de son développement durable. Entre autres orientations :

1. Transformer la reconnaissance internationale de l'ESS en politiques publiques et dispositifs opérationnels ;
2. **Diversifier les mécanismes de financement** afin de mieux répondre aux besoins des organisations de l'ESS ;
3. **Articuler systématiquement financement et accompagnement** ;
4. **Renforcer les capacités des acteurs de l'ESS** afin qu'ils puissent accéder aux ressources et les utiliser durablement ;
5. Améliorer la coordination entre États, institutions africaines, partenaires internationaux, institutions financières et acteurs de terrain ;
6. Inscrire le financement de l'ESS dans une perspective de changement d'échelle et de transformation structurelle ;
7. Adapter les politiques et mécanismes de soutien aux réalités africaines et territoriales.

D. PLÉNIÈRE – ALLIANCES INTERNATIONALES ET FINANCEMENTS INNOVANTS : QUELS PARTENAIRES POUR UNE ESS TRANSFORMATRICE EN AFRIQUE ?

INTERVENANTS :

- Mme Valérie TIACOH, Directrice de la stratégie et de l'innovation sociétale et des droits humains au sein du groupe Orange – FRANCE
- Mme Amina SAKIOUDI, Directrice Générale du Centre Mohammed IV de soutien à la microfinance solidaire – MAROC
- Mme Aude SALDANA, Secrétaire générale du GSEF – FRANCE
- M. Amadou KANE, Chargé de Partenariat Solsec Afrique – BURUNDI
- M. Ibon ZUGASTI, Membre du conseil d'administration d'ASETT/Mondragon corporation, Managing Director de prospektiker.es – The Millennium Project – ESPAGNE
- Mme Sandra MORENO, Secrétaire Exécutive du RIPESS – ESPAGNE
- M. Moussa SALL, chargé de partenariat SOCODEVI – CANADA

Modératrice : Mme Denise Fatoumata NDOUR, SÉNÉGAL



1. Repenser les alliances et les financements à partir des territoires

Cette plénière a placé au cœur des échanges une question déterminante pour l'avenir de l'Économie sociale et solidaire en Afrique : **comment construire des alliances et des mécanismes de financement capables de**

soutenir une ESS réellement transformatrice, tout en restant ancrés dans les réalités des territoires ? Les interventions ont convergé vers un même constat : **le financement constitue un obstacle majeur au développement et au changement d'échelle de l'ESS**, mais la réponse ne peut pas se limiter à aug-

menter les volumes de ressources disponibles. La question est également celle de la **nature des financements, de leur accessibilité, de leur territorialisation et de la capacité des organisations bénéficiaires à les absorber et à les transformer en activités viables et durables**. La plénière a ainsi permis de déplacer le débat d'une approche centrée uniquement sur la recherche de financements vers une réflexion plus large sur **l'architecture des partenariats, la redistribution des richesses, le renforcement des capacités, la digitalisation, l'accès aux marchés et la construction d'écosystèmes territoriaux favorables à l'ESS**.

2. Une première convergence : le financement de l'ESS doit changer d'échelle et de logique

L'un des enseignements majeurs de la plénière réside dans le constat partagé selon lequel **les mécanismes traditionnels de financement ne répondent plus suffisamment aux transformations économiques, sociales et environnementales actuelles**. Aude Saldana du GSEF a notamment insisté sur la nécessité d'une **redirection massive des investissements et des richesses vers l'ESS**, depuis l'architecture financière internationale jusqu'aux banques de développement et aux mécanismes de financement territorial. Faisant de l'ESS **un levier de transformation des modèles économiques et de développement local**. Sandra Moreno a prolongé cette réflexion en soulignant les limites des mécanismes de développement du XX^e siècle face aux crises contemporaines. Elle appelle ainsi à construire une **nouvelle architecture écono-**

mique davantage orientée vers une prospérité partagée, fondée sur des mécanismes financiers intermédiaires et territorialisés.

La question n'est donc pas seulement :

« **Comment financer davantage l'ESS ?** » mais également : « **Comment réorienter les flux financiers pour qu'ils contribuent réellement à des territoires plus inclusifs, résilients et durables ?** »

3. Territorialiser le financement : rapprocher les ressources des besoins réels

La territorialisation du financement est apparue comme un deuxième axe structurant de la plénière. Les intervenants ont souligné le décalage qui peut exister entre les dispositifs financiers conçus au niveau national ou international et les besoins réels des acteurs locaux.

Les collectivités territoriales et les organisations de l'ESS doivent donc être davantage reconnues comme **des acteurs de la conception et de la mise en œuvre des stratégies de financement**, et non uniquement comme des bénéficiaires. Cette approche rejoint la réflexion portée par le GSEF sur le rôle central des territoires dans le développement de l'ESS. Les politiques publiques nationales doivent pouvoir être adaptées aux réalités locales et accompagnées de mécanismes de décentralisation permettant aux territoires de disposer de marges d'action et de ressources suffisantes.

La question de la **commande publique** a également été mise en avant. L'accès aux marchés constitue en effet un enjeu aussi important que l'accès au financement. La territorialisation apparaît ainsi comme une approche permettant d'articuler :

financement → politiques publiques → commande publique → accès au marché → développement économique local.

4. Au-delà du financement : renforcer les capacités de transformation des acteurs

Un autre enseignement fort de la plénière concerne la capacité des acteurs de l'ESS à absorber et à utiliser efficacement les financements. **Moussa Ilimane Sall** a particulièrement insisté sur cette question : les coopératives et organisations de l'ESS sont-elles suffisamment structurées pour mobiliser les financements, respecter leurs engagements, investir et accéder durablement aux marchés ? Cette interrogation conduit à dépasser une conception du financement fondée uniquement sur l'apport de ressources financières.

Le financement ne peut produire pleinement ses effets sans un **accompagnement global** reposant sur le renforcement des capacités organisationnelles, la professionnalisation et l'amélioration de la gouvernance. Il doit également favoriser le développement des compétences entrepreneuriales, l'accès aux marchés, la redevabilité, la production de données, l'accompagnement technique et la digitalisation.

L'expérience présentée par SOCODEVI autour d'un **indice de bancabilité** illustre cette volonté de construire des mécanismes permettant

de mieux apprécier et renforcer la capacité des organisations à accéder au financement.

La question de la **confiance** devient dès lors centrale. Pour créer un véritable écosystème financier de l'ESS, il faut pouvoir établir une relation de confiance entre **organisations de l'ESS, coopératives, collectivités, États, institutions financières et partenaires techniques et financiers.**

5. Les alliances comme infrastructures de transformation

Les échanges ont souligné la nécessité de concevoir les partenariats comme de véritables **alliances de transformation**, fondées sur une vision commune, la complémentarité des expertises et une responsabilité partagée.

L'expérience marocaine présentée par **Amina Sakioudi** a particulièrement insisté sur la nécessité de développer des partenariats **Sud-Sud**, fondés sur le partage d'expériences, de compétences et de bonnes pratiques.

L'idée selon laquelle « **l'Afrique doit faire confiance à l'Afrique** » traduit cette volonté de renforcer les coopérations intra-africaines et de favoriser des modèles construits à partir des réalités du continent.

Dans cette perspective, les alliances doivent permettre de : **mobiliser des ressources ; transférer des compétences ; partager l'innovation ; renforcer les capacités ; construire des solutions adaptées aux territoires.**

6. Une ouverture vers de nouveaux partenaires : entreprises, numérique et innovation

La présence du secteur privé a permis d'élargir la réflexion sur les partenaires potentiels de l'ESS.

L'intervention de **Valérie Tiacoh** a notamment montré que les entreprises peuvent aller au-delà d'une approche classique de la RSE pour devenir **des partenaires stratégiques des écosystèmes de l'ESS**.

Dans cette perspective, le numérique constitue un espace majeur de convergence. Il peut contribuer à **renforcer les compétences, la visibilité et l'accès aux marchés** des organisations, tout en valorisant leurs productions et en développant leur capacité entrepreneuriale. Il favorise également **la mise en réseau, l'accès à l'information et l'accompagnement** des acteurs. Mais cette transformation numérique suppose également de lutter contre les inégalités d'accès aux outils et aux compétences. La contribution du secteur privé apparaît ainsi particulièrement pertinente lorsqu'elle est articulée aux besoins des territoires et qu'elle contribue au renforcement durable des capacités locales.

7. De la RSE à la responsabilité territoriale des entreprises

La notion de **responsabilité territoriale des entreprises (RTE)** constitue une autre contribution importante de cette plénière. Elle permet d'élargir la RSE classique : l'entreprise n'est plus seulement appelée à réduire ses impacts négatifs ou à financer ponctuellement des actions sociales, mais à **prendre en compte son empreinte territoriale et à parti-**

ciper à la construction du bien commun local.

Cette approche implique que l'entreprise travaille avec : les collectivités ; les organisations de l'ESS ; les communautés ; les associations ; les institutions publiques ; les autres acteurs économiques. Cette conception rejoint directement la logique de convergence portée par le FORA'ESS : **faire de l'entreprise un partenaire du développement local plutôt qu'un simple financeur de projets sociaux.**

8. L'innovation financière doit rester fidèle aux valeurs de l'ESS

Les échanges ont également soulevé une tension importante : **comment mobiliser davantage le secteur privé et les financements sans perdre les valeurs qui fondent l'ESS ?**

La recherche de rentabilité ne doit pas conduire à reproduire les mécanismes économiques qui ont précisément contribué aux déséquilibres que l'ESS cherche à dépasser. La question de l'innovation financière doit donc être associée à plusieurs principes :

- placer l'humain au centre ;
- rechercher une prospérité partagée ;
- préserver l'utilité sociale ;
- soutenir les territoires ;
- favoriser l'autonomie des acteurs ;
- assurer la redevabilité ;
- garantir la durabilité environnementale ;
- adapter les solutions aux réalités locales.

9. Les enjeux de changement d'échelle

Le **changement d'échelle** des initiatives d'ESS reste limité par des contraintes de finance-

ment, de structuration, de compétences, d'accès aux marchés et de mise en réseau. Il ne peut être uniquement quantitatif : il suppose de créer des **écosystèmes favorables à la réplication et à l'adaptation des expériences réussies**. Cela passe notamment par les réseaux, le partage de pratiques, les coopérations Sud-Sud et une meilleure mise en relation des acteurs.

11. Questions encore ouvertes et points en débat

Malgré ces convergences, plusieurs questions restent ouvertes :

- Comment passer d'une volonté de territorialisation à une **réelle décentralisation des décisions et des flux financiers** ?
- Comment renforcer suffisamment les organisations de l'ESS pour qu'elles puissent **absorber, gérer et transformer les financements en investissements économiquement viables** ?
- Comment faire passer les initiatives locales réussies à une échelle supérieure sans perdre leur **ancrage territorial et leurs valeurs** ?
- Comment mobiliser davantage les entreprises sans transformer l'ESS en simple récipiendaire de financements privés ?
- Comment construire une **nouvelle architecture financière africaine et internationale** mieux adaptée aux spécificités de l'ESS ?

12. Principales recommandations

À partir des différentes interventions, la plénière fait émerger quatre orientations majeures :

1. Territorialiser les politiques et les financements. Mettre en place des mécanismes permettant aux collectivités et aux acteurs territoriaux de participer davantage à la définition, à la mobilisation et à l'orientation des ressources destinées au développement de l'ESS.

2. Diversifier les instruments financiers. Développer des mécanismes financiers adaptés aux réalités des coopératives, entreprises sociales et autres organisations de l'ESS, en plaçant l'humain, l'utilité sociale et la durabilité au cœur des critères de financement.

3. Investir dans les capacités avant et pendant le financement. Associer systématiquement les financements au renforcement des capacités organisationnelles, entrepreneuriales, numériques et financières des acteurs de l'ESS.

4. Construire des alliances de co-développement. Favoriser des partenariats équilibrés entre États, collectivités, entreprises, réseaux de l'ESS, institutions financières, organisations internationales et communautés, avec une attention particulière aux **coopérations Sud-Sud et aux alliances territoriales**.

13. Lecture transversale de la plénière. Au-delà de la diversité des expériences présentées, cette plénière fait apparaître une évolution importante dans la manière de penser le financement de l'ESS.

Le véritable enjeu n'est plus seulement de trouver des financeurs pour l'ESS. Il est de construire un écosystème capable de financer, d'accompagner, de connecter et de faire grandir les acteurs de l'ESS sans les éloigner de leurs territoires et de leurs valeurs.

La convergence recherchée ne se situe donc pas uniquement entre différents acteurs financiers. Elle concerne également les territoires,

les collectivités, les entreprises, les réseaux de l'ESS, les institutions publiques, les communautés et les partenaires internationaux.

C'est cette articulation qui peut permettre de passer d'une ESS soutenue ponctuellement par des projets à une ESS capable de contribuer durablement à la transformation économique, sociale et environnementale des territoires africains.

E. PLÉNIÈRE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET GOUVERNEMENTS LOCAUX – PLÉNIÈRE 2 « Quels écosystèmes territoriaux favorables au développement de l'ESS ? Retours d'expériences »

INTERVENANTS :

- M. Oumar BA, Président de l'Association des Maires du SÉNÉGAL, Président de Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLU Afrique)
- Mme Fatimetou Abdel MALICK, Présidente de la région de Nouakchott – MAURITANIE
- Mme Monique AYI épouse NKAMGNA, Présidente du Réseau des Maires du CAMEROUN pour l'Économie Sociale et Solidaire – CAMEROUN
- Mme Cathy MEBA, Vice-Présidente du Conseil Régional du Sud – CAMEROUN
- Pr André Elvis Azie SOKO, Directeur Exécutif de l'UVICOCI – CÔTE D'IVOIRE

Modérateur : Pr. Aly Anne DIOP, SÉNÉGAL



Cette plénière réunissait des responsables de collectivités territoriales et des acteurs institutionnels issus de plusieurs pays africains afin de mettre en perspective les conditions permettant aux territoires de devenir de véritables espaces de développement de l'Économie Sociale et Solidaire. Le programme présente notamment des expériences du Sénégal, du Cameroun, du Togo et de la Côte d'Ivoire.

1. Positionnement de la plénière

Cette deuxième plénière consacrée aux collectivités territoriales déplace la réflexion sur l'ESS vers **l'échelle où les besoins sociaux, économiques et environnementaux se manifestent concrètement : le territoire**. Le choix de réunir des maires, une responsable municipale chargée spécifiquement de l'ESS et le directeur général d'un organisme public de financement des collectivités montre que la

question posée n'est pas uniquement celle de la présence de l'ESS dans les territoires. Elle porte sur les **conditions institutionnelles, financières et politiques permettant de créer un véritable écosystème territorial favorable à son développement.**

Le terme « écosystème » est ici particulièrement important : il suppose que le développement de l'ESS ne repose pas uniquement sur les organisations elles-mêmes, mais sur leur capacité à interagir avec les collectivités, les institutions publiques, les mécanismes de financement et les autres acteurs économiques et sociaux du territoire.

2. Le territoire comme niveau stratégique du développement de l'ESS

La première idée structurante que permet de dégager cette plénière est que **le territoire constitue un niveau privilégié de concrétisation de l'ESS.** C'est à cette échelle que se rencontrent : les besoins des populations ; ressources locales ; les initiatives citoyennes ; les organisations de l'ESS ; les collectivités territoriales ; les infrastructures et services publics ; les dispositifs d'accompagnement ; les opportunités économiques.

L'ESS peut ainsi être envisagée non seulement comme un ensemble d'organisations, mais comme **un mode de développement territorial**, capable de mobiliser les ressources locales autour de réponses collectives. La collectivité territoriale n'est pas seulement un cadre administratif dans lequel se développent les initiatives d'ESS. Elle peut devenir un véritable acteur de leur développement. La collectivité peut notamment agir comme :

- **facilitatrice**, en créant un environnement favorable aux initiatives ;
- **coordinatrice**, en rapprochant les différents acteurs du territoire ;
- **animatrice**, en favorisant les dynamiques collectives ;
- **partenaire**, en soutenant les organisations et les projets ;
- **acheteuse ou prescriptrice**, notamment à travers les politiques locales et la commande publique ;
- **mobilisatrice de ressources**, en facilitant l'accès aux dispositifs financiers et aux partenaires.

L'enjeu est donc de passer d'une collectivité qui **administre son territoire** à une collectivité qui contribue activement à **faire émerger et structurer son écosystème territorial d'ESS.**

4. La diversité des expériences africaines : un même objectif, des trajectoires différentes

L'un des intérêts majeurs de cette plénière réside dans sa dimension comparative. Les expériences présentées proviennent de territoires différents :

- **Golf Sud ;**

- **Ville de Dakar ;**
- **commune de Zio 1 / Tsevié** au Togo ;
- **commune de Ngong Sahel** au Cameroun ;
- **FEICOM** au Cameroun.

Cette diversité montre qu'il n'existe pas nécessairement **un modèle unique d'écosystème territorial de l'ESS**.

5. La question du financement territorial

La présence du **FEICOM**, organisme consacré au financement des collectivités territoriales au Cameroun, donne une dimension particulièrement importante à la question des ressources. Un écosystème territorial favorable à l'ESS ne peut en effet reposer uniquement sur la volonté politique. Il doit également disposer de **mécanismes de financement adaptés**, permettant de soutenir : les initiatives émergentes ; les infrastructures ; l'accompagnement des organisations ; l'innovation sociale ; les projets économiques locaux ; les mécanismes de mutualisation.

Cette dimension fait directement écho aux recommandations plus générales du Forum appelant à mettre en place des dispositifs de finance sociale adaptés aux différentes échelles des projets d'ESS, du microcrédit au financement plus substantiel, notamment à travers le capital patient.

6. Construire un écosystème plutôt que multiplier les initiatives isolées

L'un des enseignements analytiques les plus importants de cette plénière est probablement le suivant : **Le développement territorial de l'ESS ne dépend pas seulement du nombre**

d'initiatives existantes, mais de la qualité des relations entre les acteurs qui les entourent.

Un territoire peut disposer de nombreuses associations, coopératives, mutuelles ou entreprises sociales sans pour autant disposer d'un véritable écosystème d'ESS. Cette logique permet de passer d'une approche centrée sur les projets à une approche centrée sur **les conditions territoriales de leur pérennisation et de leur changement d'échelle.**



08

PARTIE 8 : MASTERCLASS : REGARDS ET ENSEIGNEMENTS



FORA'ESS
FORUM AFRICAIN DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
AFRICAN SOCIAL AND SOLIDARITY ECONOMY FORUM
المنتدى الإفريقي للاقتصاد الاجتماعي والتضامني
2^e ÉDITION - DAKAR 2026

En complément des plénières et des ateliers, les Masterclass ont constitué des espaces de réflexion approfondie et de partage d'enseignements sur des enjeux structurants pour le développement de l'Économie Sociale et Solidaire. Elles ont permis d'aborder, sous des angles à la fois stratégique, technique et prospectif, les conditions nécessaires à la structuration et au changement d'échelle de l'ESS.

Les quatre Masterclass ont ainsi porté sur les cadres stratégiques et institutionnels, la mesure de la contribution des entreprises de l'ESS, la production de connaissances et les mécanismes de financement. Leur complémentarité met en évidence plusieurs leviers essentiels pour consolider

l'ESS : disposer d'un environnement favorable, mieux connaître et documenter les acteurs, produire et diffuser des connaissances et mobiliser des ressources financières adaptées.

1. Masterclass – Stratégie nationale de développement de l'ESS (2027- 2031) et stratégie nationale d'encouragement à la RSE (2027- 2031)

Animée par : Mme Khady SAMBA, GRAPESS

Cette Masterclass a permis de présenter les principales orientations nationales en matière d'ESS et de RSE, en mettant en évidence la volonté de faire de l'ESS un **pilier du développement économique inclusif et durable du Sénégal**. Les éléments présentés de la SND-ESS mettent notamment l'accent sur la **structuration et la professionnalisation des acteurs, l'accès au financement et à la protection sociale, l'intégration de l'ESS dans les politiques publiques et l'accès aux marchés,**

ainsi que l'innovation et la digitalisation.

L'articulation avec la RSE vise à renforcer la mobilisation du secteur privé et à favoriser des partenariats contribuant à la transformation des pratiques économiques.

Apport majeur : renforcer la cohérence entre les politiques publiques de l'ESS et les démarches de responsabilité sociétale afin de créer un environnement plus favorable au développement d'une économie inclusive, durable et ancrée dans les territoires.

2. Masterclass – Les démarches et indicateurs d'analyse des entreprises d'ESS

Proposée par : MMESS et FORA'ESS

Animée par : Sambou NDIAYE et Seydina Omar NDIAYE (SÉNÉGAL)

Cette Masterclass a porté sur un enjeu essentiel pour le changement d'échelle de l'ESS : **la capacité à identifier, mesurer et démontrer sa contribution économique, sociale et territoriale**. La mise en place de démarches et d'indicateurs d'analyse constitue ainsi un outil pour mieux connaître les entreprises de l'ESS, suivre leurs performances et objectiver leur impact.

Apport majeur : passer d'une appréciation principalement qualitative de l'ESS à une approche permettant de **documenter ses résultats et de renforcer sa visibilité auprès des pouvoirs publics et des partenaires**.

3. Masterclass – Lancement des 18 ouvrages de Alioune Ndiaye

Cette Masterclass s'inscrit davantage dans une logique de **production et de diffusion des connaissances** autour du développement. Le lancement de ces ouvrages constitue un espace de partage de réflexions et d'expériences susceptibles d'alimenter les débats sur les modèles de développement et les trajectoires africaines.

Apport majeur : valoriser la connaissance et la production intellectuelle comme ressources pour nourrir les réflexions, les pratiques et les politiques de développement.

4. Masterclass – Quels financements pour les acteurs de l'ESS en Afrique ?

Animé par : Mme Denise Fatoumata NDOUR. Fondation Sen'Finances – SÉNÉGAL

Cette Masterclass a directement prolongé l'une des préoccupations centrales du FORA'ESS : **l'accès au financement comme condition du développement et du changement d'échelle des acteurs de l'ESS**. Elle a permis de replacer la question financière dans

les réalités propres aux organisations de l'ESS et aux différents contextes africains.

Apport majeur : rappeler que le développement de l'ESS nécessite des **mécanismes de financement adaptés aux besoins, aux capacités et aux spécificités des acteurs**, afin de

favoriser leur consolidation et leur passage à l'échelle.

LECTURE TRANSVERSALE DES MASTERCLASS



Les quatre Masterclass ont joué un rôle complémentaire aux ateliers et aux plénières en apportant une **entrée plus opérationnelle sur les conditions de structuration et de consolidation de l'Économie sociale et solidaire**. Alors que les autres espaces ont principalement permis de discuter des enjeux, des expériences territoriales, des modèles africains et des dynamiques de convergence, les Masterclass ont davantage porté sur les **outils, les cadres et les ressources nécessaires pour transformer ces orientations en pratiques durables**.

Un premier enseignement concerne **la nécessité d'un cadre stratégique et institutionnel favorable**. La présentation des stratégies nationales de développement de l'ESS et d'encouragement à la RSE montre que le développement de l'ESS ne peut reposer uniquement sur les initiatives des acteurs. Il suppose également des politiques publiques capables de créer un environnement cohérent, lisible et favorable à leur développement.

La deuxième Masterclass introduit une autre condition essentielle : **mieux connaître et mesurer l'ESS**. La réflexion sur les démarches

et indicateurs d'analyse des entreprises de l'ESS traduit la nécessité de disposer de données et d'outils permettant de rendre visibles leurs contributions économiques, sociales et territoriales. Cette capacité de mesure apparaît également comme un enjeu de reconnaissance et de dialogue avec les pouvoirs publics et les partenaires.

La troisième Masterclass rappelle, quant à elle, l'importance de **la connaissance et de la production intellectuelle** dans la construction des modèles de développement. Le lancement des ouvrages d'Alioune Ndiaye s'inscrit dans cette logique de valorisation des savoirs et des réflexions susceptibles d'alimenter les pratiques et les débats sur le développement.

Enfin, la quatrième Masterclass revient sur une question récurrente dans l'ensemble du FORA'ESS : **l'accès au financement**. La question n'est pas seulement celle de la disponibilité des ressources financières, mais aussi de leur adéquation avec les réalités et les capacités des acteurs de l'ESS.

Pris ensemble, ces quatre espaces font apparaître une même logique : **pour changer d'échelle, l'ESS doit être davantage recon-**

nue, mieux mesurée, mieux documentée et mieux financée.

Les Masterclass déplacent ainsi le débat du « **pourquoi développer l'ESS ?** » vers une question plus opérationnelle : « **de quelles conditions et de quels outils avons-nous besoin pour permettre à l'ESS de se structurer, de démontrer son utilité et de changer d'échelle ?** »

Elles constituent donc un **pont entre la réflexion et l'action**, en apportant au Forum une dimension plus technique qui complète les échanges politiques, institutionnels et territoriaux des ateliers et des plénières.



09

PARTIE 9 : LES SESSIONS AUTOGEREES



FORA'ESS

FORUM AFRICAIN DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
AFRICAN SOCIAL AND SOLIDARITY ECONOMY FORUM
المنتدى الإفريقي للإقتصاد الاجتماعي والتضامني
2^e ÉDITION - DAKAR 2026

Les 19 sessions autogérées du FORA'ESS Dakar 2026 :

MERCREDI 8 JUILLET

1. **Structurer l'ESS à la base par l'entrepreneuriat et la diaspora : la filière apicole en RCA** — OUALIKETTE, animée par Isabelle Cuisenier Kouzou (RCA)
2. **Un guichet ESS pour les collectivités territoriales décentralisées** — FEICOM-REMCESS, Philippe Camille Akoa (Cameroun)
3. **Sankofa : les futurs possibles de l'ESS en Afrique** — ComDev Africa, Aissatou Ka (Sénégal)
4. **Promouvoir l'ESS en Afrique : expériences croisées et bonnes pratiques** — SOLSOC, Amadou Kane (Belgique)
5. **Décoloniser les partenariats : l'Alliance AADA 1236** — UBUNTU 360, Cathia Carriotte (Canada)
6. **Word Caf'ESS** — NIIWA, Amadou Gacko (Mauritanie)
7. **L'incubation de projets ESS au Sénégal : bilan d'étape de GOUMI** — Aly Ane Diop (Sénégal)
8. **Financer l'ESS par les dynamiques coopératives** — ASETT, ESSFI, ICA-Africa, DIESIS, PFAC
9. **Politiques publiques, inclusion et innovation sociale : le cas du Maroc** — CIRA ESS Université Hassan II, Amina Kchrid (Maroc)

JEUDI 9 JUILLET

10. **Changer d'échelle : diffuser les innovations sociales en Afrique** — ScaleChanger, Isabelle Hoyaux
11. **Transition territoriale et innovation sociale : le projet SAM au Mali** — MIT D-Lab Network, Khalid Babana Elalaoui (Maroc)
12. **Les projets d'impact** — RIESS, Kouadio Arnaud (Côte d'Ivoire)
13. **Enda ECOPOP : 35 ans au service de l'ESS** — Enda ECOPOP, Fatou Diop (Sénégal)
14. **La protection sociale des acteurs de l'ESS** — GSESS, Khady Fall Diop (Sénégal)
15. **Mutualités et couverture sociale : quelle synergie avec l'ESS ?** — ONG ASMADE, Kabore Dieudonné (Burkina Faso)
16. **Incubatrices éco-féministes : les collectifs de femmes de Dakar et d'Abomey** — GRAINES, Alassane Souleymane Faye (Sénégal)
17. **Jeunesse et filières porteuses : relier formation, entrepreneuriat et marchés** — PPI, Bara Ndaw
18. **Quand un mouvement de jeunes fait avancer l'ESS localement** — Mouvement Jeun'ESS, Ndeye Déguene Cissé et Saliou Diogaye Diédhiou
19. **Numérique et seconde chance : les plateformes au service de la réinsertion des jeunes** — BMG Dara Consulting et Infinity Management, Moussa Gueye et Salima Chaker

Ce que ces sessions ont apporté au forum



Il y a une chose que les plénières ne savent pas faire : laisser les organisations parler en leur nom propre. En plénière, ce sont les États. En atelier, on entre dans un cadrage préparé par le comité scientifique. La session autogérée, elle, appartient à celui qui la propose — son sujet, son format, son rythme. FEICOM, Enda ECOPOP, SOLSOC, le Mouvement Jeun'ESS, l'Université Hassan II sont venus avec leur propre agenda. C'est ce qui a évité au FORA'ESS de n'être qu'une réunion intergouvernementale avec du public autour.

Elles ont aussi apporté du concret. Beaucoup de choses se disent dans un forum, mais peu se vérifient. Là, on parlait de dispositifs qui tournent déjà : l'incubateur GOUMI et son bilan d'étape, le guichet ESS territorial du FEICOM, le projet SAM au Mali, trente-cinq ans de terrain chez Enda ECOPOP. Sur un thème aussi large que « transition, inclusion et convergence », ça change tout d'avoir des cas plutôt que des intentions.

Troisième apport, moins visible : elles ont traité ce que le programme officiel ne pouvait pas traiter. La protection sociale des acteurs de l'ESS, la décolonisation des partenariats internationaux, l'approche éco-féministe de l'incubation. Ce sont des sujets qui passent mal en

plénière ministérielle. Ils ont trouvé leur place ailleurs.

Le forum ne repart pas seulement avec une déclaration. Il repart avec des expériences documentées et des gens identifiés pour les porter.



10

PARTIE 10 : EXPOSITION ET MARCHÉ FORAIN



FORA'ESS

FORUM AFRICAÏN DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
AFRICAN SOCIAL AND SOLIDARITY ECONOMY FORUM
المنتدى الإفريقي للاقتصاد الاجتماعي والتضامني
2^e ÉDITION - DAKAR 2026

A. Exposition institutions et partenaires

Le Salon d'exposition

Le Salon d'exposition est un espace dédié aux partenaires institutionnels, techniques et financiers, ainsi qu'aux acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS). Il constitue un carrefour stratégique de **networking, de visibilité et de coopération**, favorisant les interactions directes entre décideurs, partenaires, citoyens, porteurs de projets et acteurs de l'ESS.



La participation au Salon d'exposition offre aux exposants, sponsors et partenaires bien plus qu'un simple espace de présence. Elle leur permet de bénéficier de plusieurs opportunités et avantages, notamment :

- **Associer leur image** à un événement panafricain de haut niveau, centré sur la souveraineté, l'innovation, l'inclusion et la gouvernance participative ;
- **Bénéficier d'une visibilité renforcée** dans le cadre du plan média du FORA'ESS (télévision, radio, presse écrite et plateformes numériques) ;
- **Profiter d'opportunités de branding ciblé** : présence des logos sur les supports officiels, branding des espaces, diffusion

de vidéos promotionnelles, distribution de flyers, goodies, etc. ;

- **Créer des liens directs** avec des acteurs issus des territoires africains et d'autres régions du monde, porteurs de projets et d'initiatives dans le domaine de l'ESS ;
- **Participer à des espaces et sessions de haut niveau**, notamment des rencontres B2B, panels et autres activités de networking ;
- **Contribuer au soutien de causes et thématiques prioritaires**, notamment l'inclusion des jeunes et des personnes handicapées, le leadership féminin, l'innovation communautaire, la promotion de l'économie sociale et solidaire, l'autonomisation économique et le développement local ;
- **Bénéficier d'une reconnaissance institutionnelle** lors des principaux temps forts du Forum ;
- **Renforcer les connexions avec les territoires et les acteurs de l'ESS**, en favorisant la mise en réseau, les partenariats et les opportunités de coopération.

Les différents **packs de sponsoring et de partenariat** ont ainsi été conçus pour permettre aux organisations participantes de contribuer de manière stratégique à la réussite du Forum, tout en bénéficiant d'une visibilité accrue, d'opportunités de networking et d'un positionnement institutionnel de référence.

Sponsors et partenaires du Forum

Les sponsors et partenaires ayant accompagné le FORA'ESS :

Partenaires stratégiques



Partenaires associés



B. Marché forain des acteurs ESS

Le marché forain en était une composante clé. Il a servi de vitrine aux coopératives, groupements, mutuelles et entreprises sociales africaines, avec trois objectifs : valoriser leurs produits, développer leur visibilité et ouvrir de nouveaux marchés. Au total : 57 stands ont été occupés par les exposants.

Diversité des exposants. Dix pays étaient représentés. Le Sénégal comptait 44 stands. Les neuf autres pays en totalisaient 13 : Mali (4), Cameroun (2), Burkina Faso, Centrafrique, Gambie, Gabon, Mauritanie, Guinée-Bissau et Guinée (1 chacun). Côté sénégalais, Dakar dominait largement avec 34 stands. Viennent ensuite Diourbel (3), Louga (2), puis Thiès, Fatick, Kaffrine, Tambacounda et Ziguinchor (1 chacun).

Points forts. La participation des acteurs de l'ESS a été forte et la représentation africaine variée. Les échanges techniques ont été nombreux et plusieurs partenariats ont été noués. Les projets d'autonomisation des femmes et des jeunes ont gagné en visibilité. Les producteurs ont aussi rencontré directement acheteurs et partenaires financiers.

Points à améliorer. La communication vers le grand public est restée insuffisante. L'aménagement a montré des limites : sanitaires, aération, signalétique, espaces de repos et de prière. Les exposants ont manqué de confort, faute de ventilation. L'accès pour les personnes à mobilité réduite était limité, et l'espace dédié aux rencontres B2B trop réduit.

Recommandations. Six recommandations sont ressorties notamment :

- Pérenniser le marché forain et l'intégrer systématiquement aux événements ESS ;
- Muscler la communication avant et pendant l'événement ;
- Améliorer les conditions d'accueil ;
- Multiplier les rencontres d'affaires ;
- Mettre en place un suivi des partenariats et des retombées économiques.

Conclusion. Pour une première expérience, le marché forain a fait ses preuves. Il mérite de devenir un rendez-vous permanent des grands événements ESS, à condition de corriger les faiblesses logistiques et de mesurer ses retombées.



11

PARTIE 11 : CARAVAN'ESS



FORA'ESS

FORUM AFRICAÏN DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
AFRICAN SOCIAL AND SOLIDARITY ECONOMY FORUM
المنتدى الإفريقي للإقتصاد الاجتماعي والتضامني
2^e ÉDITION - DAKAR 2026

Le succès de la CARAVAN'ESS se mesure avant tout par la richesse humaine et la diversité de ses participants. L'accent a été mis sur l'inclusion sociale et le respect de la parité.

Démographie globale et représentativité : L'événement a enregistré un total de 123 participants actifs. La répartition par genre démontre une belle dynamique de représentativité avec 72 Hommes et 51 Femmes.

Engagement pour l'inclusion : Fidèle aux valeurs de solidarité et d'équité de l'ESS, la caravane a intégré 6 participants vivant avec un handicap moteur, réaffirmant ainsi que l'économie sociale doit être accessible à tous, sans distinction.

Durant toute la durée du forum, les caravaniers ne se sont pas contentés d'être de simples spectateurs ; ils ont été de véritables ambassadeurs de leur pays et des valeurs de l'ESS.

Immersion intellectuelle et renforcement des capacités : Les participants ont investi l'ensemble des espaces du Forum. Ils ont activement contribué aux panels de discussion, animé des activités autogérées et suivi des formations pointues visant à pérenniser leurs modèles économiques locaux.

La Journée Panafricaine : Un succès populaire : Cet espace culturel fort a mobilisé plus de 250 participants au total. Les délégations y ont partagé leurs savoirs traditionnels, leurs expressions culturelles et leurs plats nationaux, créant une communion fraternelle inoubliable. Elle a été présidée par la Vice-Prési-

dente du FORA'ESS donnant une touche particulière à la Journée. Véritable opportunité pour les stylistes, un défilé a été organisé pour vulgariser leur produit mais aussi permettre à certains exposants de s'exprimer sur scène.

Valorisation du savoir-faire économique : Des stands d'exposition dédiés ont été mis à la disposition de chaque pays membre de la CARAVANE. Cette vitrine commerciale a permis aux artisans, producteurs et entrepreneurs de l'ESS de promouvoir l'excellence de leurs produits locaux et de nouer des partenariats d'affaires régionaux.

La réussite globale de cette aventure humaine et solidaire n'aurait pu être possible sans l'implication sans faille de précieux contributeurs. La commission adresse ses sincères remerciements :

- À Monsieur DIOP, Président du FORA'ESS, ainsi qu'à Monsieur N'DIAYE, Directeur de cabinet du Ministre, pour la confiance accordée, leur vision stratégique et l'opportunité unique offerte aux caravaniers d'exister au sein de ce forum d'envergure.
- **Aux différents Points Focaux des pays membres :** Pour leur travail de relais infatigable sur le terrain, assurant le recrutement et la cohésion des délégations nationales.
- **Aux Membres de la Commission :** Qui ont œuvré bénévolement avec rigueur, abnégation et professionnalisme pour assurer la réussite de leur mission malgré les vents contraires.
- **Aux membres de La Plateforme :** Pour leur soutien technique continu, leur réac-

tivité et l'accompagnement logistique
fourni à chaque étape clé du projet.



12

PARTIE 12 : CONSEIL CONSULTATIF DES MINISTRES EN CHARGE ESS EN AFRIQUE



FORA'ESS

FORUM AFRICAIN DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
AFRICAN SOCIAL AND SOLIDARITY ECONOMY FORUM
المنتدى الإفريقي للاقتصاد الاجتماعي والتضامني
2^e ÉDITION - DAKAR 2026

Le Comité Consultatif est une instance de réflexion et de proposition destinée à accompagner les Etats et l'Union africaine ainsi que les organisations et institutions internationales à promouvoir l'ESS dans les politiques publiques nationales, africaines et mondiales.

Il est composé des ministres en charge de l'ESS en Afrique.

Des états non africains et des organisations partenaires de l'ESS sont cooptés en qualité d'observateurs.

Son mandat est inscrit dans les objectifs de l'Agenda 2063 et la Stratégie décennale de l'Union africaine pour l'ESS.

Il est présidé par le Ministre en charge de l'ESS du pays hôte du FORA'ESS.

Son secrétariat est assuré le FORA'ESS en collaboration avec l'Etat qui a organisé la précédente édition du FORA'ESS et la Commission de l'Union africaine.

Le Comité Consultatif constitue également un cadre privilégié de concertation permettant aux États africains de coordonner leurs positions dans les principales initiatives internationales relatives à l'Économie Sociale et Soli-

daire d'une part et à l'innovation sociale, d'autre part.



Le 9 juillet 2026, en marge du FORA'ESS Dakar 2026 (2^e édition), des ministres et chefs de délégation africains ont adopté la Déclaration de Dakar. Le texte crée le **Comité consultatif des Ministres en charge de l'ESS en Afrique**.

Sa mission : accélérer le développement de l'ESS et accompagner le Plan de mise en œuvre 2023-2032 de la Stratégie décennale de l'Union africaine sur l'ESS.

La déclaration s'appuie sur l'Agenda 2063, les ODD et les résolutions de l'ONU sur l'ESS. Elle se place aussi dans la continuité de la Déclaration de Yaoundé du 30 mai 2024, acte fondateur du FORA'ESS. Elle salue enfin le Groupe des Amis de l'ESS à Genève, coprésidé par le Sénégal et le Brésil.



Gouvernance du Comité. Trois postes ont été attribués à l'unanimité :

Secrétariat : le Cameroun et le FORA'ESS, avec la Commission de l'UA si possible.

Une règle de rotation est fixée pour la suite. Le pays hôte préside. Le prochain pays hôte assure la vice-présidence. Le pays hôte précédent tient le secrétariat avec le FORA'ESS. À terme, le Comité doit devenir une **Conférence des ministres de l'ESS en Afrique**.

Un modèle africain de l'ESS. La déclaration le fonde sur trois dimensions :

- La production solidaire : transformation locale, souveraineté alimentaire, chaînes de valeur continentales ;
- la mutualisation : coopératives, mutuelles, finance solidaire, entraide traditionnelle ;
- l'intérêt social et environnemental : inclusion, climat, économie circulaire.

Engagements. Les signataires prennent sept engagements :

- harmoniser les cadres juridiques, fiscaux et statistiques ;
- mieux coordonner les partenaires techniques et financiers ;

- renforcer la coopération Sud-Sud et triangulaire ;
- bâtir une **diplomatie africaine de l'ESS** pour parler d'une seule voix à l'ONU, à l'UA et auprès des institutions financières ;
- mobiliser des financements dédiés : fonds à impact, garanties, apports de la diaspora ;
- accélérer la création d'un **Observatoire africain de l'ESS** ;
- développer la mesure d'impact et les statistiques harmonisées.

La coopération aura des priorités claires : autonomisation des femmes, emploi des jeunes, développement territorial, entrepreneuriat collectif, formalisation de l'économie populaire et inclusion des plus vulnérables.

Prochaines étapes. Le Congo accueillera la 2^e réunion du Comité lors du FORA'ESS 2027 à Brazzaville. La Mauritanie accueillera la 3^e lors du FORA'ESS 2028. Le Comité reste ouvert à tous les États africains qui adhèrent à ses principes.

Signataires. Onze pays ont signé : Bénin, Cameroun, Cap-Vert, Congo, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mauritanie, Sénégal, Guinée, Mali

et Togo. Huit pays ont signé au niveau ministériel. Le Bénin a été représenté par le président de son Conseil économique et social. La Guinée, le Mali et le Togo l'ont été par des secrétaires généraux.



LES ACTES DU FORA'ESS DAKAR 2026

CONCLUSION GÉNÉRALE – DU DIALOGUE À LA STRUCTURATION D'UN ÉCOSYSTÈME AFRICAIN DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



FORA'ESS

FORUM AFRICAIN DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
AFRICAN SOCIAL AND SOLIDARITY ECONOMY FORUM
المنتدى الإفريقي للاقتصاد الاجتماعي والتضامني
2^e ÉDITION – DAKAR 2026

Le FORA'ESS Dakar 2026 aura constitué une étape importante dans la consolidation de l'Économie Sociale et Solidaire comme levier de transformation des économies et des territoires africains. La diversité des acteurs mobilisés, la pluralité des formats proposés et la dimension pan-africaine des échanges ont permis de croiser les regards institutionnels, économiques, territoriaux, citoyens,

académiques et communautaires. Cette diversité constitue en elle-même un acquis majeur : elle montre que l'ESS peut désormais être pensée comme un sujet transversal de politiques publiques et de développement, et non plus comme un champ d'intervention limité à quelques organisations ou dispositifs spécialisés.



La lecture croisée des travaux du Pré-forum Jeunesse, du Pré-forum Femmes, des ateliers, des plénières et des Masterclass fait cependant apparaître une évolution plus profonde. Le principal enjeu n'est désormais plus seulement de démontrer la pertinence de l'ESS. Il est de **créer les conditions économiques, institutionnelles, financières, territoriales et humaines permettant à cette pertinence de se traduire durablement dans les réalités**

1. Un changement de paradigme : de l'ESS comme secteur à l'ESS comme modèle de transformation

L'un des enseignements les plus structurants du FORA'ESS est le déplacement progressif de la conception de l'ESS. Celle-ci apparaît de moins en moins comme un secteur économique supplémentaire et davantage comme **une manière différente d'organiser la production, la solidarité, l'innovation, la gouvernance et le développement des territoires.**

Les trois sous-thèmes du Forum convergent fortement sur ce point.

La réflexion sur la transition montre que l'ESS peut articuler transition écologique, innovation sociale, résilience, agriculture, énergie, numérique et solidarités endogènes. La réflexion sur l'inclusion montre que l'enjeu n'est pas seulement d'intégrer les populations vulnérables dans l'économie existante, mais de renforcer leur capacité à produire, entreprendre, s'organiser et décider. Enfin, la réflexion sur la convergence montre que l'ESS peut devenir une infrastructure de coopération entre collectivités, entreprises, organisations communautaires, pouvoirs publics, citoyens et institutions financières.

2. Le principal enjeu de l'après-FORA'ESS : passer d'une logique de projets à une logique d'écosystèmes

L'un des constats les plus récurrents du Forum concerne les limites d'une approche fondée sur la juxtaposition de projets et de dispositifs.

Les acteurs de l'ESS peuvent disposer d'initiatives pertinentes sans bénéficier d'un environnement leur permettant de les consolider. Le financement peut exister sans débouchés commerciaux ; la formation peut être disponible sans accès aux marchés ; la formalisation peut être engagée sans protection sociale ; l'innovation peut être expérimentée sans capacité de capitalisation ; les politiques publiques peuvent reconnaître l'ESS sans disposer des mécanismes permettant leur mise en œuvre.

Le changement d'échelle implique donc de passer d'une **logique de soutien à des initia-**

tives à une logique de construction d'écosystèmes favorables à leur pérennisation et à leur réplication.

3. Une nouvelle architecture du développement de l'ESS se dessine

La lecture globale du Forum permet de dégager une chaîne de transformation particulièrement structurante :

**Reconnaître → structurer →
professionnaliser → financer → protéger →
accéder aux marchés → mesurer →
coopérer → territorialiser → changer
d'échelle.**

Cette séquence ne doit pas être comprise comme un processus linéaire. Les différents leviers sont interdépendants.

La reconnaissance institutionnelle doit permettre l'accès aux dispositifs publics. La structuration et la professionnalisation renforcent la capacité à accéder au financement et aux marchés. Le financement permet l'investissement et la consolidation. La protection sociale sécurise les trajectoires économiques. La mesure d'impact rend visibles les contributions de l'ESS. La coopération facilite la mutualisation et l'accès aux ressources. Enfin, l'ancrage territorial permet de relier ces différents leviers aux besoins réels des populations.

4. Le financement doit être repensé comme une infrastructure du changement d'échelle

Le financement traverse pratiquement l'ensemble des travaux du Forum. Mais les échanges permettent de dépasser une approche centrée sur la seule disponibilité des ressources financières. Le problème est également celui de l'adéquation des instruments

aux réalités des organisations de l'ESS. La dépendance aux financements ponctuels et aux financements par projets limite la capacité d'investissement, de recrutement, d'innovation et de consolidation des organisations. Les discussions appellent ainsi à diversifier les mécanismes : fonds publics et privés, garanties, financement de l'investissement, équipements, financements remboursables adaptés et capital patient.

5. L'inclusion doit devenir une politique de pouvoir d'agir

Les échanges sur l'inclusion ont permis de poser une limite importante aux approches traditionnelles : financer ou créer une activité ne suffit pas nécessairement à produire une autonomie économique durable. Pour les femmes et les jeunes en particulier, les discussions invitent à passer du crédit à la capitalisation, de l'endettement à l'investissement, de la survie économique à l'accumulation et du financement individuel au financement collectif.

L'inclusion durable suppose également l'accès aux compétences, aux équipements, aux réseaux, aux marchés, à la protection sociale et aux espaces de décision. Elle suppose donc un environnement permettant aux personnes concernées de devenir **actrices de leur trajectoire économique**, et non uniquement bénéficiaires de dispositifs.

6. Le territoire apparaît comme le niveau stratégique de mise en cohérence

La dimension territoriale constitue probablement l'un des points de convergence les plus forts de l'ensemble du Forum. C'est dans les

territoires que se rencontrent les besoins des populations, les ressources locales, les initiatives citoyennes, les organisations de l'ESS, les collectivités, les infrastructures, les dispositifs d'accompagnement et les opportunités économiques. La collectivité peut dès lors jouer plusieurs fonctions : facilitatrice, coordinatrice, animatrice, partenaire, acheteuse et mobilisatrice de ressources.

Cette approche conduit à considérer les territoires non comme de simples espaces d'application des politiques nationales, mais comme **des espaces d'expérimentation, d'innovation, de coordination et de transformation**.

7. La reconnaissance de l'ESS doit désormais produire des effets institutionnels concrets

Le Forum intervient dans un contexte où la reconnaissance internationale et africaine de l'ESS est désormais largement engagée, notamment à travers la reconnaissance des Nations Unies et la Stratégie continentale de l'Union africaine. Mais cette reconnaissance crée une nouvelle responsabilité : **faire de la reconnaissance politique un levier d'action publique**.

La prochaine étape doit donc être celle de l'opérationnalisation : intégration de l'ESS dans les politiques sectorielles, budgets, dispositifs d'accompagnement, marchés publics, politiques d'emploi, protection sociale, transition écologique, innovation, développement territorial et coopération internationale.

8. Une exigence nouvelle : démontrer, documenter et capitaliser

Les Masterclass ont renforcé un autre enseignement majeur : le changement d'échelle exige une meilleure capacité à produire des connaissances sur l'ESS, à mesurer ses contributions et à capitaliser les expériences. La mesure de l'impact, la production intellectuelle et la documentation des initiatives ne constituent pas des dimensions secondaires. Elles permettent de rendre visibles les contributions économiques, sociales, environnementales et territoriales de l'ESS et de renforcer sa capacité à dialoguer avec les pouvoirs publics, les investisseurs et les partenaires.

CAIN
SOCIALE



LES ACTES DU FORA'ESS DAKAR 2026

RECOMMANDATIONS STRATÉGIQUES POUR L'APRÈS-FORA'ESS



FORA'ESS

FORUM AFRICAIN DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
AFRICAN SOCIAL AND SOLIDARITY ECONOMY FORUM
المنتدى الإفريقي للاقتصاد الاجتماعي والتضامني
2^e ÉDITION - DAKAR 2026

Au regard de l'ensemble des échanges, le principal enjeu de l'après-FORA'ESS n'est donc pas de prolonger le Forum par de nouvelles rencontres, mais de **transformer les**

convergences produites en mécanismes de coopération, de financement, de suivi et de mise en œuvre.

À cette fin, dix orientations stratégiques peuvent être proposées.

1

Faire du FORA'ESS un dispositif permanent de suivi et de mise en œuvre :

Mettre en place un **mécanisme de suivi post-FORA'ESS** chargé de recenser les recommandations, engagements et propositions issus du Forum, d'identifier les responsables de leur mise en œuvre et de suivre leur progression. Ce mécanisme pourrait notamment produire un **tableau de bord annuel de l'ESS en Afrique**, permettant de mesurer les avancées entre deux éditions du Forum.

2

Construire une feuille de route panafricaine des priorités de l'ESS :

Transformer les principaux enseignements du FORA'ESS en une **feuille de route opérationnelle**, articulée avec les orientations de la Stratégie continentale de l'ESS et déclinée autour de quelques priorités communes : financement, formalisation progressive, protection sociale, accès aux marchés, transition écologique, innovation, jeunesse, autonomisation des femmes et développement territorial. L'objectif serait de passer d'un ensemble de recommandations dispersées à un **agenda africain commun de transformation de l'ESS**.

3

Développer des mécanismes de financement adaptés et complémentaires :

Promouvoir une architecture financière combinant **subventions, garanties, capital patient, investissement à impact, finance solidaire, mécanismes mutualisés et financements publics**, afin de couvrir les différents stades de développement des organisations.

4

Articuler systématiquement financement et accompagnement :

Aucun dispositif financier majeur ne devrait être pensé indépendamment d'un dispositif d'accompagnement. Les programmes devraient combiner financement, gouvernance, gestion, compétences entrepreneuriales, digitalisation, mesure d'impact, accès aux marchés et mise en réseau. L'objectif est de passer du **financement de projets au financement de trajectoires de développement**.

5

Faire des territoires des laboratoires de politiques publiques de l'ESS :

Encourager la mise en place de **territoires pilotes de l'ESS**, associant collectivités, organisations de l'ESS, entreprises, communautés, institutions financières et universités. Ces territoires pourraient expérimenter des dispositifs intégrés portant sur la commande publique, les chaînes de valeur locales, la finance territoriale, la transition écologique, la protection sociale, l'insertion des jeunes et l'autonomisation économique des femmes.

6

Faire de l'accès aux marchés une priorité au même niveau que l'accès au financement :

Développer des politiques favorisant l'intégration des organisations de l'ESS dans les **chaînes de valeur locales, nationales et régionales**, notamment à travers la commande publique, les partenariats avec les entreprises, les plateformes commerciales, les circuits courts et les dispositifs de commerce équitable et solidaire. Le changement d'échelle passera moins par la multiplication des projets que par leur capacité à **produire, vendre, investir et créer durablement de la valeur**.

7

Mettre en place un dispositif africain de capitalisation et de mesure de l'impact :

Créer ou renforcer des **observatoires, plateformes de données et dispositifs de recherche-action** permettant de documenter les organisations, les modèles économiques, les impacts et les innovations de l'ESS.

8

Institutionnaliser la participation des jeunes et des femmes à la gouvernance de l'ESS :

Faire évoluer la participation des jeunes et des femmes d'une logique de représentation ou de consultation vers une **participation effective à la décision, au pilotage et au suivi des politiques de l'ESS**. Les productions des Pré-forums devraient notamment être intégrées aux mécanismes de suivi du FORA'ESS et aux espaces de dialogue nationaux et continentaux.

9

Reconnaître et structurer les mécanismes endogènes :

Les tontines, AVEC, coopératives, mutuelles, mécanismes communautaires et autres formes de solidarité constituent un capital économique et social important. Les politiques publiques devraient chercher à **les reconnaître, les sécuriser et créer des passerelles avec les systèmes formels**, plutôt qu'à les remplacer.

10

Construire une véritable communauté panafricaine de l'ESS entre deux éditions du Forum :

Le FORA'ESS ne devrait pas fonctionner uniquement comme un rendez-vous périodique. Il pourrait devenir le point d'ancrage d'une **communauté panafricaine permanente de pratiques, d'expertise et de coopération**. Cette dynamique pourrait s'appuyer sur des groupes de travail thématiques, des échanges entre territoires, des webinaires, des programmes de coopération Sud-Sud, des dispositifs de mentorat, des rencontres entre financeurs et organisations de l'ESS et une plateforme de capitalisation des expériences.



LES ACTES DU FORA'ESS DAKAR 2026

CLOTURE



FORA'ESS

FORUM AFRICAIN DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
AFRICAN SOCIAL AND SOLIDARITY ECONOMY FORUM
المنتدى الإفريقي للاقتصاد الاجتماعي والتضامني
2^e ÉDITION - DAKAR 2026



Mme Denise Fatoumata Ndour,

Coordinatrice adjointe du Comité Local d'organisation

Pendant ces quelques jours, nous avons vécu bien plus qu'un forum. Nous avons créé un espace de dialogue, de coopération et de confiance, réunissant des acteurs venus d'Afrique et d'ailleurs autour d'une conviction commune : l'Économie Sociale et Solidaire est un puissant levier de développement, d'inclusion et de transformation de nos sociétés.

Au nom du Comité Local d'Organisation, j'exprime notre profonde gratitude au Gouvernement du Sénégal pour son engagement en faveur de l'ESS, et adresse nos sincères remerciements à Son Excellence Monsieur le Président de la République, Son Excellence Monsieur le Premier ministre, ainsi qu'à l'ensemble du Gouvernement.

Je salue particulièrement l'engagement de Monsieur le Ministre de la Microfinance et de l'Économie Sociale et Solidaire, dont la vision et la détermination ont contribué à la réussite de cette deuxième édition du FORA'ESS.

Je tiens également à remercier Monsieur le Directeur de Cabinet du Ministre, Président du Comité Local d'Organisation, pour son leadership, sa disponibilité et son esprit de rassemblement, ainsi que l'ensemble des membres du Comité pour leur engagement.

L'ESS n'est plus une alternative marginale. Elle constitue aujourd'hui une réponse crédible aux grands défis de notre temps : emploi des jeunes, autonomisation des femmes, développement des territoires, transition écologique, résilience et cohésion sociale.

Le FORA'ESS ne s'achève pas aujourd'hui. Il ouvre une nouvelle étape : faire des idées des projets, des rencontres des partenariats et des engagements des résultats.

L'année 2026, consacrée au Sénégal à l'Économie Sociale et Solidaire, nous offre une formidable opportunité d'accélérer cette dynamique. J'appelle donc nos partenaires techniques et financiers, les banques de développement, les fondations, les

entreprises et les institutions internationales à continuer d'investir dans l'ESS africaine.

Car soutenir l'ESS, c'est investir dans une économie qui place l'humain au cœur du développement et construit une prospérité plus inclusive, plus durable et plus équitable.

Au nom du Comité Local d'Organisation, merci à toutes et à tous pour votre présence, votre confiance et votre engagement.

Vive l'Économie Sociale et Solidaire !

Vive la coopération africaine !

Vive le Sénégal !



Mme Ines Nefer Bertille VOUMBO YALO née INGANI,

Ministre (République du Congo)

« Au moment où s'achève le FORA'ESS Dakar 2026, j'exprime, au nom de la République du Congo, notre profonde gratitude au Gouvernement du Sénégal, à Son Excellence le Président de la République, à M. Malick Diop, président du FORA'ESS, et au peuple sénégalais pour son accueil chaleureux. Merci aussi aux partenaires techniques et financiers, aux experts, aux chercheurs et à tous les participants.

Aux femmes, vous n'avez pas seulement participé. Vous avez élevé le niveau, enrichi les échanges et structuré les débats. Vous avez montré que l'excellence n'a pas de genre, mais qu'elle exige courage, travail et conviction.

A la jeunesse, les jeunes ne sont pas seulement les bâtisseurs de l'Afrique de demain. Ils sont déjà les acteurs de l'Afrique d'aujourd'hui. L'ESS leur offre des opportunités pour transformer leurs ambitions en réalisations.

Nous saluons la dynamique autour de la stratégie décennale de l'UA sur l'ESS, qui donne à nos pays un cadre commun d'action. Nous nous engageons à poursuivre son appropriation pour obtenir des résultats concrets.

L'ESS n'est plus une alternative marginale. C'est un levier stratégique de transformation économique, de cohésion sociale, d'emplois décents et de résilience.

Le succès de ce forum ne se mesurera pas à la qualité des débats. Il se mesurera à notre capacité à transformer les recommandations en politiques publiques, en programmes et en actions sur le terrain.

« L'avenir, il ne se prédit pas, il se construit. » – Paul Ricœur

Après l'hospitalité légendaire du Sénégal, le Congo ouvre ses portes. Rendez-vous à Brazzaville en 2027 pour la 3^e édition du Forum africain de l'ESS. Faisons vivre l'esprit de Dakar au cœur de Brazzaville.

Boyé malam. Soyez les bienvenus à Brazza la belle.
Daal ak diam Brazzaville.



Dr Alioune Dione,

Ministre de la Microfinance et de l'Économie Sociale et Solidaire — Dakar, 9 juillet 2026

« Nous arrivons au terme de trois jours intenses de réflexion pour l'action. Depuis le 7 juillet, Dakar n'a pas seulement accueilli un forum : Dakar est devenu le carrefour des solutions africaines. Trente pays, des ministres, des élus, des chercheurs, des coopératives, des mutuelles, des jeunes, des femmes, des artisans, des producteurs.

Vous êtes venus avec vos expériences, vos doutes et vos espoirs. Vous repartez avec un cap qui redonne espoir à des millions d'Africains qui n'ont pas besoin de charité, mais d'équité.

L'ESS n'est plus une alternative. Elle est une nécessité. Nécessité de transition, face aux crises climatiques et économiques. Nécessité d'inclusion, pour que nul ne soit laissé au bord du chemin. Nécessité de convergence, pour que nos tontines, nos mutuelles et nos coopératives parlent le même langage de l'Atlantique à l'Océan Indien.

Cette édition 2026 est historique : l'année a été déclarée « Année de l'Économie Sociale et Solidaire et de l'Emploi » par Son Excellence le Président de la République ; le Sénégal co-préside le Groupe des Amis de l'ESS ; et nos pays sont au cœur du Global Council for Social Innovation.

À Dakar, nous prenons des engagements concrets :

- Harmoniser progressivement les cadres juridiques, réglementaires, fiscaux, statistiques et institutionnels de l'ESS ;
- Mieux coordonner les politiques nationales et les interventions des partenaires techniques et financiers ;
- Renforcer les échanges d'expériences, la coopération Sud-Sud et triangulaire, les plateformes régionales de connaissances et les réseaux de recherche ;
- Développer une diplomatie africaine de l'ESS pour unir la voix du continent auprès des Nations unies, de l'Union africaine, des CER et des institutions financières internationales ;

- Mobiliser de façon coordonnée les ressources publiques, privées, coopératives, philanthropiques et de la diaspora — fonds à impact, mécanismes de garantie, instruments financiers innovants ;
- Soutenir la recherche, l'innovation sociale, la transformation numérique et des systèmes statistiques harmonisés de mesure d'impact ;
- Faire de l'autonomisation économique des femmes, de l'emploi des jeunes, du développement des territoires et de l'inclusion des populations vulnérables des priorités de notre coopération ;
- Et surtout, accélérer la création de l'Observatoire africain de l'ESS, conformément à la déclaration finale de Yaoundé du 30 mai 2024.

Je salue le Cameroun, pays hôte de Yaoundé 2024, pour la passation symbolique du drapeau du FORA'ESS. Ce drapeau n'est pas un tissu : c'est le témoin de notre solidarité. Je félicite la République du Congo, à qui le Sénégal passera le flambeau en 2027.

Je remercie l'Union européenne, l'Italie et l'Espagne, ainsi que l'OIT, la Sonatel et l'ensemble des sponsors. J'exprime ma gratitude à Son Excellence Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar Faye et à Monsieur le Premier Ministre Ahmadou Al Aminou Lo pour leur soutien constant.

Le Forum se ferme. Le travail commence. Le Sénégal prend l'engagement d'être à la hauteur de la confiance placée en lui. Faisons de l'Économie Sociale et Solidaire le cœur battant d'une Afrique souveraine, inclusive et prospère.

Sur ces mots, je déclare clos le Forum Africain de l'Économie Sociale et Solidaire — Dakar 2026.

Vive la coopération internationale ! Vive l'intégration africaine ! Vive le FORA'ESS !

Au plaisir de vous retrouver tous à Brazzaville 2027. »



LES ACTES DU FORA'ESS DAKAR 2026

ANNEXES



FORA'ESS

FORUM AFRICAIN DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
AFRICAN SOCIAL AND SOLIDARITY ECONOMY FORUM
المنتدى الإفريقي للاقتصاد الاجتماعي والتضامني
2^e ÉDITION - DAKAR 2026

1. Déclaration finale du 2^{ième} Forum Africain de l'Économie Sociale et Solidaire (FORA'ESS, Dakar 2026)

Dakar, du 06 au 09 juillet 2026

« L'économie sociale et solidaire : moteur de transition, d'inclusion et de convergence en Afrique »

Nous, représentants des Gouvernements des États participants, des gouvernements locaux, des institutions publiques, des acteurs et réseaux nationaux, régionaux et continentaux de l'Économie Sociale et Solidaire, des organisations de la société civile, des organisations de jeunesse et de femmes, des représentants de la diaspora et des afro-descendants, des partenaires techniques et financiers, des institutions de recherche, du monde universitaire ainsi que du secteur privé engagé, provenant de plus de trente-deux (32) pays d'Afrique et d'autres régions du monde, réunis à Dakar (République du Sénégal), du 6 au 9 juillet 2026, à l'occasion du **Deuxième Forum Africain de l'Économie Sociale et Solidaire (FORA'ESS 2026)**,

Considérant la Résolution 77/281 adoptée par la 77^{ème} session de l'Assemblée Générale des Nations Unies, relative à la promotion de l'Économie sociale et solidaire au service du développement durable, encourageant les États Membres à promouvoir et à mettre en œuvre des stratégies, des politiques et des programmes nationaux, locaux, régionaux visant à appuyer et favoriser l'économie sociale et

solidaire en tant que modèle possible de développement économique et social durable ;

Considérant la Résolution concernant le travail décent et l'économie sociale et solidaire adoptée en juin 2022 lors de la 110^{ème} session de la Conférence internationale du Travail, dotée d'une stratégie et d'un plan d'action de mise en œuvre (2023 – 2027), invitant les gouvernements et les partenaires sociaux à instaurer un environnement propice qui soit en adéquation avec la nature et la diversité des entités de l'économie sociale et solidaire afin de promouvoir le travail décent et d'exploiter toutes les possibilités qu'offrent ces entités pour contribuer au développement durable et aux entreprises durables, conformément aux normes internationales du travail ;

Considérant le fait que Dakar 2026 marque le passage d'une Afrique qui reconnaît l'Économie sociale et solidaire à une Afrique qui la met en œuvre. Notre ambition est claire : faire de l'ESS le moteur d'une croissance inclusive, de l'emploi des jeunes, de l'autonomisation des femmes, de la souveraineté sociopolitique et économique ainsi que de la transformation structurelle du continent.

Saluant l'engagement de l'Union Africaine par sa stratégie décennale (2023-2033) sur l'économie sociale et solidaire, accompagnée d'un plan de mise en œuvre à l'échelle du continent, visant à légitimer, soutenir et développer l'Économie sociale et solidaire dans les Communautés économiques régionales, et à contribuer à la mise en œuvre de l'Agenda social 2063 de l'Union africaine : « l'Afrique que nous voulons » ;

Considérant qu'il a été convenu lors de la première édition du FORA'ESS 2024 tenu à Yaoundé en 2024, que les pratiques africaines d'Économie sociale et solidaire, nourries sur la base des traditions de solidarité, de cohésion sociale, de réciprocité, de primat de la personne, du travail et des ressources naturelles, constituent un creuset d'innovations sociales permettant de réinventer des économies territoriales viables ;

Réaffirmons l'engagement de positionner le FORA'ESS comme un mécanisme panafricain qui œuvre au renforcement de la connaissance, la reconnaissance et la représentation de l'Économie Sociale et Solidaire partout en Afrique en vue de mieux profiter de son potentiel d'innovations et de résilience ;

Engageons les Gouvernements centraux et locaux, les acteurs et réseaux de l'Économie sociale et solidaire, et les organisations de la société civile, à œuvrer à la structuration d'une véritable politique africaine de l'Économie Sociale et Solidaire qui servira de boussole à l'Union Africaine et aux États africains pour la définition et la mise en œuvre de politiques publiques en matière de développement de l'Économie Sociale et Solidaire ;

Saluant l'engagement des États africains à mettre en place un mécanisme interafricain d'harmonisation des politiques publiques en matière d'économie sociale et solidaire ;

Considérant que la reconnaissance et la valorisation de l'Economie sociale et solidaire passe par l'adoption de cadres juridiques nationaux adaptés, le renforcement de la position institutionnelle des ministères ESS, le

soutien et l'accompagnement à la professionnalisation des acteurs, la mise en œuvre de mécanismes innovants et soutenables de financements, le partage des bonnes pratiques, la promotion de la convergence inter sectorielle, inter-acteurs et multi-scalaires ;

Considérant la volonté des acteurs africains de l'Economie sociale et solidaire de promouvoir les échanges d'expériences, de connaissances et de soutenir la création des réseaux nationaux et internationaux d'économie sociale et solidaire ;

Soulignant la nécessité de mettre en place des dispositifs de production de connaissances basées sur des données probantes en vue de documenter les pratiques ESS ;

Sommes convenus de ce qui suit :

1. Affirmons le droit des populations africaines à vivre dans une Afrique stable, intégrée et prospère et à profiter des innombrables ressources dont dispose le continent dans un monde plus équitable, plus solidaire et plus juste ;

2. Convenons d'organiser, tous les deux ans, dans un pays du continent, le Forum Africain de l'Economie sociale et solidaire pour partager les pratiques, les expériences, les politiques et les visions, à travers la collaboration et la coopération pour contribuer à la renaissance et à la souveraineté africaines mais aussi à l'avènement d'une économie humaine ancrée dans les territoires ;

3. Reconnaissons l'Economie sociale et solidaire comme un levier de redynamisation des économies territoriales et de territorialisation

des ODD viables, socle d'un développement endogène ;

4. Nous nous engageons à co-construire des alliances entre acteurs de l'Economie sociale et solidaire, collectivités territoriales, secteur public, secteur privé et le monde de la recherche-formation autour d'un écosystème favorable à la consolidation et à l'expansion de l'ESS en Afrique ;

5. Invitons les États africains à s'approprier et à opérationnaliser la Stratégie décennale de l'Union africaine (2023-2032) comme feuille de route commune pour bâtir une économie africaine plus inclusive, résiliente, souveraine et créatrice d'emplois décents.

6. Encourageons les autorités compétentes à assurer une convergence des législations et dispositifs sectoriels autour d'un mécanisme unifié rattaché au ministère de l'Économie sociale et solidaire ;

7. Recommandons la création d'un comité consultatif des Ministres en charge de l'Économie sociale et solidaire, chargé d'assurer le pilotage politique du FORA'ESS, de promouvoir l'harmonisation des politiques publiques, de favoriser les échanges d'expériences, de coordonner les initiatives continentales et d'assurer le suivi de la mise en œuvre de la présente Déclaration ;

8. Encourageons les États à adopter une législation spécifique sur l'ESS, à élaborer ou actualiser une stratégie nationale de l'ESS alignée sur la stratégie continentale et assortie d'un plan d'investissement, à développer des instruments adaptés de financement et d'accompagnement soutenus par des indicateurs de

performance plurielle et d'un mécanisme de suivi.

9. Encourageons la création d'une banque panafricaine de financement de l'ESS autour de la structuration des chaînes de valeur et le développement de plateformes logistiques, mobilisant l'Union Africaine, les États, les banques publiques de développement, les institutions financières, les partenaires techniques et financiers, les investisseurs à impact, les fondations et le secteur privé ;

10. Encourageons les États à renforcer durablement l'accès des acteurs de l'ESS aux financements en renforçant la structuration et les capacités des organisations, en soutenant les intermédiaires financiers spécialisés, en mobilisant la commande publique, l'épargne de la diaspora et les investissements à impact, et en mettant en place des dispositifs harmonisés de mesure d'impact permettant de mieux orienter les financements vers les initiatives à forte valeur sociale, économique et environnementale

11. Encourageons la mise en place d'outils d'animation (observatoires, chaires ESS, incubateurs ESS, plateformes, réseaux, pôles territoriaux...) dans tous les pays africains rattachés à l'observatoire panafricain de l'ESS promu par le FORA'ESS en vue de bâtir une plateforme continentale de capitalisation et de partage facilitant l'apprentissage, la coopération ;

12. Recommandons aux États, en lien avec l'écosystème d'acteurs de co-construire et de co-produire un compte satellite de l'Économie sociale et solidaire permettant de garantir une

meilleure connaissance de sa part contributive aux économies territoriales et nationales ;

13. Encourageons les États, les gouvernements locaux, le secteur privé et les organisations de l'économie sociale et solidaire à adopter des référentiels communs ainsi que des outils harmonisés d'évaluation de la performance plurielle des dynamiques d'Economie sociale et solidaire ;

14. Recommandons à l'Union africaine et aux États, en lien avec leurs instituts nationaux de statistique et développer des outils compte satellite de l'Economie sociale et solidaire permettant de mesurer sa part dans le Produit intérieur brut, afin d'objectiver son impact économique et d'orienter les axes de développement de l'ESS à moyen et long terme ;

15. Invitons les États africains à favoriser la mise en place d'observatoires de l'Économie sociale et solidaire, avec l'appui du FORA'ESS, comme plateforme de production d'évidences scientifiques, de capitalisation d'expériences, d'échange de bonnes pratiques, de confection d'outils adaptés de suivi- évaluation et de gestion de dynamiques ESS ;

16. Encourageons la mise en place d'incubateurs de l'économie sociale et solidaire à sous-bassement Citoyenneté Bâtisseuse en perspective de l'Incubateur Panafricain GOUNI déjà validé à Yaoundé ;

17. Encourageons la mise en place d'une Académie africaine de l'Économie Sociale et Solidaire chargée de la formation des décideurs publics, des élus locaux, des chercheurs, des entrepreneurs sociaux et des responsables des organisations de l'ESS, Académie articulée

autour d'un Réseau africain des universités, centres de recherche et chaires spécialisées en Économie Sociale et Solidaire afin de renforcer la production de connaissances, l'innovation sociale et la coopération scientifique ;

18. Encourageons l'élaboration de mécanismes africains de labellisation, de certification et de normalisation des produits et services issus de l'Économie Sociale et Solidaire afin de renforcer leur compétitivité sur les marchés africains et internationaux ;

19. Encourageons l'institutionnalisation d'une Semaine africaine de l'Économie Sociale et Solidaire organisée simultanément dans tous les États africains afin de promouvoir les bonnes pratiques, les innovations, les partenariats et la visibilité du secteur.

20. Encourageons les acteurs de l'Economie sociale et solidaire à renforcer, d'une part, leurs pratiques professionnelles pour mieux améliorer les produits et services offerts dans un marché de plus en plus concurrentiel et, d'autre part, leur pouvoir de dialogue, de négociation et de plaider d'influence des politiques publiques ;

21. Encourageons les Gouvernements à soutenir la structuration des acteurs de l'Economie sociale et solidaire en réseaux territoriaux, nationaux et continentaux et à garantir un système de protection sociale extensive pour les acteurs de l'Economie sociale et solidaire ;

22. Recommandons aux Etats africains de créer ou de renforcer des Conseils Nationaux, Agences ou autres mécanismes institutionnels dédiés à l'économie sociale et solidaire, afin d'assurer une gouvernance efficace, une

meilleure coordination des politiques publiques et un dialogue permanent entre les pouvoirs publics et les acteurs de l'ESS ;

23. Recommandons de placer les jeunes et les femmes au cœur de la transformation économique de l'Afrique, en leur réservant un accès prioritaire à la formation, au financement, aux marchés, à l'innovation sociale et à l'entrepreneuriat collectif ;

24. Recommandons aux Etats et aux structures faîtières d'Economie sociale et solidaire de promouvoir systématiquement la formation tant dans les établissements nationaux que dans les instituts et Universités afin de soutenir la dynamique de professionnalisation de l'Economie sociale et solidaire ;

25. Recommandons aux États africains et aux gouvernementaux locaux d'accompagner et de renforcer les expériences de transition agroécologique, énergétique, digitale portées par les Organisations d'Économie sociale et solidaire ;

26. Encourageons les gouvernements locaux à renforcer un écosystème territorial favorable à l'Economie sociale et solidaire et à impliquer davantage les acteurs de l'Economie sociale et solidaire dans les dynamiques territoriales de gouvernance et de développement ;

27. Recommandons aux États africains de mettre en place, à l'échelle nationale, un mécanisme formel de coordination entre collectivités territoriales, ministères sectoriels et instances continentales, afin de traduire la Stratégie ESS de l'Union africaine ;

28. Recommandons aux collectivités territoriales de développer un réseau africain d'incubateurs territoriaux de l'ESS ;

29. Recommandons la territorialisation de la politique publique d'ESS en collaboration avec les collectivités territoriales, les pôles territoriaux, les réseaux d'acteurs, les chaînes de valeur locales et les achats publics responsables ;

30. Invitons les gouvernements locaux à créer des instances formelles de participation citoyenne dans la gouvernance des ressources et services essentiels associant les organisations de l'Economie sociale et solidaire à la co-construction des politiques publiques locales ;

31. Recommandons de renforcer la participation des jeunes et des femmes aux instances de gouvernance de l'ESS, notamment à travers des dispositifs dédiés d'incubation, de financement et de mentorat ;

32. Encourageons le renforcement des initiatives portées par les gouvernements locaux ainsi que par les réseaux continentaux, nationaux et territoriaux,

33. Recommandons de connecter les initiatives existantes : plateformes, réseaux, incubateurs et pôles territoriaux de l'ESS, pour bâtir un écosystème africain de coopération, d'innovation et de prospérité partagée.

34. Recommandons le renforcement de l'autonomisation des femmes passe par la dotation des territoires en infrastructures solariées de stockage, de conditionnement, de transformation, de commercialisation des produits locaux, la mise à disposition des financements structurants et adaptés, l'accès

aux ressources productives (foncier, eau, énergie, information sur les marchés...)

35. Encourageons la valorisation des langues africaines ainsi que des détenteurs de savoirs endogènes tout en renforçant les ressorts de transmission intergénérationnelle des savoirs, des compétences, des savoirs-être et savoirs-faire au cœur des pratiques d'économie sociale et solidaire ;

36. Encourageons le développement de synergies entre la diaspora, les afro-descendants et les initiatives d'Economie Sociale et Solidaire dans les territoires africains ;

37. Encourageons l'élaboration d'une Charte de gouvernance définissant les conditions et les modalités d'organisation et de fonctionnement du FORA'ESS

38. Engageons les États africains à favoriser la mise en place d'un mécanisme annuel d'évaluation de la mise en œuvre de la Déclaration de Dakar, présenté lors des prochaines éditions du FORA'ESS et des instances compétentes de l'Union africaine.

Fait à Dakar, le 09 juillet 2026

2. Déclaration de Dakar relative au Comité consultatif des Ministres en charge de l'Économie sociale et solidaire en Afrique

FORA'ESS Dakar 2026

Nous, **Ministres et chefs de délégations des pays africains signataires de la présente**, réunis à Dakar à l'occasion de la 2^e édition du Forum Africain de l'Économie sociale et Solidaire (FORA'ESS Dakar 2026),

Réaffirmant notre attachement à l'Acte constitutif de l'Union africaine, à l'Agenda 2063 « L'Afrique que nous voulons » ainsi qu'au Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies ;

Rappelant les résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies relatives à la promotion de l'Économie sociale et solidaire ainsi que les engagements internationaux en faveur d'une économie plus inclusive, durable et résiliante ;

Considérant la déclaration finale de Yaoundé, du 30 Mai 2024, acte fondateur du Forum Africain de l'Économie sociale et solidaire « FORA'ESS », engageant à faire du FORA'ESS un mécanisme panafricain qui œuvre au renforcement de la connaissance, de la reconnaissance et du développement de l'ESS partout en Afrique en vue de mieux profiter de son potentiel d'innovations et de résilience ;

Conscients de la dynamique internationale en faveur de l'Économie sociale et solidaire et de l'innovation sociale, illustrée notamment

par la Déclaration de Luxembourg, les Forums mondiaux de l'Économie sociale et solidaire et le lancement du Groupe des Amis de l'Économie sociale et solidaire à Genève dont la coprésidence est assurée par le Sénégal et le Brésil, en contribution à la Coalition mondiale pour la justice sociale ;

Réaffirmant que l'Afrique dispose d'une longue tradition de solidarité, de coopération, de mutualisation, d'entrepreneuriat collectif, de finance communautaire et de gouvernance territoriale qui constitue un patrimoine économique, social et culturel unique ;

Convaincus que ces valeurs fondent un **Modèle africain de l'Économie sociale et solidaire**, conciliant performance économique, justice sociale, préservation de l'environnement, résilience des territoires et prospérité partagée ;

Convaincus que l'Économie sociale et solidaire constitue un instrument stratégique de souveraineté économique, de transformation structurelle des économies africaines, de création d'emplois décents, d'autonomisation des femmes, d'insertion des jeunes, de cohésion sociale et de transition écologique ;

Reconnaissant que la réussite du Plan de mise en œuvre (2023-2032) de la Stratégie décennale de l'Union africaine pour l'Économie sociale et solidaire exige une mobilisation collective des États africains ainsi qu'une meilleure coordination des partenaires de développement pour capitaliser et opérationnaliser la production scientifique issue des travaux pertinents du Comité technique du FORA'ESS ;

Reconnaissant que la société civile africaine joue un rôle important dans la promotion et le développement de l'Économie sociale et solidaire que les signataires s'engagent à soutenir davantage ;

Déclarons ce qui suit :

Nous décidons de créer un cadre de concertation et de convergence dénommé « **Comité consultatif des Ministres en charge de l'Économie sociale et solidaire en Afrique** », en vue de favoriser la concertation, la coopération, la coordination et le plaidoyer, destiné à accélérer le développement de l'Économie sociale et solidaire en Afrique et à accompagner la mise en œuvre effective du Plan de mise en œuvre (2023-2032) de la Stratégie décennale de l'Union africaine pour l'Économie sociale et solidaire ;

Nous décidons, à l'unanimité, d'élire Dr Alioune Dione, Ministre de la Microfinance et de l'Économie sociale et solidaire du Sénégal comme Président du Comité consultatif des Ministres en charge de l'Économie sociale et solidaire en Afrique ;

Nous décidons, à l'unanimité, d'élire Mme Inès Bertille Nefer VOUMBO YALO née INGANI, Ministre de la Promotion de la Femme, de l'Intégration de la Femme au Développement, du Pacte social et de l'Économie informelle de la République du Congo comme viceprésidente du Comité consultatif des Ministres en charge de l'Économie sociale et solidaire en Afrique ;

Nous décidons, à l'unanimité, que le secrétariat du Comité consultatif des Ministres en charge de l'Économie sociale et solidaire en Afrique sera assuré par le Cameroun et le

FORA'ESS qui associeront autant que faire se peut la Commission de l'Union africaine ;

Nous décidons que le pays qui organise la réunion du Comité consultatif des Ministres en charge de l'Économie sociale et solidaire en Afrique en assure la présidence, que le pays qui s'engage à organiser la réunion suivante en assure la vice-présidence et que le pays qui a organisé la précédente réunion assure le secrétariat avec le FORA'ESS et en associant si possible la Commission de l'Union africaine ;

Nous nous engageons à œuvrer pour la création d'une conférence des ministres en charge de l'Économie sociale et solidaire en Afrique par une mutation du présent Comité ;

Nous affirmons notre volonté de contribuer à la construction d'une Afrique où l'Économie sociale et solidaire constitue un moteur de croissance inclusive, de création de richesses, de justice sociale, de résilience territoriale, de paix, de stabilité et de prospérité durable ;

Nous reconnaissons que le **Modèle africain de l'Économie sociale et solidaire** est fondé au moins sur trois dimensions indissociables :

- **une économie de la production solidaire** favorisant la création de valeur ajoutée locale, la transformation des ressources africaines, l'industrialisation inclusive, la souveraineté alimentaire et le développement des chaînes de valeur continentale ;
- **une économie de la mutualisation** reposant sur les coopératives, les mutuelles, les associations, les organisations communautaires, les mécanismes traditionnels d'entraide, les systèmes financiers

solidaires et toutes les formes de coopération économique propres aux sociétés africaines ;

- **une économie visant l'intérêt social et environnemental** conciliant développement économique, inclusion sociale, protection de la biodiversité, adaptation au changement climatique, économie circulaire et gestion durable des ressources naturelles ;

Nous nous engageons à promouvoir une harmonisation progressive des cadres juridiques, fiscaux, statistiques et institutionnels, relatifs à l'Économie sociale et solidaire ;

Nous favoriserons également une meilleure harmonisation des politiques nationales et une coordination renforcée des interventions des partenaires techniques et financiers afin d'améliorer leur cohérence, leur complémentarité et leur impact sur les populations ;

Nous renforcerons les échanges d'expériences, le partage des bonnes pratiques, la coopération Sud-Sud et triangulaire, les programmes conjoints, les plateformes régionales de connaissances, les réseaux de recherche et les initiatives d'innovation sociale afin d'accélérer le développement de l'Économie sociale et solidaire sur le continent ;

Nous décidons de développer, en rapport avec nos collègues chargés des relations internationales, une **Diplomatie africaine de l'Économie sociale et solidaire** afin d'unir la voix africaine dans les instances internationales ;

Nous œuvrerons, à cette fin, notamment, à :

- **promouvoir** les positions communes africaines auprès des Nations Unies, de

l'Union africaine, des Communautés économiques régionales et des institutions financières internationales ;

- **renforcer** les partenariats avec les autres régions du monde ;
- **soutenir** l'élargissement du Groupe des Amis de l'Économie sociale et solidaire ;
- **promouvoir** la coopération internationale, le dialogue politique et les échanges entre les continents ;
- **valoriser** les innovations africaines et les bonnes pratiques du continent sur la scène internationale ;

Nous encourageons la mobilisation coordonnée des ressources publiques, privées, coopératives, philanthropiques et de la diaspora afin de développer un écosystème africain de financement de l'Économie sociale et solidaire, notamment à travers des fonds d'investissement à impact, des mécanismes de garantie, des instruments financiers innovants et des dispositifs adaptés aux entreprises de l'ESS ;

Nous soutenons le développement de la recherche, de l'innovation sociale, de la transformation numérique, des dispositifs de mesure d'impact et des systèmes statistiques harmonisés permettant d'évaluer la contribution économique, sociale et environnementale de l'Économie sociale et solidaire au développement du continent ;

Nous nous engageons, à cet effet, à œuvrer à accélérer la création d'un **Observatoire africain de l'Économie sociale et solidaire** conformément à la déclaration finale de Yaoundé du 30 Mai 2024 ;

Nous faisons de l'autonomisation économique des femmes, de l'emploi des jeunes, du développement des territoires, de l'entrepreneuriat collectif, de la formalisation progressive de l'économie populaire et de l'inclusion des populations vulnérables, des priorités de notre coopération ;

Nous avons enregistré la volonté exprimée par la République du Congo d'organiser la deuxième réunion du **Comité consultatif des Ministres en charge de l'Économie sociale et solidaire en Afrique** lors de la 3^e édition du FORA'ESS 2027 qu'il s'est engagé à organiser ;

Nous avons enregistré la volonté exprimée par la République de Mauritanie d'organiser la troisième réunion du **Comité consultatif des Ministres en charge de l'Économie sociale et solidaire en Afrique** lors de la 4^e édition du FORA'ESS 2028 qu'il a prévu d'organiser ;

Nous décidons que le Comité travaillera en étroite collaboration avec l'Union africaine, les Communautés économiques régionales, les collectivités territoriales, les organisations de l'Économie sociale et solidaire, les partenaires sociaux, les universités, les centres de recherche, le secteur privé engagé, les institutions financières africaines ainsi que les agences des Nations Unies et les partenaires techniques et financiers et maintiendra sa collaboration étroite avec le FORA'ESS ;

Nous déclarons que le Comité est ouvert à tous les États africains partageant les principes de la présente Déclaration ;

Nous nous engageons à développer des partenariats avec le Groupe des Amis de l'Économie sociale et solidaire, la Coalition mondiale

pour la justice sociale, le Conseil mondial pour l'innovation sociale et toute autre initiative internationale poursuivant des objectifs convergents ;

Nous remercions, vivement, le Président de la République du Sénégal **son Excellence Bassirou Diomaye Diakhar FAYE**, pour toute la « **téranga** » sénégalaise déployée lors de cette deuxième édition du FORA'ESS et :

- **félicitons** M. Achille BASSILEKIN III, Ministre des Petites et Moyennes Entreprises de l'Économie sociale et de l'Artisanat du Cameroun pour le travail remarquable accompli comme Président du Comité Adhoc des Ministres en charge de l'Économie sociale et solidaire en Afrique ;
- **félicitons** le Dr Alioune Dione, Ministre de la Microfinance et de l'Économie sociale et solidaire du Sénégal pour son élection à la présidence du Comité Consultatif des Ministres en charge de l'Économie sociale et solidaire en Afrique ;
- **félicitons** Mme Inès Bertille Nefer VOUMBO YALO née INGANI, Ministre de la Promotion de la Femme, de l'Intégration de la Femme au Développement, du Pacte social et de l'Économie informelle de la République du Congo pour son élection à la vice-présidence du Comité Consultatif des Ministres en charge de l'Économie sociale et solidaire en Afrique.

Adopté à Dakar, le 09 juillet 2026 ;

Pr M. Conrad GBAGUIDI,
Président du Conseil économique et social du
Bénin ;

M. Achille BASSILEKIN III,
Ministre des Petites et Moyennes Entreprises de
l'Économie sociale et de l'Artisanat du Cameroun ;

Dr Adelsia Mendes ALMEIDA,
Ministre de la Famille, de l'Inclusion, du
Développement social et du Travail du Cap-Vert ;

**Mme Inès Bertille Nefer VOUMBO YALO née
INGANI,**
Ministre de la Promotion de la Femme, de
l'Intégration de la Femme au Développement, du
Pacte social et de l'Économie informelle de la
République du Congo ;

Mme Myss Belmonde DOGO,
Ministre de la Cohésion nationale, de la Solidarité et
de la Lutte contre la Pauvreté de la Côte d'Ivoire ;

Ont signé

Mme Yessinia Suad de Brito Arif Ibrahim,
Ministre de la Femme et de la Solidarité sociale de
la Guinée-Bissau ;

M. Mohamed Maalainine OULD EYIH,
Ministre de la Formation professionnelle, de
l'Artisanat et des Métiers de la Mauritanie ;

Dr Alioune DIONE,
Ministre de la Microfinance et de l'Économie sociale
et solidaire du Sénégal ;

Ambassadeur Kabele SOUMAH,
Secrétaire général du Ministère du Plan, de la
Coopération internationale et du Développement
de la Guinée ;

M. Abdoulaye GUINDO,
Secrétaire général du Ministère de la Santé et du
Développement social du Mali ;

M. Wanata Ahountété AGBISSO,
Secrétaire général du Ministère du Développement
à la base et de l'Économie sociale et solidaire du
Togo.

3. Déclaration africaine de la jeunesse sur l'économie sociale et solidaire

Adoptée à l'occasion du Pré-Forum Jeunesse du FORA'ESS 2026

Dakar, Sénégal – 9 juillet 2026

Préambule

Nous, jeunes d'Afrique, réunis à Dakar dans le cadre du Pré-Forum Jeunesse du FORA'ESS 2026, à l'issue d'un processus de consultation ayant mobilisé des jeunes issus de plusieurs pays du continent,

Réaffirmant notre attachement aux valeurs de solidarité, de justice sociale, de coopération, de démocratie, d'inclusion et de développement durable ;

Reconnaissant que l'Afrique possède la population la plus jeune au monde et que cette jeunesse constitue le principal moteur de la transformation économique, sociale et environnementale du continent ;

Conscients que les jeunes continuent de faire face à des défis majeurs, notamment le chômage, le sous-emploi, la précarité, l'accès limité au financement, aux marchés, à la formation, aux technologies et aux mécanismes d'accompagnement ;

Convaincus que l'Économie Sociale et Solidaire représente une réponse concrète à ces défis en conciliant création d'emplois, innovation, cohésion sociale, développement territorial et préservation de l'environnement ;

Adoptons la présente Déclaration comme contribution de la jeunesse africaine à la promotion de l'Économie Sociale et Solidaire.

Nous affirmons

L'Économie Sociale et Solidaire constitue un modèle de développement capable de générer une croissance inclusive, de renforcer la résilience des territoires et de créer des opportunités économiques durables pour les jeunes.

Nous considérons que les jeunes ne doivent plus être perçus comme de simples bénéficiaires des politiques publiques, mais comme des partenaires à part entière de leur conception, de leur mise en œuvre et de leur évaluation.

Nous appelons les États africains, l'Union africaine, les collectivités territoriales, les partenaires techniques et financiers ainsi que l'ensemble des acteurs de l'ESS à :

- 1. Reconnaître pleinement l'Économie Sociale et Solidaire comme un pilier des politiques publiques de développement**, de création d'emplois, de cohésion sociale et de transition écologique.
- 2. Lever les obstacles au financement des initiatives portées par les jeunes** en développant des fonds dédiés, des mécanismes de garantie, des instruments financiers innovants et des procédures adaptées aux réalités des jeunes entrepreneurs sociaux.
- 3. Investir dans le développement des compétences** en intégrant l'entrepreneuriat social, la gouvernance coopérative, l'innovation sociale et le leadership dans les systèmes d'édu-

cation, de formation professionnelle et d'accompagnement.

4. Renforcer les écosystèmes d'appui à l'entrepreneuriat social à travers le développement d'incubateurs, de centres de ressources, de dispositifs de mentorat, de plateformes numériques et de réseaux d'accompagnement accessibles sur l'ensemble du continent.

5. Soutenir les coopératives, les mutuelles, les associations et les entreprises sociales en améliorant leur environnement juridique, leur accès aux marchés et leur intégration dans les chaînes de valeur locales, nationales et régionales.

6. Faire de l'Économie Sociale et Solidaire un levier de développement territorial, notamment dans les zones rurales, en favorisant la transformation locale, l'agriculture durable, l'économie circulaire, la valorisation des ressources locales et la création d'emplois de proximité.

7. Garantir une participation effective des jeunes dans les instances de gouvernance, de concertation et de décision relatives aux politiques de jeunesse, d'emploi, d'entrepreneuriat et d'Économie Sociale et Solidaire.

Nous nous engageons

En tant que jeunesse africaine, nous nous engageons à promouvoir les valeurs de solidarité, de responsabilité, de coopération et de gouvernance démocratique dans toutes nos initiatives.

Nous nous engageons également à développer des projets innovants répondant aux besoins de nos communautés, à renforcer la coopéra-

tion entre les jeunes du continent et à contribuer activement à la réalisation de l'Agenda 2063 et des Objectifs de développement durable.

Notre appel

L'avenir de l'Afrique dépend de sa capacité à investir dans sa jeunesse.

Investir dans l'Économie Sociale et Solidaire, c'est investir dans des emplois décents, dans des territoires résilients, dans des communautés plus solidaires et dans une prospérité durable et partagée.

Nous invitons l'ensemble des décideurs africains à faire de la jeunesse un partenaire stratégique de cette transformation.

Parce que nous sommes convaincus que le développement de l'Afrique ne se construira ni sans sa jeunesse, ni sans une économie fondée sur la solidarité, l'inclusion et l'innovation.

Notre devise

**Rien pour les jeunes sans les jeunes.
Une Afrique solidaire. Une jeunesse engagée. Une prospérité partagée.**

4. Déclaration des femmes – FORA'ESS Dakar 2026

Nous, femmes actrices de l'économie sociale et solidaire réunies à Dakar dans le cadre du Pré-forum des Femmes de l'ESS, affirmons que nous ne sommes pas de simples bénéficiaires de projets. Nous sommes productrices, formatrices, entrepreneures, dirigeantes de coopératives, animatrices de mutuelles, organisatrices de solidarité locale et créatrices de valeur dans les territoires.

Nous demandons que notre contribution soit reconnue comme une force économique centrale pour l'Afrique et que le renforcement du pouvoir économique des femmes devienne un objectif politique, financier et institutionnel mesurable. Cette reconnaissance doit se traduire par des décisions concrètes : accès au financement structurant, aux ressources productives, aux infrastructures, aux marchés, aux technologies, à la formation continue, à la formalisation utile, à l'assistance technique commerciale et aux espaces de décision.

Nous demandons également que l'accès aux marchés des femmes de l'ESS soit traité comme un parcours complet : connaissance du marché local, diversification des produits, assistance technique commerciale, agréments, codes-barres, certification, labellisation, emballage, qualité, plateformes de vente, foires et accompagnement à la soumission.

Nous appelons les États, les collectivités territoriales, les institutions africaines, les partenaires techniques et financiers, les institutions

financières, le secteur privé et les réseaux de l'ESS à passer de l'appui ponctuel à l'investissement structurant dans les femmes de l'ESS et dans leur pouvoir économique.

Nous appelons également à soutenir des centrales d'achat communautaires, des infrastructures mutualisées, des mécanismes d'approvisionnement collectif et des dispositifs territoriaux permettant aux femmes de réduire leurs coûts, de mieux vendre et de changer d'échelle.

Nous demandons que les engagements pris soient suivis par un mécanisme de redevabilité doté d'un comité de suivi, d'un tableau de bord, d'indicateurs simples, d'une revue périodique des avancées et d'un ancrage territorial dans les collectivités.

L'ESS portée par les femmes ne doit plus être célébrée sans être financée, consultée sans être représentée, reconnue sans être mise en capacité de changer d'échelle.

À Dakar, nous affirmons une exigence : faire du renforcement du pouvoir économique des femmes de l'ESS une priorité africaine mesurable, financée, territorialisée et suivie.

5. Résolution FORA'ESS Dakar 2026

La deuxième édition du FORA'ESS Dakar 2026 décide :

1. La République du Congo est désignée pour l'organisation de la 3^{ème} édition du FORA'ESS en 2027

2. La République Islamique de la Mauritanie est désignée pour l'organisation de 4ième édition du FORA'ESS en 2028

3. Les conditions de mise en place de l'Observatoire Panafricain de l'ESS devront être définies avant la FORA'ESS Brazzaville 2027

4. La charte de gouvernance du FORA'ESS devra être validée au FORA'ESS Brazzaville 2027

5. Un secrétariat permanent du FORA'ESS devra mis en place avant FORA'ESS Brazzaville 2027

6. Un Comité Consultatif des Ministres en charge de l'ESS est institué à partir du FORA'ESS de Dakar 2026

Fait à Dakar le 9 juillet 2026

6. Liste des intervenants des ateliers

N° atelier	Nom de l'atelier	Nom et Prénom des intervenants	Pays
Atelier 1	Transition énergétique et ruralité : enjeux défis et perspectives	Nicolas Laurel Abang Mbarga	Cameroun
		Chouaib benqlilou	Maroc
		Ismaila Faye	Sénégal
		Mame Aïssatou MBAYE	Sénégal
		Dr Abdoul Aziz Mbodji	Sénégal
Atelier 2	Transition énergétique, entrepreneuriat et économie verte	Mody WASSA	Mauritanie
		Amadou Moctar Diagne	Sénégal
		Amadou DIAKHITE	Sénégal
		Mansour BEYE	Sénégal
Atelier 3	Transition citoyenne et sociales : performance et mesures d'impacts	NDZANA Godefroy Octave Patrice	Cameroun
		Amadou BA	Sénégal
		Fama Gaye Mbengue	Sénégal
		Alioune Ndiaye	Sénégal
		Amadou Moustapha DIENG	Sénégal
Atelier 4	Transition citoyenne et sociales : des projets locaux aux impacts globaux	Ibrahima niane	Sénégal
		Fatimatou Ndiaye	Sénégal
		Aboubekrine Diallo	Mauritanie
		Babacar NGOM	Sénégal
		Djekourboyom M'Bainaiwala William	Côte d'Ivoire
		Adjia Fatim FALL	Sénégal
Atelier 5	Transition citoyenne et sociales : initiatives locales et résilience	Babacar THIAM	Sénégal
		Madiop Diop	Sénégal
		Norinsky Glaude Burt Pierre	Canada
		Fatou BADJI	Sénégal
		Saidou Nourou Hane	Sénégal
Atelier 6	Transition citoyenne et sociales : cadre de vie et engagement civique	Mbaye GUEYE	Sénégal
		Amankoye Mahazou Ousmane	niger
		Papa Mor DIENG	Sénégal
		Ndongo SENE	Sénégal
		Nkosi Akins Phanord	Canada

N° atelier	Nom de l'atelier	Nom et Prénom des intervenants	Pays
		Mohamed Rassoul NDIAYE	Sénégal
		Seka Amian Clement	Côte d'Ivoire
Atelier 7	Agroécologie et circuits courts : pratiques alternatives et politiques	Josué Bazile	Haïti
		Kaba FATY	Sénégal
		Amadou Diop	Sénégal
		Fadièye KEBE NIANG	Sénégal
		Arlette Gertrude VAUTHIER	Rép centrafricaine
		Khamath KAMA,	Sénégal
Atelier 8	Mobilité, Digitalisation et Intelligence artificielle au service de l'ESS	Alieu Jagne	Maroc
		ETOUZANI Loubna	Maroc
		Lazard Vertus	Canada
		Moussa toure	Sénégal
		Seydou Bocoum	Sénégal
		Marianne Ndiaye	Sénégal
		Ndiallo Aw Badji	Canada
		Hademou camara	Mauritanie
Atelier 9	Agroécologie et circuits courts : transition écologique et sécurité alimentaire	Yaya sylla	Guinée
		NIYOMWUNGERE ENOCK	Burundi
		Kadidiatou Doucouré	Sénégal
		Ibrahima DIATTA	Sénégal
		OUEDRAOGO EMMENEGGER Sylvie	Burkina Faso
		Moustapha Fall	Sénégal
		ANDRE ADENDE GOMIS	Sénégal
Atelier 10	Innovation et recherche académique en ESS	Sina Danfakha	Sénégal
		Oulimata DIAME	Sénégal
		Ismail Kelly	Mauritanie
		Djiby diop	Sénégal
		Igor Landry BEMMO	Cameroun
		Malick SOW	Sénégal
		Top Sow	Sénégal
Atelier 11	ESS et solidarités informelles et endogènes en Afrique	Jean Japhet Nakintije	Burundi
		Anne Célestine Kengne Momo epse DJE	Cameroun
		Shakira Agbola	Sénégal

N° atelier	Nom de l'atelier	Nom et Prénom des intervenants	Pays
		Mor Diakhaté	Sénégal
Atelier 12	Agroécologie et circuits courts : l'ESS au service d'une agriculture résiliente	Ndoudé Arem Gondjé	Canada
		Calvin Dazulmé	
		Valérie Valentin	
		FARA DIOP	Sénégal
		Mouhamadou Mar	Sénégal
		Malick SOW	Sénégal
		Fatou Seck	Sénégal
Atelier 13	Finance solidaire et investissement à impact sociale	Théophile Ondoua Meva	Cameroun
		Amina KCHIRID	Maroc
		Ndiamé NDIAYE	Sénégal
		MME AMINATA DIOP SAMB	Sénégal
		Mamadou Faye	Sénégal
		Franck Woudié	Sénégal
Atelier 14	Entrepreneuriat des jeunes et Incubateurs sociaux : mode d'emploi et durabilité	Sonia Boushaba	Maroc
		Yao Koffi Mathieu	Côte d'Ivoire
		Babacar FALL	Sénégal
		Bineta DIOP	Sénégal
		TCHEUGUOA PINGA Brice	Cameroun
Atelier 15	Entrepreneuriat des jeunes et Incubateurs sociaux : mode d'emploi et durabilité	ATOU II Joël François	Cameroun
		Bell-Merci YAMINDI	République Centrafricaine
		ETOH KODJO MATHIAS	Sénégal
		Fatimetou Ba	Mauritanie
		Serigne Ciré Faye	Sénégal
		Cheikhouna Camara	senegal
Atelier 16	Entrepreneuriat des jeunes et Incubateurs sociaux : création d'emplois et socialisation des relations humaines	Yannick MUTAMBO RAJABU	RD du Congo
		KOMI MATHIEU KUNYABOR	Togo
		Mingue Ndiaye	Sénégal
		Babacar Coly	Sénégal
		Saliou MBAYE	Sénégal
		OUEDRAOGO EMMENEGGER Sylvie	Burkina Faso
		Djibril MANGANE	Sénégal
Atelier 17		ESTRELA Maria	Cap-Vert

N° atelier	Nom de l'atelier	Nom et Prénom des intervenants	Pays
	ESS et autonomisation des Femmes : entrepreneuriat féminin et résilience des femmes	Mouna Arif	Maroc
		FAMA GAYE Mbengue	Sénégal
		GODONOU HOUENAGNON RICHARD	Benin
		Marième Tall GOUDIABY	Sénégal
		Daouda Sonko	Sénégal
Atelier 18	ESS et autonomisation des Femmes : entrepreneuriat féminin et résilience des femmes	Alassane Diouf	Sénégal
		Dr Abdoulaye CISSE	Sénégal
		Gallo Patricia	Cote d'Ivoire
		Mansour seye	Sénégal
		Majolie EKA	France
Atelier 19	ESS et autonomisation des Femmes	Jeannick ASSAS MBILAUT	République centrafricaine
		CHARLENE SHERIA	RD du Congo
		PALUKU SANGALA Jean de Dieu	RD du Congo
		Thierry Césaire KENMOGNE SIMO	Cameroun
		Aminata DIOP	Sénégal
Atelier 20	Inclusion sociale et réduction des inégalités	Ibnou Konte et Rosalie Aduayi Diop	senegal
		Thomas Kingsley Justice Lebbie	Sierra Leone
		Boubacar Dramé	Sénégal
		Kueda Zacharie	Cameroun
Atelier 21	Finance solidaire et investissement à impact sociale	Chérif THIOUB (Chercheur)	Sénégal
		Tchaky saido	RD du Congo
		Elhadji Malick Cisse	Sénégal
		Omar Dia	Sénégal
		M. Djibril MANGANE	Sénégal
		OUEDRAOGO EMMENEGGER Sylvie	Burkina Faso
Atelier 22	ESS et autonomisation des Femmes	Hassan Sam	senegal
		Seynabou ndiaye	senegal
		Mme Dièye Mame Matty Mbengue	senegal
		Mamadou Faye	senegal
Atelier 23	Participation citoyenne et dynamique territoriale	Rosalie Aduayi DIOP Ibnou KONTE	Sénégal
		Farmata Diarra	Sénégal
		Lamine SOW	Sénégal

N° atelier	Nom de l'atelier	Nom et Prénom des intervenants	Pays
		Gayole Lickaye (A vérifier)	Sénégal
Atelier 24	Mutualités et couverture sociale des acteurs	Espérance Kaneza/ Jean-Japhet Nakintije	Burundi
		Dr. Chiyoge B. Sifa Dr. Kizungu Mushamaliwa D.	RD du Congo
		Amina KCHIRID	Maroc
		Valérie Schmitt	Bruxelle
		MOULAYE SECK	Sénégal
		Yves KOKO	Sénégal
Atelier 25	ESS et Responsabilité Sociétale des Entreprises	Fatou Sow Ba	Sénégal
		Pascal Owona	Cameroun
		KHADY SAMBA	Sénégal
		Jules Gouhan	Côte d'Ivoire
		Hili Fabien	Côte d'Ivoire
Atelier 26	Modèles africains d'ESS et développement des chaînes de valeurs territoriaux	Karalan SY	Sénégal
		Mme DOUAYRI Khadija et Mme BOUSALAM	Maroc
		KEMI FAKAMBI et ABDOULAYE DIAGNE	Sénégal Bénin
		Muhammad BA / Mame Samba Mbow	Sénégal
		Serge GAZEMBETI	Sénégal
Atelier 27	L'ESS en Afrique : les enjeux de la reconnaissance / ESS et intersectorialité	Dr Fatou Kiné GUEYE	Sénégal
		Théodore NDIAYE	Sénégal
		Thierno Seydou LY	Sénégal
		Ndiaya DIOP	Sénégal
		Meite Youssouf et Karamoko Vasseko	Cameroun
Atelier 28	Participation citoyenne et dynamique territoriale	Abou Thiam	Sénégal
		Aboubacar DIAKHATE	Sénégal
		Samba yomb mbodj Diao	Sénégal
		Djiiby SARR	Sénégal
		Mme Fatou LO	Sénégal
		Fatou Mourate Sarr	Sénégal

7. Les sessions autogérées

Session autogérée 1 : Structurer l'ESS à la base à travers un projet d'inclusion socio-économique par l'entrepreneuriat avec la mobilisation de la diaspora : exemple de la filière apicole en République Centrafricaine Proposée par : OUALIKETTE Animé par : Isabelle Cuisenier KOUZOU, RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	Session autogérée 10 : Changer d'échelle pour transformer : les dynamiques africaines de diffusion des innovations sociales Proposée par : ScaleChanger Animée par : Isabelle HOYAUX
Session autogérée 2 : Mise en place d'un guichet de l'ESS au profit des collectivités territoriales décentralisées Proposée par : FEICOM – REMCESS Animé par : Philippe Camille AKOA, DG FEICOM, CAMEROUN	Session autogérée 11 : Transition territoriale et innovation sociale : retour d'expérience du projet SAM au Mali Proposée par : MIT D-Lab Network Animée par : Khalid BABANA ELALAOUI MAROC
Session autogérée 3 : Sankofa – atelier prospective sur les futurs possibles de l'ESS en Afrique Proposée par : ComDev Africa Animée par : Aissatou KA SÉNÉGAL	Session autogérée 12 : Les projets d'impact Proposée par : RIESS Animée par : Arnaud KOUADIO, SG du RIESS CÔTE D'IVOIRE
Session autogérée 4 : Appui au développement et à la promotion de l'économie sociale et solidaire en Afrique : expériences croisées, impacts et bonnes pratiques Proposée par : SOLSOC-Belgique Animée par : Amadou KANE (BELGIQUE)	Session autogérée 13 : Enda ECOPOP, 35 ans au service de l'Economie Sociale et Solidaire Proposée par : Espace de co-production des offres populaires pour l'environnement et le développement en Afrique (Enda ECOPOP) Animée par : Mme Fatou DIOP SÉNÉGAL
Session autogérée 5 : Décoloniser les partenariats : L'Alliance AADA 1236 pour un partenariat international inclusif, équitable et transformatrice Proposée par : UBUNTU 360 Animée par : Mme Cathia CARIOTTE (CANADA)	Session autogérée 14 : Protection sociale des acteurs de l'ESS Proposée par : Groupe Sénégalais d'Économie Sociale Solidaire (GSESS) Animée par : Mme Khady Fall DIOP SÉNÉGAL
Session autogérée 6 : Word caf'ESS Proposée par : NIIWA Animée par : Amadou GACKO (MAURITANIE)	Session autogérée 15 : Mutualités et couverture sociale des acteurs : vers une synergie avec l'économie sociale et solidaire Proposée par : ONG ASMADE Animée par : Dieudonné KABORE BURKINA FASO
Session autogérée 7 : Bilan d'étape d'un programme de mise en place d'un dispositif d'incubation de projets ESS, au Sénégal, avec une perspective de réplcation à l'échelle africaine, via l'incubateur panafricain GOUNI Animée par : Aly Ane DIOP (SÉNÉGAL)	Session autogérée 16 : Incubatrices éco-féministes pour une approche intégrée par les droits, l'autonomisation économique, le pouvoir d'agir des collectifs de femmes de la périphérie de Dakar (Sénégal) et d'Abomey (Bénin) Proposée par : Groupe de recherche action sur les initiatives éducatives et sociales (GRAINES) Animée par : Alassane Souleymane FAYE SÉNÉGAL

Session autogérée 8 : Le financement de l'ESS pour une meilleure inclusion à travers les dynamiques coopératives en Afrique Proposé par : ASETT /ESSFI/ICA-Africa/DIESIS et PFAC	Session autogérée 17 : Jeunesse, ESS et filières porteuses : construire des passerelles entre formation, entrepreneuriat et marchés Proposée par : PPI Animée par : Bara NDAW
Session autogérée 9 : Le rôle des politiques publiques dans le développement de l'Inclusion et de l'Innovation Sociale, cas du Maroc Proposée par : CIRA ESS UNIVERSITE HASSAN II Animée par : Amina KCHRID (MAROC)	Session autogérée 18 : Comment un mouvement porté par des jeunes peut appuyer le développement de l'ESS au niveau local ? Proposée par : Mouvement Jeun'ESS Animé par : Ndeye Déguène CISSÉ et Saliou Diogaye DIÉDHIU

8. Liste des membres du comité local FORA'ESS Dakar 2026

Commission Coordination

- Coordonnateur : **Mamadou Ndiaye** (DC MMESS)
- Vice Coordonnateur : **Denise Fatimata Ndour** (FORA'ESS)

Commission scientifique

- Coordonnateur : **Pr Sambou Ndiaye** (Sénégal)
- Vice Coordonnateur : **Pr Roger Mondoué** (Cameroun)

Commission mobilisation internationale

- Coordonnateur : **Malick Diop** (FORA'ESS)
- Vice Coordonnateur : DPESS/MMESS

Commission mobilisation nationale :

- Coordonnateur : **Iman Cheikh Tidane Seck**, Acteurs ESS
- Vice Coordonnateur : RENCAS

Commission hébergement et transport :

- Coordonnateur : **Mactar Ba** (Ville de Dakar)
- Vice Coordonnateur : **Papa El Hadji Madické Diagne**, Point Focal ESS du Ministère du Tourisme et de l'Artisanat

Commission Collectivités territoriales :

- Coordonnateur : **Mamadou Diouf** (CAEL)
- Vice Coordonnateur : **Aminata Diop Samb** (Ville de Dakar)

Commission Caravan'ESS :

- Coordonnateur : **Beuchir Fall** (PFAnE)
- Vice Coordonnateur : **Ousseynou Gueye** (Polaris Asso)

Commission communication, sponsoring et exposition

- Coordonnateur : **Rokhaya Sy Gaye** (FORA'ESS)
- Vice Coordonnateur : **Ibrahima Diouf** CT COM/MMESS

Commission Protocole, Accueil et Relations internationales

- Coordonnateur : Point Focal ESS du Ministère de l'Intégration africaine et des Affaires étrangères
- Vice Coordonnateur : **Ndeye Nbenane** CT ESS /MMESS

Commission Sécurité et Santé :

- Coordonnateur : Point Focal ESS du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique
- Vice Coordonnateur : Point Focal Ministère de la Santé et de l'Action sociale

Commission Secrétariat Technique :

- Coordonnateur : **Seydina Ndiaye** DSP/MMESS
- Vice Coordonnateur : **Madior Niang** (FORA'ESS)

Pré- forum Jeunes :

- Coordinateur : **Ibrahima Gueye**, Directeur exécutif, Jeunesse et Développement
- Vice Coordonnateur : **Mansour Diop**, Réseau des jeunes pour le développement local et l'ESS

Pré- forum Femmes :

- Coordinateur : **Mame Diarra Ndiaye**, Solidarité active
- Vice Coordonnateur : **Marie Rassoul Niang**, RAFET

LISTE DES MEMBRES DU COMITE SCIENTIFIQUE FORA'ESS DAKAR 2026

Nom et Prénom	Attache institutionnelle	Pays
Roger Mondoué	Université Douala	Cameroun
Saloua Tajri	Direction ESS	Maroc

Nom et Prénom	Attache institutionnelle	Pays
Pauline Effa	PEFA	Cameroun
Kizungu Mushamalirwa Dieudonné	LAMEVERA Gr	République Dém. Congo
Amina Kchirid	Université Hassan II	Maroc
Youssef MEITE	Université Félix H : Boigny	Côte d'Ivoire
Abd Dayem Sidi Mohamed Navae	Université Nouatchott	Mauritanie
Khadija Douayri	UMP Oujda	Maroc
Isabelle Cuisenier- Kouzou	Oualikette asso	République Centrafrique
Kouayep Bertin Léopold	Université Douala	France
Alfred Constant Kiakouama	Ministère des Affaires Sociales	République du Congo
Kémi Fakambi	SENS	Bénin
Jules Gouhan	RIESS	Côte d'Ivoire
Abdourahmane Ndiaye	Université Bordeaux	France
Mody WASSA	Kappe Nafa Kappe	Mauritanie
Jules Katsurana	Université publique de Goma	RDC
Akanji Ajibola Anthony	Lead city University, Ibadan	Nigéria
Axence Monafi		RDC
Marie Christina Kolo		Madagascar
Malé Sissoko		Mali
Paul Koubondikila		Congo
Loubna Etouzani		Maroc
Yacouba Diagana	Faculté des Sciences et Techniques	Mauritanie
Malick Diop	RACTES	Sénégal
Denise Ndour	Sen Finance	Sénégal
Sambou Ndiaye	ARUT- UGB de Saint- Louis	Sénégal
Aminata Diop Samb	Mairie de Dakar	Sénégal
Seydina Oumar Ndiaye	Ministère ESS	Sénégal
Mariama Dieng	Ministère ESS	Sénégal
Oulimata Diame	Ministère ESS	Sénégal
Fassar Ngom	Ministère ESS	Sénégal
Khady Samba	GRAPES	Sénégal
Aly Ane diop	Incubateur ESS	Sénégal
Ibrahima Dia	IPAR	Sénégal

Nom et Prénom	Attache institutionnelle	Pays
Amadou Ndiaye	Université Cheikh Hamidou Kane	Sénégal
Paul Diédhiou	Université de Ziguinchor	Sénégal
Karalan Sy	Université Cheikh Ibrahim Niass	Sénégal
Rokhaya Cissé	UCAD	Sénégal
Serigne Momar Sarr	UCAD	Sénégal
Bachir Kanouté	Enda	Sénégal
Alioune Ndiaye	Expert en ESS	Sénégal
Rosalie ADAWI		Sénégal
Ibou Gueye	ONG JED	Sénégal

LES ACTES DU FORA'ESS DAKAR 2026

« L'Économie sociale et solidaire : moteur de transition,
d'inclusion et de convergence en Afrique »

6–9 juillet 2026 · Grand Théâtre National — Dakar



FORA'ESS

FORUM AFRICAIN DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
AFRICAN SOCIAL AND SOLIDARITY ECONOMY FORUM

المنتدى الإفريقي للاقتصاد الاجتماعي والتضامني
2^e ÉDITION - DAKAR 2026



MINISTÈRE DE LA MICROFINANCE
ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

www.foraess.com | contact@foraess.com | dc@microfinance-ess.gouv.sn